la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

DANS CE NUMÉRO

16e année — N° 305 — Nouvelle série N° 4 Juillet 1947 — Prix : 25 francs

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire (mensuelle)

●

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois .... 130 fr.
Un an .... 250 fr.

EXTERIEUR

Six mois .... 150 fr.
Un an .... 300 fr.

●

ADRESSER LA CORRESPONDANCE concernant la Rédaction à R. Hagnauer, et l'Administration à J.-P. Finidori, à la *Révolution prolétarienne,* 14, rue de Tracy, Paris (2e)

●

PERMANENCE

Tous les soirs, de 17 à 19 heures
le samedi de 16 à 19 heures

●

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux : *Révolution Prolétarienne* 734-99 Paris

SOMMAIRE DU N° 4

(Juillet 1947)

LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

1° De travailler à la renaissance du syndicalisme révolutionnaire et au redressement de la C.G.T., en faisant prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ;

2° De défendre l'indépendance du syndicalisme à l'égard du gouvernement comme à l'égard des partis. La charte d'Amiens vaut en 1947 comme en 1906. La théorie de la direction unique du parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle dirigeant du parti, conduit la C.G.T. à la division et à l'impuissance. La politique de la présence, sans mandat ni garanties, rend la C.G.T. dépendante du gouvernement ;

3° De rappeler que l'unité syndicale implique une maison confédérale habitable pour tous les syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée du haut en bas de la C.G.T., les fonctionnaires syndicaux ne se considérant pas comme une bureaucratie omnipotente et ne regardant pas les syndiqués comme de simples contribuables ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, en préconisant la formation de Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'excluent pas, au contraire ;

5° De lutter contre le chauvinisme qui déferle jusque dans la C.G.T. et la Fédération syndicale mondiale. La place des travailleurs n'est ni derrière l'impérialisme américain ni derrière l'impérialisme russe. Elle est derrière une Internationale syndicale ne confondant son rôle ni avec le Bureau international du Travail ni avec l'Organisation des Nations Unies. Une Internationale qui appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les prolétaires de tous les pays à s'unir. Chaque effort donné à une institution gouvernementale est un effort volé à la C.G.T. et à l'Internationale ;

6° De rappeler sans relâche que le syndicalisme ne peut s'édifier avec puissance que sur les triples fondations de l'indépendance, de la lutte de classes et de l'internationalisme ;

7° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale : l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

J'AI CHOISI LA LIBERTÉ

UN LIVRE MAUDIT !

Il s'agit de « J'ai choisi la liberté », de V.-A. Kravchenko. C'est simplement un témoignage sur la Russie actuelle et aussi sur les années qui ont amené cette Russie à devenir ce qu'elle est. Il ne faut pas se laisser arrêter par la lourdeur, les gaucheries, les redites, pas plus que par les maladresses voulues d'une traduction intentionnellement trop fidèle (et qui aussi, parfois, méconnaît, il faut bien l'avouer, quelques termes français de l'histoire des luttes ouvrières). Mais celui qui a un peu d'âme ne remarquera pas ces bavures en présence des angoisses que soulève la déposition de Kravchenko et qui est essentielle en ceci : aujourd'hui, sur le sixième du globe terrestre, dans l'Empire russe restauré, le travail forcé, le bagne dans son sens le plus direct est appliqué à des dizaines de millions d'hommes et de femmes et à des millions d'enfants.

Kravchenko montre par des tableaux, partiels d'abord, au fur et à mesure qu'il les aperçoit dans sa vie, les immenses camps de concentration qui constituent un attribut, un fondement permanent régulier, essentiel de l'industrie russe. C'est dans les usines de Nikopol et de Taganrog qu'il se heurta, d'abord, aux milliers d'ouvriers et de paysans « concentrationnaires » qu'il côtoya dans les usines qu'il dirigeait. C'est à Pervoouralsk qu'il présente toute une immense région industrialisée en grande partie par des esclaves appartenant à l'Etat-patron. C'est dans des chapitres atroces qu'il évoque la vie de ces hommes devenus des robots dans les tourbières et dans une usine souterraine située pas loin de Moscou, près de Podolsk, et appartenant au Commissariat des Munitions.

Kravchenko dédie cette description aux Américains qui « s'extasient sur les merveilles du communisme soviétique ». Puisse-t-elle tomber sous les yeux de Léon Blum qui, dans sa préface à « l'Ere des organisateurs », de Burnham, dit son espoir dans la démocratisation des « managers » de l'Etat-patron en général et du régime russe en particulier. Puissent ces traits être sus des philosophes modernes comme Simone de Beauvoir, justifiant le meurtre d'une centaine d'oppositionnels parce qu' « il s'agit de maintenir un régime qui apporte à une immense masse d'hommes une amélioration de leur sort ».

Voici ce sort :

« Désireux de jeter un coup d'œil sur les prisonniers qui se rendaient à leur travail, je me levai de bonne heure. Une pluie froide tombait. Un peu après six heures, je vis arriver un contingent d'environ quatre cents prisonniers des deux sexes ; ils marchaient en colonne par dix, sous bonne garde, et se dirigeaient vers les ateliers secrets.

» Il y avait des années que je voyais des malheureux de cet acabit et je ne pensais pas qu'il m'était réservé de contempler un jour des créatures d'un aspect plus tragique encore que celles que j'avais vues dans l'Oural ou en Sibérie. L'horreur avait ici quelque chose de proprement diabolique et dépassait tout ce qu'on pouvait imaginer. Les visages exsangues et d'une horrible couleur jaunâtre des détenus ressemblaient à des masques mortuaires. On eût dit des cadavres ambulants, empoisonnés par les produits chimiques qu'ils manipulaient dans leur affreux purgatoire souterrain.

» Parmi eux, il y avait des hommes et des femmes qui pouvaient bien avoir cinquante ans et plus, mais aussi des jeunes ayant à peine dépassé leur vingtième année. Ils allaient dans un silence accablé, comme des automates, sans regarder autour d'eux, ils étaient vêtus d'une façon effarante. Plusieurs d'entre eux portaient des galoches de caoutchouc attachées avec des ficelles ; d'autres avaient les pieds enveloppés de chiffons. Certains étaient affublés de vêtements de paysans ; quelques femmes portaient des manteaux d'astrakan déchirés et je reconnus sur certains prisonniers les vestiges de vêtements de bonne qualité et de provenance étrangère. Au moment où la sinistre colonne passait devant l'immeuble d'où je l'observais, une femme s'affaissa soudain. Deux gardes la tirèrent hors des rangs, mais pas un des prisonniers n'eut l'air de s'en apercevoir. Toute sympathie, toute réaction humaines étaient mortes en eux... »

Mais peut-être des hommes de bonne foi se demanderont-ils s'il ne s'agit pas là de situations exceptionnelles, de faits atroces mais isolés. Jusque dans les milieux ouvriers les plus sincères, des hommes ont cru voir à être ainsi persécutés en Russie uniquement une minorité de mécontents, minorité qui serait très restreinte. Or, il est impossible à tout esprit se refusant au parti pris de ne pas apercevoir le caractère d'extension, de tendance vers la généralisation du travail forcé qui s'affirme en Russie.

Voici les données de Kravchenko quant à la masse humaine qui est l'objet de ce travail forcé :

« D'autres contingents, arrivant de différentes directions, se rendaient à l'enfer souterrain. Ils venaient des colonies du N.K.V.D. cachées au loin, dans les forêts, à plusieurs kilomètres de distance. Le soir, je vis une colonne deux fois plus longue que celle du matin qui pataugeait dans la boue et sous la pluie, en route pour le travail de nuit.

» Je ne fus pas autorisé à descendre sous terre et, en vérité, je n'en avais guère envie, mais les conversations que j'eus pendant les deux journées que je passai là me permirent de me faire une idée assez précise de toute la misère qui régnait dans cet endroit. L'usine souterraine était mal aérée, ayant été construite en plein affolement et sans qu'on se souciât le moins du monde de la santé des ouvriers. Après quelques semaines passées à respirer ses vapeurs nocives et sa puanteur, l'organisme humain était empoisonné à jamais. Le taux de la mortalité était extrêmement élevé. L'usine consommait la « matière humaine » presque aussi vite que les matières premières qu'elle transformait.

» Le directeur de l'entreprise était un communiste au visage rébarbatif qui portait sur sa tunique je ne sais quel ordre et toute une rangée de décorations. Lorsque j'en vins à l'interroger sur ses ouvriers, il me regarda d'une façon étrange, comme si je lui eusse demandé des nouvelles d'un lot de mules destinées à l'équarrissage ».

» Qu'elle plaise ou non, telle est la vérité. Les usines évacuées, les agrandissements des usines de Sibérie et de l'Oural, les usines nouvelles produisaient de plus en plus de matériel de guerre, mais, dans la plupart de ces entreprises, les cadres indispensables étaient fournis par le travail forcé. Les étrangers qui s'obstinent à voir dans la victoire finale de la Russie une preuve du « succès du système soviétique » seraient plus près de la vérité s'ils glorifiaient le succès remporté par une vaste entreprise d'esclavage exploitée par l'Etat.

» Au fur et à mesure que le service armé nous prenait des travailleurs libres, notre industrie dépendait de plus en plus des immenses armées de prisonniers dont les

arrestations effectuées depuis la guerre avaient considérablement accru les effectifs. Dans les milieux officiels, on estimait ces derniers à vingt millions. Mais ce chiffre ne comprenait pas les garçons et les filles de 14 à 16 ans que l'on avait expédiés dans des régions où le manque de main-d'œuvre se faisait le plus sentir.

» L'industrie de l'U.R.S.S., tout comme celle de l'Allemagne, reposait avant tout sur le travail forcé. La principale différence entre les deux pays, c'est que Berchtesgaden réduisait en esclavage les étrangers qu'il avait vaincus, tandis que le Kremlin, lui, traitait ses propres citoyens comme autant d'esclaves...

» Le premier décret concernant la mobilisation des enfants fut pris en octobre 1940. Il prévoyait l'enrôlement immédiat de 800.000 à un million d'enfants des villes et des campagnes, âgés de quatorze à dix-sept ans, en vue de leur apprentissage industriel...

» En 1943, le nombre des enfants soumis au travail obligatoire fut porté à deux millions par an. Les scènes de séparation déchirantes où on voyait les petits malheureux pleurer et se débattre pour ne pas partir, tandis que leurs parents sanglotaient et se lamentaient, devinrent de plus en plus fréquentes dans notre pays torturé. Les jeunes recrues portaient l'uniforme et couchaient dans les baraquements ; soumises à une stricte discipline militaire, elles partageaient leur temps entre le travail, l'étude et l'éducation physique ; tout ce programme était calculé pour faire des enfants des serviteurs dociles — voire fanatiques — du super-Etat soviétique.

» Leur « éducation » politique tenait naturellement la première place dans les préoccupations du gouvernement...

» Si l'on continue à pratiquer ce système de conscription industrielle des enfants — et tout donne à penser que l'on continuera — l'Etat soviétique devrait avoir à sa disposition, en 1960, trente à quarante millions de travailleurs, formés selon cette méthode régimentaire, qui constitueront une nouvelle couche de « prolétaires ». Les influences familiales et les influences intellectuelles, condamnées par les autorités soviétiques, seront ainsi réduites au minimum...

» A ce corps civique soigneusement constitué viendront s'ajouter quelque vingt millions de prisonniers du N.K.V.D. soumis au travail forcé ainsi que l'immense armée permanente des soldats et des officiers de carrière, dressés depuis l'enfance, selon les méthodes staliniennes, à défendre le régime soviétique — tout cela sans préjudice de l'armée régulière et de ses réserves ».

***

Le livre de Kravchenko déchire le « rideau de fer » ; cette besogne est primordiale. Que d'hommes restent encore trompés par la « désinformation » stalinienne ! Comment s'en étonner ? Nous savons que des doutes se sont élevés jusque parmi nous, au moment de la collectivisation des terres où, un instant, sincèrement la question de la Révolution russe, repartant à nouveau, fut posée. Or, à cette époque, voilà ce qui se passait en Russie :

« Sur le champ de bataille, on meurt vite; on a au moins la possibilité de se défendre ; on est soutenu, enfin, par l'esprit de corps et par le sentiment du devoir. Dans ce village terrassé par la famine, au contraire, les gens mouraient lentement, hideusement, à petit feu, dans la solitude la plus complète et sans même avoir la consolation de se sacrifier pour une grande cause. Il avait suffi d'une décision de politiciens, arrêtée dans une capitale lointaine, devant le tapis vert d'une conférence ou la table bien garnie d'un banquet, pour transformer tous ces pauvres gens en de véritables animaux pris au piège que l'on laissait mourir de faim, chacun dans son coin.

» Le plus effrayant spectacle, c'était celui qu'offraient les petits enfants, avec leurs membres d'une maigreur squelettique, et leurs ventres boursouflés et gros comme des ballons. La famine avait dépouillé leurs petits visages de la moindre trace de jeunesse et leur avait imprimé d'affreux rictus de gargouilles ; seuls, leurs yeux conservaient encore quelque chose de la naïveté de l'enfance. Partout, dans le village, nous nous heurtions à des hommes et des femmes qui gisaient sans mouvement, le corps et le visage atrocement marqués par la faim, le regard vide...

» Après avoir frappé plusieurs fois à une maison sans obtenir de réponse, je poussai la porte et entrai, plein d'appréhension ; traversant un étroit couloir, je pénétrai dans l'unique pièce du pauvre logis. Mon regard fut d'abord attiré par la flamme d'une veilleuse qui brûlait devant une icone, au-dessus d'un grand lit, puis j'aperçus, étendu sur ce même lit, le corps d'une femme dans la force de l'âge, les mains croisées sur la poitrine et le buste couvert d'une blouse ukrainienne à dessins brodés. Au pied du lit, se tenaient une femme et deux enfants, un garçon de onze ans à peu près et une fillette d'une dizaine d'années ; tous deux pleuraient à grosses larmes, en répétant, avec l'intonation monotone des paysans : « Maman ! Chère petite maman ! »... C'est alors qu'en promenant les yeux autour de moi, je découvris un homme au corps inerte et gonflé, allongé sur une planche placée au-dessus du gros poêle.

» Ce qui contribuait à faire de ce tableau une véritable scène de cauchemar, ce n'était pas tellement la morte sur son lit, mais surtout l'aspect qu'offraient les quatre personnes vivantes enfermées dans la pièce. Les jambes de la vieille femme étaient incroyablement enflées, quant à l'homme et aux deux enfants, ils avaient visiblement atteint le dernier stade de l'inanition. Il ne me restait plus qu'à me retirer en hâte, tout en maudissant ma curiosité...

» Tandis que nous reprenions notre marche à travers le village Iuri et moi, l'extraordinaire silence qui l'enveloppait nous frappa de nouveau. Nous venions de déboucher sur un vaste espace découvert qui avait dû être naguère la place du marché, quand Iuri me prit le bras et me le serra au point de me faire mal : devant nous, sur le sol, gisaient des cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants, à peine recouverts d'une légère couche de menue paille. J'en comptai dix-sept... Sur ces entrefaites, une voiture arriva, sur laquelle deux hommes se mirent à entasser les cadavres comme ils l'eussent fait pour des bûches. »

Et, enfin, cet épilogue :

« Lorsqu'on commença à livrer les grains de la nouvelle récolte au hangar proche de la gare, je fis une découverte qui me laissa tremblant d'horreur : dissimulés dans le mur de briques de ce hangar, il y avait des milliers de pouds de grains provenant de la récolte précédente ! C'étaient les réserves d'Etat pour le district, constituées sur l'ordre du gouvernement et dont les autorités avaient caché jusqu'à l'existence aux populations accablées par la famine ! Des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants étaient morts de faim dans les villages, devant ce monceau de grains entassés à leurs portes...

» Par la suite, j'appris que le gouvernement, dans beaucoup d'endroits, avait accumulé ainsi d'énormes réserves, alors même que les paysans de la région mouraient de faim. Quelles étaient les raisons de cette politique ? C'est ce que le Politburo de Staline aurait seul pu nous dire — et il ne le fit jamais. »

***

Une objection peut surgir dans l'esprit des lecteurs : faut-il croire ce que dit Kravchenko ? Qui est cet homme ?

L'argument est de poids. En général, quand un témoignage est apporté sur un bagne par un forçat (et la Russie devient de plus en plus un bagne aux mille succursales), pour le vérifier, il est impossible de soulever le rideau de fer, d'aller voir sur place ou de juger sur pièces. Mais les faits cités par Kravchenko sont relatés dans les mêmes termes par des centaines de témoins : par exemple, les juifs d'origine polonaise qui ont été

autorisés à quitter la Russie en 1945-1946 (à des fins politiques assez mystérieuses) et qui se sont empressés d'abandonner le paradis communiste ; ils répètent presque exactement ce que relatent des centaines de soldats polonais emmenés en captivité par les staliniens en 1939 (lors du pacte Hitler-Staline) et libérés après l'accord Sikorsky pour aller combattre en Occident.

Néanmoins, la valeur personnelle du témoin dans les témoignages sur la Russie, précisément à cause du secret organisé par le gouvernement russe, éliminant toute possibilité d'un contrôle impartial, acquiert une très grande importance.

Le livre de Kravchenko donne un maximum d'éclaircissements à ce sujet : c'est l'« Autour d'une vie » d'un communiste russe, né au cours des dernières années de l'ancien régime ; ainsi, se trouvent décrites à travers tous les aspects de l'existence individuelle trente années de la vie russe, depuis la naissance de la Révolution jusqu'à l'étouffement progressif de celle-ci.

Il est particulièrement important de noter la haine du tsarisme formée chez Kravchenko au cours de l'enfance (le père était ouvrier socialiste sans parti, un bagnard politique qui, en régime stalinien, refusa de parvenir au détriment de ses frères) ; cette haine subsiste vivace et reçoit même un éclat nouveau étant donné la résurrection de l'Empire russe ; il apparaît (comme me le faisait remarquer un Français après avoir lu les remarquables vues prophétiques du marquis de Custine exposées dans ses lettres sur la Russie, datées d'il y a cent ans), il apparaît de plus en plus que les bolchéviks ont surtout contribué à la toute dernière phase de la lutte antitsariste menée pendant des décades et des siècles par les décembristes, la « Volonté du peuple », les anarchistes, les socialistes révolutionnaires, les différents mouvements des peuples dominés par la Russie, par les sociaux-démocrates (dont les bolchéviks n'étaient qu'un rameau) ; certes, cette dernière étape, ils l'ont franchie avec grandeur, vigueur, esprit de sacrifice ; mais presque aussitôt, dès les derniers mois de la guerre civile, les bolchéviks, devenant staliniens, se sont attelés à reconstruire un nouvel impérialisme russe, mais étayé, cette fois-ci, sur une industrialisation forcenée, armé de toutes les conquêtes de la science moderne, axées sur l'utilisation impitoyable d'un énorme conglomérat humain, traité comme un minerai inanimé, fondu par ses propres souffrances et que les nouveaux tyrans croient pouvoir, à volonté, couler dans les moules standardisés prévus par leurs plans ou faire déferler comme une nuée de sauterelles sur l'Europe occidentale, l'Asie, et, plus tard, si possible, même sur l'Amérique.

Kravchenko, héritier de la vieille haine des antitsaristes, ne put se résoudre à jouir en paix des privilèges acquis aux nouveaux autocrates. Il renoua la tradition des « voluptueux du renoncement », si puissante dans le passé révolutionnaire russe (ou du « Je ne puis me taire », cri de douleur) ; il n'a pas gardé de poire pour la soif, comme font tant de révolutionnaires importants de la plume et de la parole ; devant l'immensité des souffrances de ceux d'en bas, il s'est souvenu de ce qu'on ne peut servir Dieu et Mammon ; et, quittant son poste de grand manager, il est devenu l'homme sans famille qui doit toujours s'attendre à être abattu par les agents du N.K.V.D.; un homme qui a fait cela mérite d'être sinon cru, au moins entendu. (Déjà, dans le débat qui s'ouvre autour de ce livre, quelques objections ont cherché à présenter Kravchenko comme un habile préférant la vie de l'auteur connu, dans les Etats-Unis, à l'instabilité que créent dans la nouvelle bureaucratie russse les épurations périodiques. Mais il faut se souvenir de ce que Kravchenko se sépara des gouvernements russes dès mars 1944 ; à cette époque, la majorité de l'opinion américaine était tellement favorable à la puissance moscovite que les autorités russes tentèrent de le présenter comme un déserteur pour s'efforcer d'en obtenir l'extradition. Ainsi, un homme qui a dû envisager les risques d'une exécution sommaire en Amérique même ou d'être remis au gouvernement russe ne serait en réalité qu'un calculateur habile agissant par cupidité !)

Le problème central du livre est donc celui de l'ère nouvelle qui descend sur le monde et qui, déjà, enveloppe la Russie, celle du mépris de l'homme et de la sanctification de la production, celle des termites acceptant leur lot de « gratteurs » plus ou moins bien nourris (dans le « New Deal » de Roosevelt ou la « Piatiletka » de Staline) et celle des « managers » pensant à la place des humains.

Mais à côté de ce problème, le livre de Kravchenko force à se poser tant d'autres questions : plusieurs points d'histoire importants se trouvent éclairés : la stupeur que le pacte Hitler-Staline, en 1939, fit naître en Russie ; le désarmement moral et la désorganisation matérielle que créa l'effort du gouvernement russe pour exécuter son contrat avec Hitler ; la destruction de la légende qui se crée autour de la grandeur de Staline (légende qui prend toutes les nuances, depuis celle de lui attribuer des idées simples, mais saines, jusqu'à l'adoration de son génie). Staline est peint tel qu'il est : médiocre, cruel, mêlant l'erreur au crime, mais triomphant en fin de compte parce que correspondant au mieux, parce qu'incarnant le sans scrupule d'une caste pénétrée du souci de l'égoïsme matériel immédiat obtenu en groupant et en distillant jusqu'à la dernière goutte le sang d'une masse historiquement préparée à la soumission ; et, pourtant, le cliché du « Russe adorant son knout » est manifestement faux (la preuve d'ailleurs que cette soumission, il l'interrompt périodiquement au bout de quelques siècles par des contorsions titanesques, généreuses et admirables).

Entre ces convulsions révolutionnaires, des hommes s'affirment : très peu d'hommes. La galerie de Kravchenko nous dépeint ces « grains sous la neige » : l'ouvrier Kiriouchkine qui, seul, dans une assemblée, ne vote pas à main levée et qui, traqué par les dirigeants et par la masse elle-même, explique pourquoi il ne peut « volontairement » donner son acquiescement à un relèvement « stakhanoviste » de la cadence de son labeur. C'est Julia, femme d'un des plus grands manitous du parti, en Ukraine, qui vit entre les tapis et les cristaux que lui paie son mari, et qui ne peut oublier qu'elle est au pays du « golod » et du « kholod » (de la faim et du froid). (Expliquez cela, marxistes et matérialistes ; heureusement que la vraie science connaît l'étroitesse de ses limites et se réserve quant aux événements « qui seront, sans doute, éternellement imprévisibles ».) Puis Julia, ayant connu Kravchenko encore étudiant pauvre à cette époque, l'ayant connu charnellement, mais ayant aussi par cette voie retrouvé la géhenne d'en bas, le jour qu'il faut perdre l'homme qu'elle aime, veut perdre aussi le « Mammon » qui la nourrit ; elle s'en va se fondre dans la mer humaine russe, maîtresse d'école entre quelques chaumières.

C'est enfin Eléna qui « donne son âme pour sauver ses amis » ; après des années d'hésitations, elle devient une moucharde du N.K.V.D. parce qu'elle a su que son père est mort, le corps écrasé sous les coups reçus pendant des heures dans une cave, parce qu'elle a vu son mari partir dans un camp de concentration de l'Oural, parce qu'après mille calvaires elle eut l'exceptionnelle chance de le voir et de l'entendre dire : « Eléna, ma chérie, sauve-moi si tu peux, je t'en prie ! La vie ici est plus terrible qu'on ne peut l'imaginer au dehors, plus terrible encore que le plus affreux cauchemar. On nous traite comme des bêtes. Chaque jour, les prisonniers meurent comme des mouches. On nous torture et on nous fait mourir de faim. Eléna, je t'en supplie, sauve-moi ! Je ne survivrai pas à une seconde année dans cet enfer ! »

Eléna rentra dans sa ville natale et accepta de surveiller les ingénieurs étrangers travaillant en Russie pour exécuter les commandes faites aux firmes allemandes ou américaines. Mais la moucharde saigne en elle-même et c'est là le suprême refuge. Rester des hommes malgré la torture, la torture lente et graduelle de la vie en baraquement libre ou « concentré », malgré la torture aiguë de la privation du sommeil pendant des nuits et presque des semaines, sans parler des raffinements

qu'il est simplement indigne de décrire. Limiter la déchéance, ne pas accepter le néant moral : voilà ce qui reste de possible, de réel, en Russie aujourd'hui, dans le monde demain. Savoir que c'est là le lot de quelques très rares élus et tendre désespérément à en être. C'est là ce qui subsiste de réel : tout le reste des doctrines et des thèses est pulvérisé.

L'« Ere nouvelle » nous demande plus, dit le livre de Kravchenko : en Russie, ce qui n'est pas obtenu par la torture sur le patient lui-même est extrait en torturant les siens, cela s'appelle « la responsabilité collective ». C'est le fils qui paie pour le père ; c'est la mère qui paie pour la fille. Et maint homme digne de ce nom s'écroule à la vue du tourment infligé à un être cher et qui n'a lui aucun roc moral pour le soutenir.

⁂

Mais là ne s'arrête pas le bouleversement que nous apporte Kravchenko. Il faut aller jusqu'au fond du calice.

Le nouveau tsarisme universel sera appuyé ici, en France (il ne faut pas mentir), par le prolétariat. Oui, c'est le prolétariat qui offre au parti communiste une forte minorité de centaines de milliers d'individus forts, actifs, dévoués ; ceux-là savent vaguement que ce que dit Kravchenko est vrai, mais ils se refusent à y penser ; ils essaient de murmurer qu'ici le communisme ne sera pas le même ; n'empêche, le jour où un ordre de haut-parleur ou un bout de carton passé à l'atelier ordonne une grève ou une manifestation, les prolétaires français obéissent comme les Russes.

A côté des « encartés », il y a les sympathisants, les ménagères « parce que le mien en est, du parti », les intellectuels, heureux de se faire flageller, mais juste sur la scène et avec les trémolos d'usage. Puis la grosse masse d'appui qui est à l'affût des données du pari mutuel, du communiqué du Tour de France, qui ouvertement dit qu'elle se « fout de tout » et part le dimanche pêcher à la ligne et bêcher son jardinet ; mais le jour où il faut faire grève pour la « rallonge », cette masse se réveille. Les communistes lui promettent la lune pour demain et la masse ouvrière, aujourd'hui, marche, consciemment en ce qui concerne une minorité, semi-consciemment en ce qui concerne sa plus grande part pour installer en France un régime analogue à l'autocratie russe et qui sera une filiale de cette autocratie.

C'est là une vérité dite non par lassitude et découragement, mais par besoin de clarté ; elle ne peut être tue au nom de la fidélité aux principes du syndicalisme. Les hommes de la C.G.T. de 1906 ne pouvaient pas prévoir, à presque un demi-siècle de distance, la corruption cérébrale que le machinisme créerait dans le prolétariat : ils ont cru que la lutte pour les salaires serait une école de fraternité et de dignité conduisant au désir de réaliser « la capacité » de la classe ouvrière. Les faits sont là : les prolétaires français (et sans doute ceux de l'Europe occidentale, je ne parle pas des Russes, enchaînés et des Américains que je ne connais pas assez) ne s'éveillent qu'en face des questions matérielles.

Mais le syndicalisme de 1906 nous a apporté autre chose que cette manifestation superficielle de la bataille pour la vente de la main-d'œuvre : il a été une phase du combat de l'homme écrasé qui ne voulait pas être un objet ; le syndicalisme de 1906 tenait autant à la liberté qu'au bien-être.

Aussi, c'est encore lui être fidèle que de se dresser en face du prolétariat et, quitte à être piétiné et étripé par lui, lui montrer, à lui encore, la fondrière vers laquelle il s'élance tête baissée.

Sommes-nous capables d'être ces hommes-signaux avertisseurs ? Sommes-nous prêts à « encaisser » : pas seulement des coups et des insultes occasionnels, pas même la mort à grand tralala contre un mur dans la rue ou le corps labouré dans une cave, et cela par les siens ? Sommes-nous (nous tous, y compris, bien entendu, le signataire de ces lignes) prêts à perdre nos chères habitudes, le dîner à heure fixe, la promenade dominicale, sommes-nous prêts à affronter « la soupe à la grimace » dans la vie familiale, sommes-nous prêts à laisser nos enfants à eux-mêmes, parce que la tâche des « alerteurs » est jalouse et absorbante ?

Qui sait ? Mais ceux qui auront lu Kravchenko et retomberont dans notre somnolence (inquiète et douloureuse, mais somnolence tout de même) sentiront pour toujours, dans leur pensée, bourdonner la rengaine des concentrationnaires russes mugissant dans leur avilissement :

> Celui qui n'y a pas été, il y viendra,
> Celui qui y est passé, n'oubliera pas.

Sans doute, pour être tranquilles, après une pareille présentation du livre, nombreux seront ceux qui ne liront pas « J'ai choisi la liberté », mais ceux-là auront connu au moins, eux aussi, ce « premier avertissement sans frais ».

UN RUSSE HERETIQUE.

ENNEMI N° I

Un secrétaire d'Union départementale accrocha l'autre jour un de nos amis :

— Tu es bien de la Révolution prolétarienne *? Au prochain congrès, je te demanderai de t'expliquer sur ce que vous avez osé écrire : « N'ayez pas peur de tomber dans l'anticommunisme en regardant le stalinisme comme l'ennemi n° 1 ».*

Notre ami répliqua :

— Je m'expliquerai très volontiers. Cela me sera facile. Il me suffira de continuer la phrase de Monatte dont tu parles et de lire tout le paragraphe : « Notre soi-disant anticommunisme n'a rien à voir avec celui des bourgeois. Eux ont peur du communisme. Nous, nous l'appelons. Ce que nous reprochons aux partis communistes actuels et à leur Internationale : c'est précisément d'avoir renié le communisme, d'être infidèles à l'internationalisme et à la lutte de classes, c'est d'être des partis fascistes rouges et des instruments de l'impérialisme russe ».

Notre secrétaire stalinien ne trouva rien à répliquer.

Il est probable qu'il a dû demander à l'échelon supérieur ce qu'il aurait fallu répondre. Que lui aura-t-on conseillé ?

Sans doute ceci : dans l'impossibilité de faire une réponse sérieuse, il n'y a qu'à porter le débat sur des querelles personnelles ; ainsi les différends d'idées sont escamotés.

Aux "Marxistes" dirigistes

JE VOTE POUR LE LIBRE ÉCHANGE

KARL MARX

Phrase finale du
" Discours sur la question du libre échange "
prononcé à l'Association Démocratique de Bruxelles dans la séance publique du 7 janvier 1848
(Reproduit dans " Misère de la Philosophie ", Bureau d'Editions, 1937)

Notes d'Economie et de Politique



DIRIGISME = PENURIE. CONFIRMATION « A CONTRARIO »

Nous avons dit le mois dernier que si les Français ont été réduits, toute cette année, à une ration de pain inférieure à celle du temps de guerre, et si cette ration est maintenant à peu près nulle, la cause, la cause directe, la seule cause, s'en trouve dans le dirigisme. Car, qu'on ne nous casse plus les pieds avec les destructions de guerre : les terres à blé n'ont pas été détruites, que je sache, par la guerre ; ni, en quantités sensibles, les charrues et les attelages. Si l'on récolte moins de blé, c'est qu'on a moins semé, et si l'on a moins semé, c'est que l'Etat est passé par là : en imposant pour le blé un prix inférieur à sa valeur, il a, par cela même, supprimé le blé.

Mais, si évidente que soit une constatation, il est toujours bon de la confirmer par un recoupement. Le meilleur recoupement est celui que fournit le phénomène contraire. Si là où l'on se trouve en présence d'un fait contraire à celui que l'on a envisagé, on constate qu'il entraîne une conséquence également contraire, on peut être à peu près sûr que l'on ne s'est pas trompé.

Dans le cas du blé, cette démonstration **a contrario** nous est fournie par l'Amérique. Aux Etats-Unis, il n'y a point de dirigisme, au moins en ce qui concerne le blé. Les restrictions de prix imposées durant la guerre ont été levées à la suite d'une vaste démonstration d'action directe de la part des paysans, et le résultat est celui-ci : la récolte de blé va s'y monter à un milliard et demi de boisseaux, chiffre jamais encore atteint, et qui est presque le double de la moyenne des récoltes de ces dix dernières annés (800 millions de boisseaux).

Certes, des conditions météorologiques favorables ont été pour quelque chose dans ce chiffre record, mais elles ne sauraient expliquer à elles seules un accroissement aussi considérable. Si les cultivateurs américains vont récolter beaucoup plus, c'est, avant tout, parce qu'ils ont semé beaucoup plus ; et s'ils ont semé beaucoup plus, c'est parce que le prix du blé avait monté, et si le prix du blé a monté c'est parce que le monde, dans son ensemble, manquait de blé. La régulation de la production s'est effectuée au mieux par le libre jeu des prix. Si, aujourd'hui, l'Europe — malgré son dirigisme — ne crève pas complètement de faim, c'est uniquement grâce à l'Amérique, grâce à la liberté économique de l'Amérique.

Les exportations massives de blé auxquelles procèdent actuellement les Etats-Unis sont d'autant plus remarquables que si, vers le milieu du siècle dernier, les Etats-Unis avaient été d'importants exportateurs de blé, ils avaient pratiquement cessé de l'être durant les dernières décades, l'accroissement de leur population industrielle leur faisant consommer à peu près tout le blé qu'ils produisaient. Que, du jour au lendemain, ils aient pu ainsi redevenir exportateurs (sans s'imposer à eux-mêmes de restrictions alimentaires) montre quelle extraordinaire souplesse possède l'économie libérale, malgré tout ce qu'en prétend notre néo-bourgeoisie d'intellectuels, pour qui le socialisme est la suppression de la liberté et non celle de l'exploitation de l'homme par l'homme.

DIRIGISME = MENSONGE. LE CAS DE L'OR

Dans le courant du mois dernier, la présidence du Conseil émit un communiqué par lequel elle démentait les bruits concernant une prochaine dévaluation du franc. Démenti qui ne fut point sans étonner, car personne n'avait perçu de pareils bruits.

La raison de ce démenti se trouvait tout simplement en ceci : que le franc venait, à l'instant même... d'être dévalué. Hanté par ce qu'il venait de faire, ce pauvre Ramadier démentait qu'il le ferait !

Le franc a été dévalué. Entendons-nous. On n'a pas reconnu officiellement sa dévaluation. Nous vivons dans l'ère du camouflage et du mensonge. Donc, officiellement, le franc vaut toujours le même poids d'or, soit la 134e partie d'un gramme d'or, mais l'Etat français, non moins officiellement, donne, désormais, non pas 134 francs pour un gramme d'or, mais bien 170 francs, au minimum. Tel est, en effet, le prix auquel l'Etat français paie l'or, depuis le 28 mai dernier, aux mines d'or des colonies françaises, prix auquel s'ajoutent encore certaines primes à la production. Or, comme l'or des colonies françaises est le seul or que l'Etat français achète, car il oblige les compagnies minières de ses colonies à lui vendre leur production, alors que nulle part ailleurs dans le monde on accepterait de lui donner un gramme d'or pour 134 francs, ou même 170 francs, il s'ensuit que l'or vaut désormais, officiellement, 170 francs le gramme et que, par conséquent, le franc ne vaut plus que la 170e partie d'un gramme d'or, car, à moins que les mots français n'aient complètement changé de sens, quand on dit qu'une chose vaut un certain prix, cela veut dire qu'on l'achète à ce prix.

La 170e partie, au lieu de la 134e partie, cela fait une diminution de 27 % ; la dévaluation qui a été faite du franc est donc de 27 %. Et même plus, si l'on tient compte des primes.

Ainsi, dans les paroles officielles, le franc n'est pas dévalué, mais, dans les faits officiels, il l'est. Quels jeux d'acrobates !

Il est intéressant de noter la cause pour laquelle l'Etat français a été obligé à cette dévaluation. Cette cause est que, malgré toutes les mesures policières, l'Etat n'arrivait plus à arrêter la « fraude ». Le prix auquel il achetait l'or était tellement au-dessous de la valeur de celui-ci qu'il ne parvenait plus à empêcher que l'or produit dans les colonies françaises d'Afrique ou d'Amérique n'en passe clandestinement les frontières pour être vendu, cette fois, à sa valeur dans les pays étrangers voisins.

Ainsi, une fois de plus, le « marché noir » et la contrebande ont joué leur rôle de régulateur de l'économie, ils ont agi dans le sens du rétablissement de l'équilibre et de la vérité économiques. L'Etat a beau faire. Sauf, je le répète, s'il est armé d'un Guépéou et de la terreur en permanence, agissant sur un peuple apathique, comme c'est le cas en pays slaves, il ne peut pas maintenir indéfiniment les prix en état de déséquilibre, car les « fraudeurs », c'est-à-dire ceux qui pratiquent des prix qui correspondent aux valeurs vraies des choses et de la monnaie, deviennent plus nombreux, plus actifs et plus audacieux au fur et à mesure que les faux prix imposés par l'Etat et le vrai prix s'écartent davantage l'un de l'autre, et ils obligent, par là, l'Etat à jeter, pour le moins, du lest.

Je le regrette pour ces messieurs qui ont un respect invétéré de l'Etat, ceux pour qui tout ce que fait l'Etat est sacré et pour qui tout ce qui contrevient aux ukases de l'Etat est « immoral », mais c'est l'Etat qui, dès qu'il se met à diriger l'économie, c'est-à-dire à la fausser, est le fraudeur, car il prétend imposer des valeurs fausses ; et ce sont, au contraire, les « fraudeurs » qui sont les défenseurs de la probité économique : grâce à eux, l'Etat ne peut pas s'en écarter outre mesure.

Quand un nouvel Erasme écrira-t-il : « Eloge de la fraude » ?

⁂

Puisque nous en sommes à la question de l'or, signalons qu'il est fortement question à New-York d'une dévaluation... du dollar. Non pas, bien entendu, d'une dévaluation du dollar par rapport au franc, mais, comme pour le franc, d'une véritable dévaluation, une dévaluation par rapport à l'or. Car, bien que les Etats-Unis aient une économie infiniment moins dirigée que celle de l'Europe, le dirigisme n'y sévit pas moins dans certains domaines, notamment dans le domaine monétaire.

Au temps de la monnaie d'or effective, la dévaluation était quelque chose d'inconnu. En ces temps d'économie rationnelle, la « libre frappe » de l'or existait. C'est-à-dire que chacun pouvait porter son or à la Monnaie, et on lui rendait le même poids (aux frais de frappe près) sous forme de pièces. Entre ces pièces d'or (dollars) et l'or brut il ne pouvait donc y avoir une différence notable de valeur. De même, chacun pouvait porter à la banque qui les avait émis tous les billets qu'il voulait, et la banque lui remettait, en échange, des pièces d'or correspondant au nombre de dollars qui était inscrit sur le billet. Maintenant, il n'en est plus de même. Tout comme les Etats européens, l'Etat américain a mis l'embargo sur l'or, les pièces d'or ne peuvent plus circuler, elles demeurent empilées dans les coffres des banques d'Etat. Si vous portez de l'or à ces banques, elles ne vous remettront pas des pièces d'or, mais de simples billets de banque sur lesquels est marqué un chiffre de dollars que l'Etat a fixé arbitrairement.

Comme toujours, cette intervention de l'Etat a pour but et pour résultat de permettre un mensonge : le nombre de dollars qui est porté sur le billet de banque que l'on vous remet ne correspond pas à la vraie valeur de l'or que vous avez remis.

Or, pour l'instant, il arrive ceci : le Canada, qui est un gros producteur d'or, le principal producteur après le Transvaal (compte non tenu de la Russie sur les productions de laquelle on ne sait jamais rien), a vu, comme tous les pays du monde, son billet de banque se déprécier, à cause de l'inflation à laquelle, durant la guerre, il a dû procéder, ce qui a entraîné une hausse des prix. Il s'ensuit que les mines d'or du Canada ont à payer, pour leur outillage, leur main-d'œuvre, etc., des sommes plus élevées. Et comme le nombre de dollars-papier que l'Etat leur remet en échange de l'or qu'elles extraient est toujours le même, les mines ne peuvent plus que difficilement faire face à leurs frais d'exploitation. Si on veut qu'elles continuent à produire, il va donc falloir que l'Etat canadien leur remette davantage de dollars-papier pour une même quantité d'or (exactement comme vient de le faire avec le franc l'Etat français), autrement dit qu'il accepte qu'un de ses dollars-papier corresponde à un moindre poids d'or, c'est-à-dire qu'il dévalue son dollar.

Mais si le Canada dévalue son dollar et que le dollar des Etats-Unis reste immuable, cela entraînera, pour des raisons bien connues — et sur lesquelles je n'ai pas le temps d'insister ici — de grandes difficultés pour les Etats-Unis lorsqu'ils voudront vendre leurs produits au Canada. Si donc Washington veut conserver son marché canadien, il faut qu'il dévalue, lui aussi, son propre dollar. D'où la perspective d'une prochaine dévaluation du dollar dans toute l'Amérique du Nord.

Et c'est ainsi que la vérité économique, aussi bien en Amérique qu'en Europe, oblige de temps en temps les Etats à revenir vers elle lorsqu'ils s'en sont trop écartés. En France, c'est la fraude qui a joué le rôle de régulateur ; en Amérique, c'est la crainte d'un arrêt de la production. Mais comme l'Amérique, étant beaucoup moins « dirigée » que la France, est sensiblement moins pourrie qu'elle, la dévaluation, lorsqu'elle s'y produira, sera officiellement déclarée ! Le jour où l'on paiera plus de dollars pour un gramme d'or, on ne continuera pas à prétendre que le dollar « vaut » toujours le même poids d'or !

LA PROPOSITION MARSHALL

Le bloc de l'Est entraîne nécessairement un bloc de l'Ouest

La proposition que Marshall a faite à l'Europe de demander une aide globale à l'Amérique comporte un aspect politique et un aspect économique.

Politiquement, il s'agissait, soit d'amener la Russie à lever le rideau de fer qu'elle a abaissé à travers l'Europe, et de s'intégrer, elle et ses satellites, dans un système paneuropéen, soit de constater une fois de plus le refus russe d'avoir des partenaires — pas seulement des vassaux — et, partant de là, d'organiser l'Europe sans la Russie, c'est-à-dire, pour s'exprimer plus franchement, de poser le premier jalon d'une unification économique, puis politique, des différents pays européens situés en deçà du rideau de fer.

Au moment où j'écris, on vient d'apprendre que c'est le second terme de l'alternative qui, comme il était à prévoir, s'est réalisé. Molotov n'a rien voulu savoir ; et Bevin-Bidault ont décidé de poursuivre l'établissement d'une demande collective de l'Europe à l'Amérique, sans la Russie, c'est-à-dire avec les pays de l'Europe occidentale seuls, bien qu'il ne soit pas exclu que Staline ne fasse participer à la nouvelle organisation un ou deux de ses satellites afin de savoir ce qui s'y passe, et de mettre, au besoin, des bâtons dans les roues.

Ainsi, le déroulement des événements se poursuit à une cadence accélérée. Plus le bloc des Etats orientaux se consolide ou s'étend, sous la domination de la Russie, et plus s'affirme, par réaction, la nécessité d'un bloc occidental, sous la direction de l'Amérique. Ce sont comme deux armatures isolées d'un condensateur, toute nouvelle charge apportée sur l'une entraîne **ipso facto** l'apparition d'une charge égale et de sens contraire sur l'autre ; cela jusqu'au moment où les charges sont devenues telles que leur coexistence est impossible : alors, l'orage éclate, l'étincelle se produit.

L'établissement par l'Europe occidentale d'une demande commune d'aide à l'Amérique n'est évidemment qu'une amorce très modeste de la constitution d'une Union de l'Europe occidentale, elle n'en est pas moins le premier pas, et l'on sait qu'il n'y a que le premier pas qui coûte ! Les autres suivront, sans doute assez rapidement. Ainsi les Etats-Unis posséderont un solide avant-poste pour le conflit qui vient.

Remarquez bien que cette Union va se former à la suite d'une demande américaine, et ayant comme premier objet l'établissement d'un lien commun avec l'Amérique. Dès le départ, l'Union européenne se trouve donc marquée. Lorsque, à peine arrivé au pouvoir, le gouvernement travailliste britannique reprit de Churchill l'idée d'une union franco-britannique autour de laquelle se seraient agglomérés les autres pays de l'Europe occidentale (ce que nous avions si souvent préconisé dans la « R. P. » d'avant guerre sous la dénomination de commonwealth franco-britannique, ou d'internation), cette union, si elle avait été alors réalisée, aurait eu un tout autre caractère que celle qui s'annonce maintenant. Ç'aurait été vraiment une libre union européenne, formée sans pression extérieure, et faite, sinon pour lutter contre l'Amérique, au moins pour, en partie, se préserver d'elle. Mais les gens du Kremlin, qui n'ont pas l'habitude de voir beaucoup plus loin que leur nez, vociférèrent. Avec leur pesante outrecuidance, ils jetèrent l'anathème, eux qui venaient de faire le bloc de l'Europe orientale, sur ces peuples de l'Occident qui avaient l'audace de vouloir s'unir sans leur permission. Ils prétendirent voir dans cette union une menace pour leur « sécurité », alors qu'au contraire, elle leur eût assuré une excellente protection contre l'Amérique, la seule puissance qu'ils ont réellement à craindre, car seule elle est à leur taille.

D'autre part, et surtout, le projet Bevin se heurtait

à l'étroitesse d'esprit et au chauvinisme stupide qui forment maintenant la caractéristique du peuple français.

L'hostilité de la France, tout au moins celle de ses milieux politiques, de Thorez à de Gaulle, étouffa donc dans l'œuf le projet anglais d'une union européenne occidentale libre.

Mais la nécessité historique trouve toujours à faire son chemin. « Sortir de la nation », comme nous disions dans les années 1935, est une nécessité pour les Etats d'Europe, qui devient chaque année plus pressante. Les souvenirs et les vestiges du passé, la difficulté de se débarrasser d'une vieille peau qui vous convenait très bien autrefois et dans laquelle on a connu des jours brillants, rendent les Etats européens incapables de sortir, d'eux-mêmes et par eux-mêmes, de la nation ; ils ne vont en sortir que par force, sous la pression d'une puissance extérieure. La fédération de l'Europe occidentale, au lieu d'être un substitut à l'empire, sera un boulevard de l'empire.

La guerre a vraiment trop bon dos !

Mais la proposition Marshall n'a pas qu'un aspect politique ; elle présente également un aspect économique. L'accord européen, à objectif très limité, que Marshall demande, ne pourra se développer que s'il possède par le fait même de cet objectif, un solide fondement économique.

Ce fondement, quel est-il ?

Dans nos lamentations sur l'état de nos finances ou de nos estomacs, c'est à la guerre que nous attribuons tous nos maux. Eh bien, non ! Si cela peut être vrai, en ce sens que la guerre a accéléré le vieillissement de la société bourgeoise, et tout particulièrement de la société européenne, et que les maux dont nous souffrons ne sont autres que ceux qui proviennent de la sclérose des vieillards, cela n'est pas vrai dans le sens où on l'entend ordinairement, c'est-à-dire comme signifiant que ces maux sont dus aux destructions produites par la guerre.

Certes, il y a eu, durant la dernière période des hostilités et tout de suite après elle, un court moment où ces destructions ont été la cause de pénuries et de disettes, mais il y a longtemps, tout au moins en ce qui concerne l'Europe occidentale, que ce temps est révolu.

Je disais plus haut que ce n'était pas la destruction des terres à blé qui faisait que la France manquait de pain. On peut en dire autant de tout, aussi bien en ce qui concerne la production industrielle que pour ce qui concerne la production agricole.

Ce n'est pas la destruction des vignobles qui a fait que nous n'avions jusqu'à hier qu'un ou deux litres de vin par mois ; ce n'est pas à cause de l'abattage du bétail que nous n'avions pas de viande ni de lait, puisque, de l'aveu même des statisticiens officiels, il y a aujourd'hui, en France, plusieurs centaines de milliers de bêtes à cornes de plus qu'en 1939.

De même pour l'industrie. On dit : « Si l'industrie ne marche pas mieux, c'est faute de charbon. » Mais le manque de charbon ne provient pas des destructions de la guerre : les mines de notre bassin du Nord et du Pas-de-Calais sont intactes (alors qu'en 1918 elles avaient été inondées), les charbonnages britanniques, principales sources du charbon européen, n'ont pas été touchées, la Silésie produit sensiblement plus de houille qu'avant la guerre, et les puits de la Ruhr eux-mêmes n'ont besoin de rien, ainsi que vient de le confirmer Marshall, en refusant un prêt que la Banque Internationale voulait faire pour leur rééquipement.

Il en est de même pour les autres sources d'énergie. On sait que la production française d'électricité est quelque cinquante pour cent supérieure à celle d'avant guerre, ce qui implique, non un nombre moindre d'usines, mais, au contraire, un nombre supérieur à celui d'avant guerre. Quant au pétrole, sa production, notamment celle du grand trust européen Royal-Dutch-Shell, atteint des chiffres auxquels elle n'était jamais parvenue.

Les matières premières, non plus, ne manquent pas. Non seulement la laine d'Australie ou le coton d'Amérique n'ont pas été touchés par les destructions de la guerre, mais, dès la fin des hostilités, il y avait sur place, en Europe même, des stocks de textiles plus élevés que jamais, car les Etats alliés en avaient accumulé des quantités considérables pour les besoins de leurs armées. Quant au caoutchouc, il est déjà tellement surabondant que son prix est en train de s'effondrer sur les marchés de Singapour.

Incriminera-t-on la destruction des moyens de transport ? Il est certain que celle-ci a eu une influence durant quelques semaines, et même peut-être quelques mois, mais pas plus. Les chemins de fer français transportent depuis longtemps déjà autant de marchandises qu'en 1939, et quant à la flotte marchande mondiale, elle est **plus importante** qu'avant guerre, la construction des Liberty ships, dont le tonnage, à lui seul, équivaut à celui de toute la flotte britannique de 1939, ayant beaucoup plus que compensé les pertes dues à la guerre sous-marine.

Alors ?

Alors, il y a simplement ceci, qu'à la liberté on a substitué l'esclavage. Et que l'esclavage est incompatible avec une économie saine, avec un développement convenable de l'économie moderne.

Esclavage partout, et sous toutes les formes !

Mise en esclavage du peuple allemand et de l'économie allemande. Main-d'œuvre servile en France, en Angleterre, sous la forme de centaines de milliers de prisonniers allemands. Enchaînement de l'activité économique intérieure par le contrôle de la production, le contrôle de la main-d'œuvre, le contrôle des salaires, le contrôle des prix. Enfin, et c'est le point sur lequel je veux insister pour l'instant : suppression de la liberté des échanges extérieurs.

Autrefois, compte tenu des droits de douanes, vous, simple particulier, pouviez acheter à l'étranger ce qui bon vous plaisait. Vous pouviez le faire parce que vous pouviez payer ce que vous achetiez. Les monnaies des différents pays circulaient, en effet, librement d'un pays à l'autre. Vous vouliez acheter du coton en Amérique ? Vous envoyiez à votre vendeur le nombre convenu de billets de banque français ; ou bien, si votre vendeur préférait être payé en billets de banque américains, vous trouviez facilement, en France ou en Amérique, un possesseur de billets de banque américains qui vous les donnait en échange de vos billets français, l'échange des uns contre les autres se faisant selon un rapport que vous établissiez librement entre vous. Aujourd'hui, il n'en est plus de même ! Les Etats sont intervenus pour empêcher que quiconque ne sorte du pays on n'y entre aucune monnaie, nationale ou étrangère (1), si bien qu'il vous est impossible de payer vos achats à l'étranger, ou de recevoir le prix de ce que vous y vendriez, donc de commercer avec l'étranger. Autrefois, le libre échange des monnaies avait créé un véritable système de monnaie internationale ; aujourd'hui, il n'y a plus de monnaie internationale : chaque Etat est verrouillé à l'intérieur de son propre système monétaire.

Pourquoi les Etats ont-ils fait cela ? Toujours pour mentir. Pour pouvoir attribuer à leur monnaie, par rapport aux monnaies des autres pays, une valeur fausse, une valeur fictive ne correspondant pas à sa vraie valeur. Le libre échange des monnaies aurait, par exemple, abouti à ce qu'un dollar s'échange contre 250 francs ; en interdisant ce libre échange, en s'instituant seul échangiste de sa monnaie avec l'étranger, l'Etat a pu créer pour celle-ci un prix de monopole, qu'il a fixé

(1 Sauf, bien entendu, des quantités insignifiantes, à titre d'argent de poche.

lui-même, arbitrairement, à 120 francs pour un dollar.

D'où deux conséquences. Les particuliers ne pouvant plus commercer librement avec l'étranger, l'Etat est devenu le seul maître du commerce international, seul il décide de ce qui sera acheté ou vendu à l'étranger, et à quels prix. Or l'Etat est toujours mû, avant tout, par des mobiles politiques, et non par des mobiles économiques. De sorte que le commerce extérieur du pays n'a plus lieu en fonction des besoins économiques du pays, ce qui empêche la machine économique de tourner rond.

En second lieu, puisque le prix que l'Etat a fixé arbitrairement pour sa monnaie est un prix faux, lorsqu'une transaction commerciale a lieu entre deux Etats, aucun d'eux ne veut, sauf cas exceptionnel, accepter la monnaie de l'autre. Chacun n'accepte de livrer ses marchandises qu'à condition qu'on lui donne, en échange, non de la monnaie, mais d'autres marchandises : le troc est ainsi devenu la forme régulière du commerce extérieur. Or, il est inutile, je pense, d'insister sur l'infériorité du troc comme procédé commercial, sur l'impossibilité de procéder à des échanges actifs sans le secours d'une monnaie. Si vous en doutez, vous n'avez qu'à songer à ce qui vous adviendrait si, pour vos achats quotidiens, vous n'aviez pas de monnaie. Si, produisant, par exemple, des souliers, il vous fallait aller à la recherche du paysan ou du tisseur qui a besoin de souliers, afin de pouvoir donner vos souliers en échange des légumes dont vous avez besoin pour dîner, ou contre du drap qui vous est nécessaire pour vous faire un complet.

Or, cette même paralysie qu'apporterait le retour du troc dans notre vie intérieure, le troc l'a déjà apportée dans le commerce extérieur.

Et pourtant, le commerce extérieur est aujourd'hui une nécessité pour tous les Etats européens. Le régime de grande liberté économique qu'a connu le monde, au cours du siècle dernier, sous l'égide de l'Angleterre, a créé entre les différentes parties du monde une certaine division du travail. Division du travail qui était loin d'être complète mais qui, cependant, était suffisamment poussée pour que la paralysie des échanges entre les différents Etats ait conduit l'économie de chacun d'eux au déséquilibre, à la paralysie générale ou à des réadaptations douloureuses.

Là se trouve sans doute la raison principale du malaise économique actuel de l'Europe. Et c'est sans doute, en partie, pour y remédier que Marshall, consciemment ou non, a fait son appel à l'Europe. Les échanges au ralenti que les différents pays d'Europe ont pu faire, tant bien que mal, jusqu'à présent, au moyen du troc, vont être de plus en plus difficiles à cause de la difficulté de plus en plus grande de régler la soulte du troc, maintenant que les quelques réserves d'or ou de crédit que chacun possédait commencent à se trouver épuisées. Or si l'aide que l'Amérique accepte de fournir à l'Europe n'est que globale, si elle n'est point une simple addition arithmétique des besoins de chaque pays pris en particulier, mais leur addition algébrique, c'est-à-dire la somme des insuffisances des uns **moins** les excès des autres, les différents Etats européens devront bien, **volens nolens**, trouver le moyen d'échanger entre eux et, d'autre part, d'échanger avec l'extérieur, puisqu'il leur faudra échanger avec l'Amérique

Tel est le problème que Marshall pose à l'Europe et qu'il l'oblige à résoudre.

R. LOUZON.

Pas de Carnet du Sauvage, ce mois-ci. Notre Sauvage se repose, quelque part en France et, dans son isolement... momentané, il est devenu tellement sauvage qu'un stylo lui paraît trop civilisé.

Pas non plus de rubrique Dans l'Internationale. *Notre ami Alfred Rosmer est souffrant depuis plusieurs semaines. Nous espérons qu'il pourra bientôt reprendre sa place parmi nous.*

D'autre part, l'abondance des matières nous oblige à remettre des papiers fort intéressants.

LA POLYGAMIE ISLAMIQUE, DERNIER CRI DU FEMINISME !

Espoir, l' « organe central » du *parti communiste* prétendu *marocain*, porte en exergue une devise, une belle devise :

« *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.* »

Les hommes... Mais pas les femmes !

Lisez l'article qui, sur deux colonnes, s'étale en première page du numéro du 25 mai.

CE MARIAGE N'ETAIT PAS UN CRIME !

C'est à Paris que l'amour a fleuri, et sans crainte. Félicie, la petite Parisienne, a suivi Mohamed, son compagnon. Jamais les cieux du Souss (1) n'ont abrité tant de confiance et de tendresse réciproques. Après de longues années, nul ne reconnaîtrait Félicie sous le haïk blanc des femmes du pays !

Félicie est l'épouse de Mohamed et elle est Marocaine.

Puis elle a perdu sa jeunesse ; peu importe la vieillesse lorsque le corps est sain, mais hélas ! la maladie s'empare de Félicie. Qui donc prendra soin de Mohamed ? Qui élèvera leurs cinq enfants si forts et si beaux ? Oui, il est sage que s'installe au foyer une femme plus alerte, la seconde compagne de Mohamed.

Dans la maison de Félicie, à nouveau vibre la joie et règne la quiétude... Pas pour longtemps !

Un matin, un capitaine des Affaires indigènes et un caïd emprisonnent Mohamed et la jeune épouse : ce mariage est un crime ! Félicie est Française !

La seconde femme de Mohamed tissera de longs jours les tapis d'épaisse laine, ces tapis magnifiques dont la précieuse vente intéresse, sans nul doute, ceux qui savent si bien séquestrer les jeunes femmes aux doigts agiles.

Indignée, Félicie se rend à Rabat où, sans peine, elle peut officiellement se convertir à l'Islam.

Il a bien fallu relâcher les deux prisonniers !...

Ces lignes sont signées L. M., initiales absolument claires pour les Casablancais : le ménage M. est la cheville ouvrière locale du parti et la dame, qui se prénomme L... est *présidente de l'* « *Union des femmes* ».

Ainsi, pour la femme française qui prétend présider les femmes du Maroc, lorsqu'une épouse vieillit, il est SAGE QUE S'INSTALLE A SON FOYER UNE FEMME PLUS ALERTE !

...« *Mais où s'arrêteront-ils ?* », demandait il y a une dizaine d'années la R. P., un jour que les communistes avaient fait je ne sais plus quel lâchage de pieds aux remplilés de l'armée.

Oui, où s'arrêteront-ils ?

En tout cas, l'étape d'aujourd'hui vaut d'être marquée. Les voilà à vanter la conversion à l'Islam comme moyen de lutte contre la monogamie.

Des gens qui se réclament du *progrès !*

Mais quand donc comprendra-t-on, qu'au moins par démagogie, ils sont un *parti réactionnaire ?*

(1) Plaine du Sud marocain.

JUSTICE DE PARTISAN

« En traitement dans une ville d'eaux, je lis tardivement le *Figaro* de mardi, où Mauriac me met en cause — et d'une façon dont je lui sais le plus grand gré. Je le remercie de sembler ne pas vouloir douter que je m'indigne avec lui, au nom d'une même conception de la justice, contre les règlements de comptes auxquels nous avons trop souvent l'impression d'assister, depuis deux ans.

» Mais, attention... Si les rôles étaient inversés et si ceux que l'on assemble présentement pour constituer des jurys implacables se trouvaient soudain au banc des accusés, j'ai tout lieu de croire que ceux qui s'insurgent aujourd'hui feraient preuve, dans la fonction de juges, d'une intolérance analogue, d'une égale partialité.

» Parce que, quoi qu'en dise Mauriac, nous sommes bien « en révolution » et voués, à des tribunaux politiques, à des tribunaux « révolutionnaires ».

» Parce que, dans cette France, dans cette Europe qu'écartelèrent les fanatismes, il n'y a plus partout que des « partisans ». (Un mot — notons-le — qui, dans ma jeunesse, ne s'employait guère qu'avec un sens péjoratif ; et qui, pour la jeunesse contemporaine, n'éveille plus qu'une notion exaltante d'énergie, de courage conscient, d' « engagement », de valeur virile !)

» Qui se soucie encore de comprendre l'adversaire ? Et qui aurait la faiblesse de lui chercher des excuses ? ...Où les haines s'affrontent, la raison n'a pas de prise. A quoi bon prêcher la clémence, ou simplement la justice, dans cette jungle ? »

Roger MARTIN DU GARD.

(Lettre au *Figaro*, 11 juin 1947.)

Deux années de gouvernement travailliste

I. UN BILAN DE LA POLITIQUE INTERIEURE ET EXTERIEURE.

Il est indiscutable que l'Angleterre connaît, depuis deux ans, sa plus importante révolution, révolution pacifique, certes, accomplie légalement dans le cadre d'un rouage politique traditionnel, mais une vraie révolution, et qui a successivement affecté tous les domaines, économique, administratif, social, colonial. Et cela dans un espace de temps record, qui a essoufflé un Parlement peu habitué à travailler vite, et a même effrayé les leaders travaillistes eux-mêmes.

Une des raisons les plus importantes du succès inattendu des candidats travaillistes aux élections de juillet 1945 (393 sièges, majorité de 148) fut en effet l'assurance donnée aux électeurs d'un progrès graduel dans tous ces domaines. Tout le monde réclamait du nouveau, tout le monde, sans que le prestige de Winston Churchill soit diminué, avait hâte d'oublier tout ce qui pouvait rappeler la guerre, tout le monde surtout se souvenait du désastre causé par une politique hésitante au lendemain de 1918, et réclamait un « programme », mais un programme réaliste et pratique, suffisamment souple pour compter avec les tâches urgentes d'une économie ruinée par la guerre, aussi bien qu'avec le processus du régime parlementaire. Or la brochure travailliste : « Face à l'avenir », avait de quoi satisfaire tout le monde : la classe ouvrière, par un panorama de realisations sociales impressionnant, et les classes moyennes, par une profession de foi démocratique qui garantissait aussi bien la propriété privée que le rôle de l'opposition dans les Chambres ou la quasi-indépendance des autorités locales. Enfin, « Face à l'avenir » mettait avec force l'accent sur la double tâche pratique du futur gouvernement, et la double transition qu'il s'agissait de ménager : d'une part, transformer une économie de guerre dans un pays ruiné en une économie de paix dans un monde où l'Angleterre a perdu la première place ; d'autre part, transformer une économie capitaliste fondée sur l'entreprise privée en une économie socialiste fondée sur le contrôle de la production et de la distribution de la richesse nationale.

Si unanime qu'ait été l'acceptation de ce programme, il y a deux ans, il n'est pas certain, aujourd'hui, que les réalisations obtiennent la même approbation. Parmi les mécontents, on pourrait distinguer des catégories : ceux qui jugent qu'on va trop vite, ceux qui jugent qu'on ne va pas assez vite, ceux qui jugent qu'on s'est écarté de la bonne route, surtout en politique extérieure, et enfin tous ceux qui avaient voté « rouge » pour que ça change, que les restrictions alimentaires, la crise charbonnière ou la situation internationale ont déçus, et qui se désintéressent de la politique. La Conférence du Parti, tenue à Margate la semaine de la Pentecôte, n'a pas apporté les révélations que certains escomptaient, pas plus que la série de pamphlets « rebelles » ou « autorisés » qui l'ont précédée. Une consultation du pays (qui n'aura pas lieu en principe avant 1950) aurait peut-être réservé une surprise du même genre qu'aux dernières élections générales.

De l'économie de guerre à l'économie de paix.

S'il est prématuré de s'interroger sur les conséquences de la nationalisation des mines par exemple, à peine entrée en vigueur, ou des nouvelles lois sociales, qui n'existent encore que sur le papier, il est plus concluant d'examiner comment le gouvernement Attlee a « fait face » à la difficile situation économique intérieure d'après guerre. Là, toutes les mesures urgentes ont été prises.

La situation économique intérieure était déjà loin d'être florissante avant la guerre. Les industries anciennes (charbon, acier, coton), établies depuis la révolution industrielle du XIXe siècle, n'ayant transformé depuis ni leur matériel ni leurs conditions de travail, étaient facilement distancées, à l'intérieur par des industries nouvelles (automobile, électricité), à l'extérieur par les pays mieux outillés. Prix de revient élevés, salaires bas, chômage intensif dans les régions d'industries anciennes (Pays de Galles), telle a été la situation entre les deux guerres. Or, il y a du chômage lorsque la consommation est inférieure à la production, c'est-à-dire lorsque celle-ci n'est pas tout entière absorbée, à l'extérieur par les exportations, et à l'intérieur parce que le pouvoir d'achat est trop bas. Un danger inverse, qui est l'inflation, se présente lorsque la production des marchandises demandées n'augmente pas en proportion du pouvoir d'achat. Pendant la guerre, il n'y eut évidemment ni chômage ni danger d'inflation, une production intensive n'arrivant pas à couvrir une consommation encore plus intensive de matériel. Avec la fin de la guerre, deux conversions difficiles étaient indispensables : une conversion de main-d'œuvre, allant de pair avec la démobilisation, et une conversion de produits de guerre en produits de paix.

La démobilisation fut menée rapidement : il y avait, en juin 1945, cinq millions d'hommes mobilisés et quatre millions dans les industries de guerre ; un an après, les chiffres étaient réduits à 1.500.000 et un million. Pour faire face au premier danger, le chômage, le gouvernement a immédiatement adopté une politique de contrôle général de la production, de façon que la priorité sera bien assurée d'une part aux marchandises les plus demandées (de consommation ou d'exportation), de l'autre aux régions d'industries anciennes où le travail a toujours manqué. Puis, pour faire face au second danger, l'inflation, il a développé une double politique de rationnement, dans la consommation intérieure, et d'épargne, en créant un fonds national pour le surplus d'argent en circulation (National Savings Campaign).

La première grande mesure de contrôle fut la nationalisation de la Banque d'Angleterre, simple légalisation d'une situation de fait, diront certains, mais un acte important tout de même si l'on se souvient du rôle directeur néfaste qu'a joué la Banque durant la première guerre, la crise de 1930 ou l'Anschluss tchécoslovaque.

Surtout, par une série de bills conséquents, le gouvernement s'empressa de s'assurer la prolongation des pleins pouvoirs du temps de guerre en matière de contrôle économique. Il a ainsi tout pouvoir de réglementation des marchandises ma-

nufacturées : licences, répartition des usines ou de la main-d'œuvre, distribution, prix, exportation. Il a tout pouvoir sur l'entreprise de construction privée et le monopole du matériau. Dans le domaine agricole, s'il continue une coûteuse politique de subventions et de garanties de vente, pour maintenir les produits de consommation à des prix très bas, il a tout pouvoir d'appropriation des terres si le rendement est jugé insuffisant.

Le seul contrôle que le gouvernement se soit refusé de prendre est celui des salaires. De leur côté, les Trade Unions s'y sont toujours opposées ainsi qu'à toute interférence dans leur action directe contre les employeurs. Et, en fait, le gouvernement travailliste s'est efforcé de les rendre toujours plus libres et efficientes : avec l'abrogation, par exemple, de la loi sur les conflits du travail de 1927 disparurent aussi l'illégalité des grèves de soutien, l'interdiction aux fonctionnaires de s'affilier aux T.U. et l'existence des « closed shops ».

Les nationalisations. La politique des nationalisations répondait au double but que s'était proposé le gouvernement travailliste : d'une part, elle contribuait à remettre en route une économie désorganisée par la guerre et, d'autre part, elle était le premier pas et le symbole même d'une action socialiste. Elle évitait le chômage par un contrôle à grande échelle de l'emploi de la main-d'œuvre, et l'inflation par le large investissement des fonds publics qu'elle nécessitait. Elle rationalisait et standardisait des industries ou des services publics que le système de la concurrence n'avait cessé d'appauvrir.

Ici les chiffres parlent. Si l'on considère le domaine économique le plus essentiel, celui de l'énergie, on trouvera que les 1.782 puits de mine qui existaient en 1943 appartenaient à 746 propriétaires différents et l'on ne s'étonnera pas qu'entre 1913 et 1938, alors que le rendement s'élevait dans tous les pays à des taux prodigieux (72 % dans la Ruhr, 114 % en Hollande), la production anglaise de charbon, fragmentée, tombait de 287 à 227 millions de tonnes et le nombre des mineurs, au salaire de famine, de 1.100.000 à 750.000. Il y avait encore, en 1940, 577 entreprises d'électricité et 1.047 entreprises de gaz municipales ou privées. On trouverait des chiffres semblables dans le domaine de l'industrie métallurgique ou textile, comme dans celui des transports où des centaines de compagnies différentes exploitaient à vide les mêmes routes, où trois gares se font concurrence à cent mètres de distance dans une même ville. Les regroupements ou monopoles privés qui ont tenté de se constituer (Fédération du fer et de l'acier, grandes compagnies de chemins de fer ou d'aviation civile) se sont avouées inefficientes et en continuel déficit.

On comprend les difficultés multiples auxquelles se heurte d'ailleurs tout essai de systématisation dans de telles conditions. Ces difficultés ont amené le gouvernement travailliste à adopter un processus de nationalisation qu'il est important d'étudier. Il était évident qu'une mainmise pure et simple de l'Etat sur des organismes si multiples et si différents et l'installation d'une armée de fonctionnaires incompétents eût ruiné toute chance de succès. Au simple Département d'Etat, le gouvernement a préféré l'institution du « Board », sorte de corporation publique, relativement indépendante du ministre qui joue surtout le rôle de conseilleur, de grand argentier et donne l'investiture aux membres choisis parmi le personnel directeur, technicien et ouvrier des anciennes entreprises privées. Le Board est toujours assisté d'un ou plusieurs conseils de consommateurs. Enfin, il n'est que le lien d'un système régional, décentralisé et dont la représentation est composée sur le même modèle. Il est à remarquer que les Trade Unions n'y ont aucun droit statutaire.

Le Board n'est pas une création du gouvernement Attlee : ce sont les conservateurs eux-mêmes qui l'ont introduit, dans la radio (British Broadcasting Corporation), l'électricité (Central Electricity Board), auxquels le second gouvernement travailliste avait ajouté, avant la guerre, le London Passenger Transport Board. Il y a maintenant, depuis la loi de nationalisation des mines, un National Coal Board, flanqué de deux conseils de consommateurs, qui contrôle la production du charbon et les industries de produits dérivés.

Si la loi de nationalisation des mines a été acceptée sans trop d'opposition, beaucoup de propriétaires près de la faillite ayant trouvé leur avantage dans la compensation souvent bien large que leur alloue l'Etat, il n'en est pas de même de la loi sur la nationalisation des transports. Seule a été opérée avec facilité la conversion des trois grandes corporations d'aviation civile créées en 1939, en Boards respectifs. L'opposition est plus vive et la campagne publicitaire plus prodigue que jamais (jusque dans les colonnes du *Daily Herald*, organe « travailliste mais démocratique ») en ce qui concerne les transports routiers et ferrés. Le projet de loi a été accepté en principe à la Chambre des Communes mais est repoussé depuis à chaque lecture devant les lords. Le gouvernement se heurte là à une procédure constitutionnelle qui ne sera facilitée que lorsque le roi aura créé suffisamment de lords travaillistes pour former une majorité.

Le problème essentiel contre lequel s'achoppe surtout le gouvernement depuis le début de sa législature est le difficile problème de l'action d'un gouvernement socialiste, que celui-ci veut légale et progressive, dans un pays où l'entreprise privée est demeurée plus puissante que nulle part ailleurs. Il est remarquable de voir avec quelle prudence les travaillistes ont agi : aucun empiètement sans compensation, et les Boards en sont le meilleur exemple ; le gouvernement possède, nous l'avons dit au début, un pouvoir de contrôle très étendu, bien que provisoire, sur l'industrie ou l'agriculture, mais il s'est ménagé envers elles tout un ensemble d'obligations : aide financière, garanties, recherches, corps de fonctionnaires-conseillers, facilités d'exportation, publicité (la grande exposition « Britain Can Make it » en 1946 et la Foire industrielle de cette année). Enfin des espèces de comités consultatifs (Working Parties), où siègent en nombre égal des représentants du gouvernement, des ouvriers et des employeurs, ont été établis dans chaque branche industrielle importante (cuir, coton, laine, verre, meuble) et constituent un nouvel intermédiaire actif entre l'entreprise privée et le gouvernement.

L'habitation et les services sociaux. La réorganisation sociale du pays a, de la même façon que la réorganisation économique, répondu à la double tâche que s'étaient proposée les travaillistes : ici comme ailleurs il a fallu panser des plaies et aussi remplacer par du neuf. La tactique semble cependant avoir été différente : autant le gouvernement a été prudent dans le domaine économique, autant il paraît hardi dans le domaine social, vis-à-vis de l'entreprise privée. Mais ce qui surprend le plus, c'est le même effacement de l'Etat dans les deux cas : car, pas plus que l'Etat n'a fonctionnarisé les industries ou grands services économiques, il ne fonctionnarise les services sociaux, où toute la responsabilité est laissée à ce qu'on appelle les Autorités locales, sortes de conseils généraux ou d'arrondissement, absolument indépendants, ayant pouvoir d'initiative et droit de battre monnaie, et qui

jouent ici le rôle des Boards, avec la seule différence que les intérêts privés y sont moins bien ménagés. Il semble que le gouvernement, mû d'une part par la hantise de faire un seul acte qu'on pût soupçonner de totalitarisme, ait eu surtout le souci de placer les grandes responsabilités nationales dans les mains d'organismes vraiment nationaux et représentatifs, Boards ou conseils locaux, durables, indépendants des fluctuations des Chambres ou des ministères, et sagement distribués et décentralisés, toujours en contact avec la nation même. Cette décentralisation, qui est l'âme même de la vieille Angleterre, après avoir servi pendant tant de siècles des intérêts capitalistes, se plie aujourd'hui merveilleusement aux nécessités d'une révolution socialiste.

Il y avait à la fin de la guerre 700.000 familles anglaises sans foyer, 200.000 maisons détruites, plus de 4.500.000 endommagées ; avec le retard qui existait déjà avant la guerre, cela faisait, en 1945, une estimation de près de 8 millions de maisons à construire ou à reconstruire. Trois grandes lois proposées par le ministre Bevan et passées en 1946 donnent aux Autorités locales toute initiative pour mener à bien cette construction, que le gouvernement enlève aux entrepreneurs privés : les conseils locaux seront désormais seuls propriétaires de toute nouvelle maison construite. Les fonds seront constitués en partie par des impôts locaux, en partie par des subventions. Les conseils ont aussi tout pouvoir d'appropriation des terrains nécessaires et peuvent seuls disposer des allocations de matériau. D'autre part, un tribunal local peut, à la simple demande d'un locataire, diminuer le prix d'un loyer réclamé par un propriétaire privé.

La mise en place du nouveau système de sécurité sociale a obéi à la même méthode. La loi sur les Assurances sociales établit la création d'un fonds national alimenté par cotisations et subventions ; la particularité du système étant que le montant de la cotisation (4 shillings 11 pence par semaine, 118 francs) est unique, de même que le montant de l'indemnité (26 shillings par semaine pour une personne seule, 42 pour un ménage, pour maladie, chômage ou retraite) sans tenir compte de la valeur du salaire ou de la cause de l'arrêt du travail. Il existe également une série d'indemnités pour maternité, veuvage, etc. La loi sur les accidents du travail prévoit une indemnité de 45 shillings ; celle sur les allocations familiales une prime de 5 shillings par semaine à partir du deuxième enfant, et des allocations en nature. Là aussi les Autorités locales sont chargées des travaux d'enquête, des répartitions, etc.

Un rôle encore plus important leur est laissé dans la loi sur le Service de Santé, qui n'entrera en vigueur qu'en 1948. Par cette loi, le gouvernement assure les soins médicaux gratuits à tous, riches et pauvres. Les conseils locaux sont alors chargés d'installer dans chaque circonscription des centres sanitaires qui leur appartiendront. La grande opposition est évidemment venue du corps médical : les médecins qui désireront pratiquer dans les centres ou les hôpitaux recevront un salaire fixe, plus des honoraires proportionnels et auront toute liberté d'exercer en cabinet. La question des hôpitaux ne fut pas la plus aisée à résoudre : les hôpitaux privés seront purement et simplement acquis par l'Etat et leur administration, ainsi que celle des présents hôpitaux locaux, sera confiée à des Boards régionaux. C'est la seule place que le système des Boards tiendra dans ce domaine et certainement pas pour longtemps car les Autorités locales semblent bien décidées à obtenir qu'on leur rende leurs hôpitaux et qu'on leur donne les autres.

La loi sur l'éducation, votée en 1944 par le cabinet de coalition, a subi peu de transformations, si ce n'est la limite d'âge scolaire portée à 15 ans. Les Autorités locales continueront à aider les écoles de leurs taxes spéciales et pourront créer des cours généraux du soir pour les apprentis et jeunes ouvriers.

La politique extérieure : le problème économique. Dans la politique extérieure comme dans la politique intérieure, faire « face à l'avenir » signifiait, en 1945, pour l'équipe travailliste : réparer, c'est-à-dire réinstaller tant bien que mal une Angleterre ruinée dans un monde ruiné, et construire, jeter les bases d'une organisation internationale plus juste et plus sûre. A ce point de vue, Attlee et son ministre Bevin n'ont cessé de proclamer leur foi dans l'O.N.U., et, malgré les vicissitudes des problèmes internationaux, malgré toutes les déceptions des conférences à quatre, cette foi ne semble pas entamée. Mais le problème économique s'est révélé encore plus ardu.

L'Angleterre dépend de ses importations, en produits alimentaires (viande d'Argentine et de Nouvelle-Zélande, lard de Danemark, beurre de Nouvelle-Zélande) comme en matières premières (coton des Etats-Unis, laine d'Australie, bois du Canada). Or, les exportations n'ont jamais équilibré les importations : les chiffres respectifs étaient, en 1938, 471 et 858 millions de livres. Le déficit, 387 millions de livres, était à peu près entièrement payé par les intérêts des immenses capitaux de toutes sortes investis à l'étranger (ports, chemins de fer, machines), le plus souvent en nature. Or, pendant la guerre, alors que les exportations diminuaient des deux tiers, les importations ne cessèrent d'augmenter. Pour combler le déficit toujours plus grand, l'Angleterre vendit les uns après les autres presque tous ses investissements : 1.118 millions de livres furent ainsi liquidés. Si elle bénéficia par la suite du prêt-bail américain, elle continua à emprunter aux autres pays : en juin 1945, ses dettes s'élevaient à 3.355 millions de livres (1.200 à l'Inde, 400 à l'Egypte), sommes auxquelles on peut ajouter quelque 2.200 millions de livres de déficit dans le budget. Comme l'écrit Michael Young dans *Labour's Plan for Plenty*, « la graisse accumulée dans le passé fondit au feu de la guerre ». En juin 1945, la vieille Angleterre, créancière de l'univers, était devenue le plus pauvre des pays débiteurs, ayant perdu ses capitaux, ses marchés commerciaux, accaparés par l'Amérique, la moitié de sa flotte marchande. L'unique solution fut de développer à outrance les exportations : reconstituer la marine, récupérer les marchés, convertir la main-d'œuvre, instituer un système de priorité. Le montant à atteindre pour rétablir la balance fut fixé à 175 % en volume de la moyenne d'avant guerre. Mais comme la remise en marche devait elle-même exiger un nouveau surcroît d'importations, c'est un déficit total de 1.250 millions de livres qui fut escompté pour cette période. Et c'est précisément cette somme qui fut demandée à l'Amérique.

Les Etats-Unis consentirent un prêt de 938 millions, le Canada 281. Le prêt américain a fait couler beaucoup d'encre et a attiré au gouvernement de sévères critiques, mais il fut reconnu par tous inévitable. Les conditions financières en sont assez douces : intérêt 2 % payable à partir de 1951 avec les premiers remboursements seulement si la balance économique est jugée satisfaisante. Les conditions économiques le sont moins : outre l'obligation d'importer tabacs et films américains, deux clauses spécialement prirent aux yeux de la plupart des Anglais la signification d'un nouveau Munich. La première était la cessation, au bout d'un an, du contrôle des échanges établi à Bretton-Woods ; cela veut dire que si l'Angleterre achète pour 100 millions de livres de marchandises à l'Inde, elle ne peut plus être assurée de la réciprocité et doit

même payer en dollars si l'Inde désire acheter des produits américains. La seconde était la convertibilité des dettes anglaises en n'importe quelle monnaie étrangère ; cela veut dire que si l'Inde désire utiliser ses investissements pour acheter des produits américains, l'Angleterre doit encore fournir les précieux dollars. Le danger immédiat, et qui fut reconnu par tous, est la sérieuse menace dirigée contre la préférence impériale qui assurait à l'Angleterre ses marchés les plus stables ; et le gouvernement fut accusé de « vendre l'Empire pour un paquet de cigarettes ! »

L'Angleterre et l'O.N.U. Bien que reconnaissant volontiers la chaîne inévitable qui lie l'Angleterre économiquement à l'Amérique, le gouvernement travailliste s'est toujours défendu de lui être en aucune sorte lié politiquement, et Ernest Bevin a toujours proclamé la volonté de l'Angleterre d'entretenir de bonnes relations avec tous les pays. Il y a peu d'internationalistes parmi les travaillistes, et peu de pacifistes proprement dits, peu qui rejettent la guerre par conscience révolutionnaire ou par conscience tout court. Ceux-là se sont réfugiés dans l'Independent Labour Party ou ont fondé de nouvelles sociétés humanistes, comme George Lansbury. Les travaillistes justifient toute guerre défensive, mais ils pensent aussi que le seul moyen de l'éviter est de consolider enfin une coopération internationale viable, « entre Etats socialistes ou non ». Ils apportent pour cela à l'O.N.U. le même soutien qu'ils ont apporté à la S.D.N., mais, ayant éprouvé l'inefficience de celle-ci, due en partie à l'égalité entre ses membres, ils demandent que la nouvelle organisation internationale soit en réalité supernationale. Et c'est dans ce sens qu'il faut interpréter leur justification du veto et de la division en grandes et petites puissances, et l'espérance un peu abusée avec laquelle ils ont salué la création de tout nouvel organisme international : U.N.R.R.A., Banque internationale de Reconstruction, organisation internationale du Ravitaillement et de l'Agriculture, etc., et tout dernièrement le plan économique Marshall.

Surtout aussi parce que l'Angleterre se sait le plus vulnérable de tous les pays dans une future guerre atomique, les deux cinquièmes de sa population industrielle tenant en sept agglomérations, s'est-elle empressée d'offrir un pacte de bon voisinage à tous (pacte franco-anglais, tout un ensemble d'accords commerciaux avec l'Italie, la Tchécoslovaquie, etc.), Nous verrons plus loin que si elle répugne à épouser l'un ou l'autre des deux « blocs », elle ne répugne pas moins à prendre la tête d'un troisième bloc, qui serait le bloc européen, et que lui proposent aussi bien les « rebelles » travaillistes que l'Independent Labour Party et ses U.S.S.E. L'Angleterre a aussi un traité d'alliance avec l'U.R.S.S. ; la première chose qu'a demandée Bevin à la conférence de Moscou de décembre 1945 fut son extension en pacte de cinquante ans. S'il a échoué, s'il n'a cessé de se heurter à des difficultés et même à des oppositions violentes de la part de l'U.R.S.S. en Perse et en Azerbaïdjan, en Pologne, Roumanie, Bulgarie, Grèce, Hongrie, à propos de la Commission internationale du Danube, de la frontière yougoslave et de Trieste, des colonies italiennes, du traité avec l'Allemagne, etc., il n'a pas perdu l'espoir de maintenir le seul lien maintenable entre les Américains et les Russes, et de sauver l'O.N.U.

L'Angleterre et l'Empire Le plus grand reproche qu'on ne manque pas de faire à toute la politique extérieure du gouvernement travailliste est son manque d'unité : comment concilier en effet sa foi en la coopération internationale et la continuation d'une politique impérialiste en Grèce, par exemple, comment concilier l'abandon spectaculaire de l'Inde et la répression acharnée en Palestine ? Le problème était déjà tout entier posé dans la petite brochure électorale « Face à l'avenir », lorsque Attlee faisait remarquer la situation contradictoire d'un gouvernement socialiste dans un pays qui possède le premier empire colonial du monde. Et nul ne l'a mieux réaffirmé encore que Bevin lui-même à la Conférence de Margate, et souligné l'importance économique, bien plus que politique, de l'Empire. Si l'Angleterre peut se permettre d'abandonner l'Inde, qui ne serait qu'un lourd fardeau pour elle, elle ne peut, par exemple, permettre à la moindre menace de s'exercer sur le Proche et le Moyen-Orient, parce que « le standard de vie et le salaire des ouvriers anglais dépendent » du pétrole qui s'y trouve. La conciliation entre les deux tâches que s'était proposées le gouvernement, réparer et construire, s'avère plus difficile à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Partout où elle a été possible pourtant, il faut reconnaître que les changements ont été grands : nouvelle Constitution de Burma, indépendance pratique de Ceylan et de la Jamaïque, programme d'unions économiques (Union malaise, Indes occidentales, Afrique orientale) et surtout le nouveau statut accordé à l'Inde.

L'Inde, avec ses 300 millions d'Hindous, ses 30 millions de musulmans, ses 562 Etats princiers, une population qui s'accroît de 5 millions par an, était devenue une charge économique trop lourde. Aussi il n'y eut presque aucune opposition lorsque les travaillistes proposèrent de lui accorder l'indépendance dans le système des Dominions. Une première mission Stafford Cripps-Alexander présenta en mai 1946 un projet d'Union hindoue, qui fut refusé par la Ligue arabe, partisan de la séparation. On sait qu'un nouveau plan Mountbatten de séparation a été accepté dernièrement par la Ligue arabe, comme par le Congrès hindou. Il y aura donc, dès le mois d'août 1947, deux nouveaux Etats indépendants, Hindoustan et Pakistan, ayant statut de Dominion. A cette date, toutes les troupes britanniques, dont le départ avait d'abord été fixé à juin 1948, auront quitté l'Inde.

Le cas de l'Egypte et de la Palestine, comme d'ailleurs celui de l'Inde, illustre encore une fois le paradoxe historique qu'après toute guerre la recherche d'une coopération internationale se heurte à un réveil des nationalismes. Dès la fin de la guerre, le gouvernement égyptien demanda la révision du traité de 1936, relatif à la protection du canal de Suez, et l'immigration juive commença d'autre part en Palestine. La méthode travailliste semble avoir été d'abord de traiter directement avec ces deux pays : en décembre 1945, l'annonce, d'ailleurs prématurée de l'évacuation complète des quelque 500.000 hommes qui défendaient Suez pendant la guerre fut annoncée. Un comité d'enquête, où participèrent aussi des experts américains, proposa d'autre part, en avril 1946, de laisser entrer immédiatement 100.000 Juifs en Palestine. Puis il y a eu des troubles de part et d'autre et une levée de terrorisme. Le gouvernement anglais, qui ne veut à aucun prix abandonner des avantages économiques vitaux, a adopté une seconde méthode, qui est la répression : il y a encore 60.000 hommes en Egypte (10.000 avant la guerre) et 120.000 en Palestine (2.000 avant la guerre). Enfin, par scrupule, ou parce que la solution ne vient pas, une troisième méthode vient d'être tentée, qui est le dépôt des deux questions sur le bureau de l'O.N.U. L'Angleterre attend avec confiance, et crainte à la fois, un jugement.

II. UN EXAMEN DE LA SITUATION APRES DEUX ANS. Un bilan des réalisations et de la politique suivie à l'intérieur et à l'extérieur ne suffit pas. Dans quelle mesure celles-ci correspondent au but fixé il y a deux ans, quand les travaillistes n'escomptaient même pas une victoire aux élections, dans quelle mesure la situation intérieure et extérieure, même, est venue les contrarier, dans quelle mesure elles ont influé sur cette situation à leur tour, et quel climat elles ont créé ? Autant de questions qui sont à l'ordre du jour partout en Angleterre, dans le public, dans les partis politiques, les syndicats, le Labour Party lui-même et les membres du gouvernement.

Le gouvernement et le public. Le public est à même aujourd'hui de juger, dans sa vie quotidienne, les résultats de la politique travailliste. Or les résultats ne sont pas exactement ceux que l'on escomptait. Les nationalisations se sont révélées à l'usage extrêmement coûteuses, à cause des compensations peut-être, mais surtout parce que la réorganisation entière des vieilles industries est à faire. Certes, le nombre des mineurs a augmenté de quelques milliers, la production du charbon de quelques millions de tonnes, mais les impôts aussi. Les prix très bas des produits alimentaires (qui n'ont pas augmenté depuis 25 ans !) ne sont maintenus qu'à force de subventions. Les services sociaux sont sans aucun doute mieux organisés qu'auparavant, quoique les protestations soient unanimes dans certains domaines comme celui de l'éducation, par exemple ; on estime à 510 millions de livres leur budget pour 1947-1948, alors qu'il n'était que de 220 en 1938-1939 ; mais ce sont encore les contribuables qui fournissent la différence. Quant au programme d'habitation, il est loin d'avoir été atteint : au bout d'un an (juillet 1946) 48.000 maisons avaient été construites, dont 35.000 provisoires, sur les centaines de mille promises pour la même période, et les listes de priorité s'allongent sur les registres des conseils locaux. Les loyers atteignent toujours des moyennes extravagantes (deux livres par semaine à Londres, presque 1.000 francs !), et le locataire qui, suivant la loi, obtient d'un tribunal une diminution, n'a aucun recours contre l'expulsion. Certes, les conflits du travail sont moins fréquents, et la discipline des ouvriers et mineurs vraiment extraordinaire, et, à part les deux grandes grèves des dockers en automne 1945 et des camionneurs au printemps 1947, aucune n'a sérieusement entravé la reprise économique du pays (3 millions de jours perdus d'août 1945 à août 1946, 34 millions durant la même période 1918-1919), mais les salaires n'ont pas augmenté pour cela et la diminution de la misère provient du seul fait qu'il y a moins de chômeurs (environ 350.000 encore pourtant).

Il faut ajouter à tout cela deux événements imprévus et pour cause dans « Face à l'avenir » et dont les répercussions, justifiables ou non, au sein du public, ont été importantes : le rationnement du pain et la crise du dernier hiver.

A la fin de la guerre en Europe, on avait calculé que les stocks de blé accumulés au Canada, aux Etats-Unis, en Argentine, en Australie suffiraient à nourrir le monde jusqu'aux moissons normales, et on envisagea même en Angleterre de cesser la production intensive mais coûteuse du temps de guerre. Or, dès septembre 1945, l'Amérique annonçait une réduction urgente de 5.500.000 tonnes de blé dans ses exportations : l'Angleterre dut accepter une réduction de 250.000 tonnes dans ses importations, le blutage fut élevé à 85 % et le plan de guerre rétabli. En mai 1946, le déficit passa à 8 millions de tonnes et le blutage à 80 %. La situation devenait critique dans tous les pays, et Herbert Morrison partit d'urgence pour Washington : l'Amérique accepta d'aider l'Angleterre à nourrir l'Inde et sa zone d'occupation en Allemagne, mais il en coûta 200.000 tonnes de plus aux importations personnelles anglaises. Le ministre du Ravitaillement ayant démissionné, le premier acte de son successeur, John Strachey, fut l'annonce du rationnement du pain à partir du 21 juillet 1946. Les explications données furent que l'Europe devait importer un total de 15.500.000 tonnes au lieu de 3.500.000 avant la guerre, l'Extrême-Orient 11 millions au lieu de 2.500.000, et qu'il y avait eu une série noire de tornades et de ras de marée ; mais le public n'a jamais cessé de penser que la véritable cause avait été un manque d'entente entre les pays pour fixer les prix à la production.

Pas plus que dans la crise du blé, la responsabilité entière du gouvernement travailliste n'a été engagée dans la crise charbonnière de cet hiver. Il n'y a pas eu exactement de crise charbonnière : la production en 1946 fut de 189 millions de tonnes contre 182 en 1945, et la consommation 193 contre 186, le déficit, minime, étant inchangé. Mais un froid particulièrement violent, accompagné de tempêtes de neige, a paralysé pendant plusieurs semaines, en février et mars 1947, les transports routiers et ferrés. Le charbon s'est accumulé sur le carreau des mines et les usines, privées d'énergie, ont fermé leurs portes. Au point de vue balance économique, l'Angleterre a perdu en quelques semaines plus de 100 millions de livres en exportation, quand son déficit était déjà de 450 millions, et quelque 3 millions de moutons. Les inondations, consécutives au dégel, noyèrent 30.000 têtes de bétail et 80.000 tonnes de pommes de terre. Les répercussions sur le public furent, outre un chômage absolu de plusieurs semaines, de sévères restrictions en chauffage, en éclairage, en gaz, et une diminution temporaire des rations alimentaires. Il y avait peu d'explications à donner de ces perturbations de climat, mais l'avis général est que le gouvernement a manqué de prudence en n'organisant pas des stocks de sécurité suffisants dans les usines.

La remarque la plus commune des observateurs étrangers qui ont suivi et vécu ces crises est l'admirable esprit civique des Anglais, et cela est incontestable. Jamais le peuple anglais n'a paru si discipliné, derrière son gouvernement, pour tenter un sauvetage que tous savent périlleux. Mais, entre autres qualités, le peuple anglais a celle de départager soigneusement sa pensée et sa ligne de conduite. Jamais ce doute dans les réactions du public devant toute la politique travailliste n'a mieux été senti que par ce député conservateur qui dit un jour à la Chambre : « La majorité de ceux qui votèrent socialiste aux élections générales ont été encouragés à le faire non pour donner quelque chose à la communauté, mais pour obtenir quelque chose de la communauté. » Et le gouvernement s'est senti peu à peu étranger au public, suivi mais incompris, et, cédant d'autre part aux instances de la « gauche », son mot d'ordre est devenu : « Expliquer au peuple ». Depuis quelques mois donc, les ministres font des discours, le gouvernement ou l'Exécutif du parti inondent le public de brochures et de « livres blancs », et expliquent au peuple pourquoi il faut payer de plus lourds impôts, fumer moins de tabac américain, patienter, et respecter les consignes.

Les « rebelles ». Les avertissements sont en effet venus de l'intérieur même du parti. La première chose à dire à propos des « rebelles » travaillistes est qu'il faut s'en méfier : à part une poignée de leaders connus (Crossman, Zilliacus, Harold Davies, Mikardo), il n'y a pas d'opposition organisée de « révolte », et rien ne l'a mieux montré que les votes à la

conférence de Margate. Pour qui s'amuserait à relever tous les incidents au cours desquels des « rebelles » se sont opposés ouvertement à la Chambre à la politique gouvernementale, la liste recouvrirait presque le nombre total des députés travaillistes.

Le gouvernement a reçu de ceux-ci de sévères et nombreuses critiques au cours de ces deux années ; à propos des nationalisations : compensations trop élevées, Boards non représentatifs des travailleurs et déjà paperassiers ; à propos de sa politique sociale : cotisations trop lourdes et non proportionnelles, processus de paiement, limites d'indemnités, hôpitaux retirés aux autorités locales — l'affaire des sociétés amicales de secours mutuels entraîna ainsi 199 rebelles ; les différences d'origine augmentent encore les conflits et tel député demandera, par exemple, une nationalisation distincte des transports écossais, tandis que tel autre aura un intérêt trop intime à défendre les Juifs de Palestine. La politique étrangère surtout a forcément donné cours aux passions personnelles : on a critiqué tour à tour l'intervention en Grèce, en Indonésie, dans le Proche et Moyen-Orient, la politique du veto, le prêt américain et les importations de luxe ; l'attitude de la Russie a provoqué toutes les interprétations contradictoires possibles, et l'institution de « blocs » a tantôt été considérée comme le plus grand danger contre la paix et tantôt comme un pas indispensable vers la fédération mondiale. Tout cela au jour le jour, et sans que la position du gouvernement soit jamais menacée. Le seul débat où il ait eu véritablement à en tenir compte fut le vote de la loi de conscription, mais il faut souligner le fait que la majorité des « backbenchers » qui tinrent leurs ministres en échec n'étaient en rien opposés au principe du service militaire en temps de paix, mais critiquaient seulement la durée de celui-ci ; le gouvernement le ramenant de 18 à 12 mois, les rebelles se turent.

On a beaucoup parlé du pamphlet *Keep Left* (Gardez à gauche) publié par quinze députés travaillistes dont Crossman, Michael Foot, Mikardo, Davies. Là aussi, quelques remarques sont nécessaires. Le pamphlet n'est pas une profession de foi gauchiste, mais une sorte de programme de discussion, d'ordre du jour, pour la conférence du parti qui devait s'ouvrir quelques semaines après. Extrêmement documenté, clair, chiffres à l'appui, il démontre que la politique économique et étrangère du gouvernement a dévié et est périlleuse, et il propose des remèdes. S'il se trouve plus indulgent pour l'U.R.S.S. que le ministre des Affaires étrangères, la solution qu'il propose, le fameux troisième bloc, n'a rien d'une inspiration communiste. Comme l'a exactement jugé l'organe de l'Independent Labour Party : « En fait, *Keep Left* ne condamne pas, mais essaie d'expliquer ce que le gouvernement doit faire pour se maintenir. » Pour beaucoup, il n'a de rouge que la couleur de sa couverture.

Sa première grande critique porte sur la politique économique : le déficit ne cesse d'augmenter, les exportations se sont bien élevées en 1946 à 115 % du montant de 1938, mais c'est 175 % que l'on se proposait d'atteindre ; le prêt américain sera épuisé avant la fin de l'année prochaine ; il faut à tout prix accroître les exportations en même temps que diminuer les dépenses inutiles. Ce que demande *Keep Left*, c'est un plan systématique, et même la création d'un super-ministère des affaires économiques, remplaçant le principe de l'autonomie départementale chère à Attlee, et pouvant être attribué à Bevin qu'on voudrait bien, d'autre part, voir quitter les Affaires étrangères. Les mesures urgentes à prendre seraient : couper les importations de luxe et rationner le tabac, utiliser au mieux la main-d'œuvre en différenciant par exemple les salaires dans les industries de nécessité, ramener les femmes dans l'industrie (elles sont encore 750.000 de plus qu'en 1939) en instituant l'égalité des salaires, enfin et surtout démobiliser : il semble inadmissible, alors qu'il manque officiellement 600.000 hommes dans les industries d'exportation et qu'on parle d'embaucher 100.000 travailleurs étrangers, de conserver une armée de 1.427.000 hommes contre 450.000 avant la guerre.

L'autre critique porte sur la politique étrangère : le gouvernement est accusé d'entrer dans le jeu américain qui est de construire un rempart autour de l'U.R.S.S., tout en s'implantant dans les zones du pétrole, pays du Danube ou Proche-Orient. Les régimes installés avec l'aide américaine en Chine ou en Grèce participent aussi peu de la démocratie que ceux installés par les Russes en Roumanie ou en Hongrie. Or la tâche de l'Angleterre est de représenter la vraie démocratie et de se tenir à égale distance des uns comme des autres. Il faut, par tous les moyens, se libérer de l'emprise économique américaine qui commande l'emprise politique, et pour cela se tourner résolument vers l'Europe et reprendre avec elle, comme avec l'empire, un commerce actif qui obligera les industriels américains à baisser leurs prix. Il faut aussi régler au plus vite le problème de l'Allemagne, car, si l'intérêt américain est de maintenir celle-ci divisée, l'Angleterre ne peut continuer à menacer son propre marché en développant les exportations allemandes à seule fin de subvenir aux frais d'occupation, pas plus qu'elle ne peut continuer à payer la moitié des frais de la zone anglo-américaine maintenant fusionnée. Il faut, avec l'aide de la France, construire une Europe unie économiquement et politiquement qui puisse résister efficacement à tout développement de système de sécurité, russe ou américain. « S'opposer au communisme, non pas en s'alliant à des forces réactionnaires, mais en aidant à installer quelque chose de meilleur à sa place. »

Margate. Avant même la conférence de Margate, le Labour Party a pris la peine de répondre à ces critiques dans le pamphlet non officiel mais « autorisé » : *Cartes sur tables* ou « Interprétation de la politique étrangère » du gouvernement, extrêmement important et qui eut les honneurs à la radio de Moscou où on l'attribua délibérément à la plume de Churchill lui-même.

Cartes sur table met un certain nombre de questions au point. Il s'attache surtout à exposer sans ambages, à « expliquer au peuple » les difficultés rencontrées depuis la fin de la guerre dans les relations anglo-russes, les intrigues et les injures, et comment les Russes « ont utilisé les institutions internationales dans le seul but de s'assurer un avantage national immédiat ». Puis, passant à la question économique, l'auteur fait remarquer que, précisément, « en Europe et dans le Proche-Orient, toute expansion du système de sécurité russe signifie un égal recul du système de sécurité britannique » et que, si l'Amérique veut prendre la responsabilité de s'opposer à cette expansion, elle n'en libérera que mieux l'Angleterre, qui pourra ainsi travailler, l'esprit dégagé, au rapprochement des deux antagonistes. L'interprétation ne manque pas de paradoxe, ni la double affirmation que l'Angleterre ne sera jamais redevable à l'Amérique que dans le domaine économique, et que « le but d'un rapprochement anglo-américain est d'empêcher la guerre en démontrant à la Russie qu'une politique agressive antibritannique ne paie pas ». Enfin, il est proclamé encore une fois que l'Angleterre ne peut, en aucun cas, prendre la tête d'un bloc européen, d'une part, parce que la politique du bloc tampon ne peut mener à aucune solution et, de l'autre, parce que l'Angleterre a trop d'intérêts

commerciaux vitaux outre-mer pour se restreindre à la communauté européenne.

On comprend qu'une des premières interpellations des délégués de Margate ait porté sur le pamphlet. On avoua qu'il avait été autorisé sans avoir été soumis à l'Exécutif du parti, mais on pensa un peu plus tard, après le débat sur la politique étrangère, que l'auteur était à coup sûr familier avec les papiers de Mr Bevin. Quoi qu'il en soit, *Cartes sur Table,* en révélant à l'avance certaines vérités efficaces, a joué un grand rôle dans la bataille et regagné un certain nombre d'esprits hésitants qui auraient peut-être épargné aux *Keep Left* l'humiliation d'une défaite cinglante.

Jamais on n'a eu, en effet, l'impression d'une aussi grande unanimité dans le soutien apporté par le Labour Party à son gouvernement qu'à cette conférence de Margate. L'Exécutif y a été défait deux fois, certes, mais sur des questions relativement secondaires, et la grande bataille que l'on escomptait à propos de la conscription, de la politique étrangère, de l'habitation, du prêt américain, n'a pas eu lieu. Le premier jour (26 mai), l'acceptation du service militaire obligatoire fut votée par 2.332.000 voix contre 571.000 et 900.000 abstentions. Le 27, aux élections de l'Exécutif, quatre candidats *Keep Left,* dont Crossman, furent battus. Cet échec n'a pas été non plus sans influer sur les « rebelles », et lorsque s'ouvrirent les deux grands débats sur la main-d'œuvre et sur la politique extérieure, les 28 et 29, leur ardeur était déjà moins grande.

Le premier débat fut marqué par un discours important d'Herbert Morrison, dans lequel, lançant un appel pour l'augmentation de la production et des exportations, il s'adressa successivement aux classes moyennes et au public, à ceux qui s'effraient ou se lassent, à ceux-là dont l'opinion est si douteuse et qu'il faut éclairer, puis aux ouvriers et aux syndicats : « Toute grève évitable, causée soit par les employeurs, soit par les ouvriers, est un sabotage ; et toute grève non officielle est un sabotage avec violence contre le socialisme ». Tout le problème des relations entre gouvernement et Trade Unions fut d'ailleurs posé lorsque Will Lawther, président de l'Union des Mineurs, demanda une politique spéciale des salaires dans les industries manquant de main-d'œuvre. Malgré une opposition violente d'Arthur Deakin, leader des Transports, contre toute interférence gouvernementale dans les conflits du travail et l'action syndicale, la résolution fut acceptée par l'Exécutif, qui rejeta cependant une seconde résolution de politique générale des salaires. L'événement de la journée fut le vote du salaire égal immédiat pour les femmes, où l'Exécutif fut défait par 2.310.000 oui contre 598.000 non. Quant à la résolution des « rebelles » portant sur la démobilisation, elle fut repoussée par 2.357.000 voix contre 1.109.000.

Ils ne furent pas plus heureux le lendemain où leur résolution critique sur l'Amérique, la Grèce et l'empire fut supportée par quelque douze mains levées parmi les 1.200 délégués présents. Jamais Bevin n'a été aussi unanimement approuvé, et dans tous les domaines de sa politique extérieure : Japon, Inde, Allemagne — le nouveau plan pour la zone anglo-américaine et la création d'un conseil économique élu par les parlements provinciaux — Moyen-Orient et l'importance vitale des pétroles, Egypte et le maintien d'une garnison dans le cadre d'un nouveau traité, Palestine et les répressions, Grèce et l'intervention, la coopération économique nécessaire avec l'Amérique... Jamais non plus Bevin ne s'est montré plus franc, plus pratique, et plus énergique ; un journal londonien a cru voir dans cette victoire le symbole même de l'opposition entre les chefs ouvriers, élevés à dure école, et les théoriciens intellectuels, égarés dans la classe ouvrière.

Lorsque la conférence se sépara, après un dernier débat sur l'habitation où le ministre Bevan écarta avec aisance les objections faites à la lenteur de sa politique, le gouvernement pouvait se féliciter d'avoir gagné sa partie. Outre le rôle joué par *Cartes sur Table* et la rancœur d'une défaite aux élections exécutives, une des plus évidentes raisons de l'échec gauchiste fut le manque d'organisation et le dispersement de ses critiques. Il faudrait peut-être aussi ajouter que certaines unions, comme les mineurs et les transports, n'avaient pu déléguer que leur leader travailliste, les chefs syndicaux communistes n'étant pas admis à la conférence, et que l'appui de ces derniers aurait été précieux à Crossman et à ses amis. Margate n'apporte donc rien de nouveau, si ce n'est que le gouvernement a découvert le parti qu'il pouvait tirer de confrontations publiques avec ses critiques, et son premier soin vient d'être la création d'un comité de liaison avec les sections régionales, qui ne pourra que renforcer l'unité et la cohésion du Labour Party. Mais Margate ne prouve rien non plus, car nul ne peut savoir le nombre de travaillistes chez qui le désir de sauver l'unité du parti n'a pas un moment recouvert des opinions plus profondes

Labour Party et communistes. Le gouvernement est, pour cela, peu inquiété par le gauchisme de certains de ses supporters ; il aurait d'ailleurs tort, quand l'un des plus fougueux *Keep Left*, Michael Foot, lui fournit par exemple, dans le *Daily Herald* du 13 juin, un article de soutien contre le salaire égal des femmes. Il est bien plus inquiété par l'infiltration communiste dans les syndicats et sa répercussion possible sur la liberté d'action gouvernementale !

Ayant échoué dans sa tentative de scinder le mouvement travailliste, bien que les estimations officieuses désignent une trentaine de députés Labour douteux, le parti communiste a décidé d'agir sur une grande échelle dans les Trade Unions. Or l'infiltration n'a cessé de prendre de l'importance depuis la fin de la guerre. Les communistes sont maintenant à la tête de milliers d'unions locales et en forment chaque jour de nouvelles qui demandent leur intégration ; ils contrôlent au moins cent Trade Councils fédéraux dont l'un des plus puissants de Londres. Papworth, membre de l'Exécutif communiste, a remplacé Bevin à l'Union des Transports et au Conseil général des T.U. ; Jack Tanner, président de l'Engineering Union et aussi au Conseil général, est un sympathisant notoire, et ses deux collègues, Joe Scott et Wal Hannington sont deux leaders influents du parti ; comme Arthur Horner, le secrétaire général de l'Union des mineurs. Moffatt, président de l'Union écossaise des mineurs, est aussi un sympathisant. La cause de cette infiltration n'est pas forcément dans une extension de la mentalité communiste parmi les ouvriers, mais surtout dans l'abrogation de la fameuse « Circulaire noire », mémorandum syndical qui interdisait aux communistes d'occuper des postes de direction dans les Trade Unions. L'abrogation de la loi sur les conflits du travail de 1927 a pu aussi faciliter les moyens de propagande.

Aujourd'hui, les communistes demandent le droit de prendre part aux congrès du Labour Party en tant que leaders syndicaux, et, d'autre part, une transformation dans la constitution du corps syndical, remplaçant le groupement fédératif par une autorité centrale plus maniable.

Enfin, il ne faut pas négliger le mouvement coopératif de consommateurs, extrêmement impor-

tant dans la vie publique anglaise, puisqu'il possède plus de 9 millions de membres et 23 députés, et où les communistes sont à la tête de 327 unions locales.

Une enquête officielle du secrétariat du Labour Party a préparé un rapport spécial qui sera présenté prochainement aux délégués syndicaux et aux Coops. Mais, dès maintenant, plusieurs orateurs officiels travaillistes ont demandé aux T.U. de commencer une épuration, avant que la pression devienne trop forte et oblige le gouvernement à compter avec elle.

Le moment n'est pas encore venu, et le gouvernement travailliste a pu travailler librement pendant ces deux premières années de sa législature. Jamais le Parlement n'a enregistré, en si peu de temps, un aussi grand nombre de mesures nouvelles : en juin 1946, au bout d'un an à peine, 73 bills avaient été votés, dont 55 avaient déjà force de lois. On ne peut qu'admirer l'habileté avec laquelle les travaillistes ont utilisé la machinerie parlementaire, ou traité avec la tradition : le rôle efficace joué par les Chambres, l'institution des Boards ou le maintien de la décentralisation et l'importance donnée aux autorités locales sont des illustrations riches d'enseignement. Il y a certes des défaillances, parmi les classes moyennes, qui s'effraient, et parmi les femmes, qui supportent plus les difficultés de la vie matérielle (il existe une Ligue des ménagères bien véhémente). On a dit que les quatre millions de voix qu'ont apportées aux travaillistes les classes moyennes en juillet 1945 (un tiers de ce qu'ils ont obtenu) pourraient bien leur être définitivement retirées. Nul n'en sait rien, quoique, aux élections complémentaires, ils perdent des voix en même temps que le nombre des abstentions augmente ; les conservateurs ne regagnent qu'un prestige de contraste.

Mais il semble certain que le gouvernement ait pris la décision d'agir en conséquence : Attlee a solennellement avoué à Margate qu'on avait peut-être été trop vite et qu'on se contenterait, dans les trois années qui viennent, d'achever le plan contenu dans « Face à l'avenir » (il ne doit rester que la nationalisation du gaz, d'ailleurs en cours, et celle des aciéries). On a surtout pris le parti d'expliquer aux gens ce qui était fait et pourquoi on le faisait. La remarque qui terminait l'enquête, que le journal *Le Monde* avait faite en avril dernier, est extrêmement juste : « Ayant pris le pouvoir dans un pays appauvri, on risque de faire prendre les solutions socialistes comme des solutions de circonstance, rendues malheureusement nécessaires par la situation, et non pas comme des solutions garantissant un avenir plus large. » Et le gouvernement a appris à se méfier de la discipline et de l'esprit civique des Anglais. Mais il a senti, par la même occasion, toute l'importance qu'il y avait à agir avec décision et continuité : en même temps que Morrison lançait son appel au pays et qu'on ménageait les syndicats, les ministres montraient clairement à Margate qu'ils ne refusaient pas les critiques, mais entendaient agir librement. Au fond, l'avertissement contenu dans *Keep Left* a porté ses fruits : « Démocratie ne signifie pas essayer de contenter tout le monde... La vraie façon de diriger est d'expliquer aux gens les difficultés et être persuadé une fois pour toutes qu'on a leur soutien. Si l'on a tort, on le verra bientôt aux urnes. »

Londres, juin 1947.

Roger P.

Amie disparue

SIMONE WEIL

Simone Weil est morte en août 1943, *à Londres.*

La R.P., dont elle eût tant souhaité la reparution, ne sera donc plus la même R.P.

Et la cause de la révolution prolétarienne a perdu, avec un cœur totalement dévoué, la plus aiguë des intelligences. Si nos idées sur les conditions de la révolution prolétarienne ont quelque peu progressé depuis quinze ans, je trouve tous les germes de ces progrès dans l'analyse inoubliable qu'elle nous donna en 1933 (Allons-nous vers la révolution prolétarienne ? (R.P., *n°* 158.)

Ce que nous devons à Simone Weil, nous le dirons plus en détail prochainement.

Disons seulement que la leçon de Simone Weil est essentiellement l'horreur du médiocre.

Combien de fois ne nous a-t-elle pas doucement montré qu'un point admis par nous n'était pas fondé en logique, ou, au contraire, qu'il gagnerait en force si nous savions en faire autre chose qu'une vérité de cœur !

Horreur du médiocre, non seulement dans la pensée, mais dans l'action. Partout où se livrait un combat pour ces valeurs de l'homme qui lui étaient plus chères que tout au monde, Simone ne pouvait pas tolérer d'être ailleurs qu'en première ligne du danger.

Elle est en Allemagne quand la balance est indécise entre socialistes et fascistes. Elle est milicienne en Catalogne. Dans la très dure période de misère prolétarienne de la « crise », elle est manœuvre d'usine dans la région parisienne. Quel lecteur de la R.P. a pu oublier La Vie et la Grève des Métallos, *sous le pseudonyme de S. Gallois ?* (R.P., *n°* 224, *juin* 1936.)

Quand elle ne fut plus pacifiste, quand elle se fut rendue à l'idée de la victoire nécessaire, Simone ne vécut plus que pour une entreprise : être parachutée en France.

Pour des raisons obscures d'administration, on rejeta sa demande.

Ceux qui l'ont connue peuvent penser que le désespoir fut insurmontable.

« Je ne peux plus faire que ce que je fais maintenant », écrivit-elle.

Quelques semaines après, elle était morte.

Notre salut ne sera jamais assez profond.

J. PERA.

OUBLIONS LE PASSÉ !

M. Jacques Duclos. — Nous parlerons du charbon en gros et en détail, du charbon de la Sarre et de la Ruhr comme du charbon américain. Nous comparerons le prix de revient de la tonne de charbon de la Ruhr, de la Sarre, d'Amérique et de Pologne, et nous n'oublierons pas de traiter le problème des réparations, que l'on semble passer sous silence assez malencontreusement. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

M. Montel. — C'est bien vous qui aviez demandé la revision du traité de Versailles. (Exclamations à l'extrême gauche.)

M. Jacques Duclos. — Ne parlons pas des choses du passé. (Exclamations à droite.) Vous n'êtes pas à la page !

M. Maurice Thorez. — Remontons jusqu'au déluge !

M. Montel. — C'était avant le déluge, comme l'antimilitarisme. Mais nous avons bonne mémoire !

(Assemblée nationale, séance du 23 mai.)

Est-ce un bilan de faillite

Au lendemain du congrès de la Fédération de l'Education nationale et à la veille de celui du Syndicat national des Instituteurs, il n'est pas inutile de faire le point. Que se proposaient les militants des premiers syndicats d'instituteurs ? Quelles réalisations ont pu être enregistrées ? Où en sommes-nous maintenant ? Que peut-on espérer de l'avenir ?...

Pour un homme qui a vécu l'expérience tout entière, s'étendant sur près d'un demi-siècle, le bilan actuel peut ne pas sembler très réconfortant.

Nous pensions tous, m'écrit Pierre Monatte, *que l'école laïque aiderait à nous donner une classe ouvrière et une classe paysanne intelligentes, douées d'esprit critique, envisageant sérieusement la révolution. Elle ne nous l'a pas donné. Elle ne pouvait pas le donner sans doute. Mais elle aurait pu donner mieux. Pourquoi y a-t-elle manqué ?*

Le syndicalisme des instituteurs s'est de plus en plus limité à la partie de sa tâche revendicative, délaissant les vastes pensées d'adaptation de l'école aux besoins de la classe ouvrière. Quand il sort de cette première tâche et aborde l'autre, c'est pour donner dans le démocratisme bourgeois. Pourquoi ? Comment c'est arrivé ? L'instituteur, j'en ai peur, se regarde de moins en moins comme un membre de la classe ouvrière. Je ne parle pas d'une couche de militants, je parle du corps enseignant. Ai-je tort ?

Notre ami me pardonnera de citer ces réflexions venues au courant de sa plume : elles posent une grande partie de la question. Voyons les faits en y joignant quelques remarques et appréciations personnelles.

Les premiers pas.

A l'aurore du siècle, quand la C.G.T. s'organisait et faisait ses premières armes, inquiétant déjà la bourgeoisie, les amicales d'anciens élèves des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices se transformèrent en amicales groupant l'ensemble du personnel primaire et se donnant pour tâche de formuler ses aspirations et revendications. Les instituteurs se regardaient-ils alors comme faisant partie de la classe ouvrière ? Nullement. La plupart, en dépit de leurs traitements de famine, étaient trop enclins à oublier leurs origines, et la manière quémandeuse et souvent flagorneuse des dirigeants des amicales, n'avait pas grand chose de commun avec les procédés syndicalistes. Nous fûmes pourtant alors quelques poignées dans le pays — généralement des débutants, pleins d'enthousiasme comme il sied à la jeunesse — pour essayer d'orienter la corporation vers une action plus virile et des buts plus larges. Enfants d'ouvriers ou de petits artisans, conscients de l'injustice sociale dont certains d'entre nous avaient particulièrement souffert, nous entendions bien ne pas nous séparer de notre classe et lier notre émancipation à celle du prolétariat tout entier. A l'issue du congrès des amicales tenu à Marseille, en 1903, des sections de « l'Emancipation de l'instituteur » (association d'instituteurs-adjoints de la Seine, d'esprit socialisant) sont projetées et bientôt fondées en plusieurs départements, à côté ou au sein des amicales, dans le but de « noyauter » — disons le mot, bien qu'il ne fût pas connu encore — d'entraîner ces lourdes machines. Dès 1904-1905, ces sections adhéraient aux Bourses du Travail et se transformaient en syndicats, ce qui amenait la publication d'un premier « manifeste des instituteurs syndicalistes » ; en 1906, leur fédération devenait « Fédération nationale des syndicats d'Instituteurs » ; en 1907, à son congrès de Nantes, la Fédération votait son adhésion à la C.G.T.

Les secrétaires confédéraux d'alors, les Griffuelhes et les Yvetot, se montrèrent tout à fait favorables à l'entrée de ces syndicats d'instituteurs dans l'organisaion ouvrière. Deux mille cotisations de plus, à ce moment, c'était assurément peu de chose à leurs yeux ; mais sans doute étaient-ils comme Monatte persuadés de l'importance que pouvait avoir l'Ecole laïque améliorée — « rénovée », selon le mot de l'époque — sous l'influence des pionniers syndicalistes, pour aider à la formation d'une classe ouvrière et paysanne douée d'esprit critique et comprenant la nécessité d'une complète transformation sociale.

Telle était également notre pensée. L'idée d'écoles syndicalistes indépendantes, un moment examinée dans nos milieux, fut bientôt abandonnée, faute de possibilités financières. Nous étions dans la place : c'est l'école primaire publique, l'école laïque fréquentée par les enfants du prolétariat, et dont les tares n'étaient d'ailleurs pas irremédiables, qui devait faire l'objet de toute notre attention, de tous nos soins. Cette conception mènera à la création de deux revues pédagogiques hebdomadaires : *l'Ecole Rénovée*, malheureusement éphémère, puis *l'Ecole Emancipée* (1910) qui a repris l'an dernier sa publication.

L'esprit syndicaliste pénétrait en même temps d'autres administrations de l'Etat, notamment celle des postiers. Les persécutions gouvernementales tendant à arrêter cet essor (révocation entre autres de notre secrétaire fédéral Nègre) devaient faire ajourner pendant deux ans l'adhésion effective des syndicats d'instituteurs à la C.G.T. ; mais l'idée de « l'adaptation de l'enseignement aux besoins de la classe ouvrière » n'en fut pas moins lancée tout de suite avec essai de congrès mixte (syndicats d'instituteurs et d'ouvriers) et de commissions mixtes, en vue de préciser ces besoins et de hâter les réalisations, avec ou sans l'accord officiel.

Cette tâche si importante n'excluait pas, bien entendu, de l'activité des premiers syndicats d'instituteurs, les luttes corporatives et sociales ; mais il n'entre pas dans le cadre de cet article d'en retracer toutes les phases. Notons seulement qu'une répression quasi systématique devait contribuer à entraver un large recrutement et, par suite, à maintenir nos syndicats, à quelques exceptions près, et leur fédération elle-même dans la voie du syndicalisme révolutionnaire, qu'ils ne devaient pas abandonner, même au temps de la première guerre impérialiste mondiale, quand la direction confédérale sombrait dans la collaboration avec les pouvoirs publics, l'union sacrée et le « jusqu'auboutisme ».

Tous syndiqués !

Au lendemain de cette guerre, dans la période d'afflux aux syndicats, notre organisation, devenue « Fédération de l'Enseignement » accueillant dans des syndicats uniques les professeurs de tous ordres, ne groupa jamais guère plus de 12.000 adhérents. Toutefois, des syndicalistes de tendance plutôt réformiste s'employèrent alors à transformer les amicales en syndicats. Cette action, encouragée par la direction collaborationniste de la C.G.T. et même, au début, par le gouvernement, aboutit à la création d'un « Syndicat national des Instituteurs » groupant la plus grande partie du personnel, et quand vint la scission syndicale, alors que les vieux syndicats de l'enseignement allaient à la C.G.T.U., la masse était peu à peu, et non sans tiraillements, entraînée à la C.G.T. Il y eut donc, de 1922 à 1936, date de la fusion des deux C.G.T, dans l'enseignement comme dans la plupart des autres corporations, deux organisations parallèles se réclamant du syndicalisme, et

les instituteurs et institutrices, dans leur ensemble, ont pu ainsi être influencés. Durant les quelques années qui ont précédé la deuxième guerre impérialiste mondiale, les militants révolutionnaires se sont évertués, souvent en vain, à insuffler un peu d'esprit combattif au groupement unique des instituteurs qui se trouvait désormais coupé, à la base, des autres catégories enseignantes.

S'il nous faut aujourd'hui, ami Monatte, constater chez les instituteurs cette carence du syndicalisme de lutte que tu regrettes avec nous, la responsabilité n'en retombe évidemment que pour une faible part sur les épaules des militants de l'ex-Fédération unitaire de l'Enseignement qu'on s'est plu parfois à présenter comme étant trop intransigeants, voire sectaires, et incapables, en conséquence, d'entraîner la masse.

Tous, ou presque tous, les membres de l'Enseignement désormais sont syndiqués, ce qui ne veut pas dire, hélas ! que tous sont des syndicalistes s'intéressant à la marche de leur groupement, assistant aux assemblées générales : je pourrais citer telle section où, sur 800 adhérents, on en compte parfois 25 ou 30 présents à l'A.G. ! Mais enfin le droit syndical n'est plus contesté aux fonctionnaires, et c'est bien, si l'on veut une victoire à notre actif ; mais les principes essentiels du syndicalisme, tel que nous le concevions ensemble aux temps héroïques, sont généralement méconnus, ici comme ailleurs, du moins aux sommets des organisations.

Pour s'en rendre compte et voir où l'on en est, plus de deux ans après la fin de la guerre, il suffit de passer en revue les divers champs d'action actuels du syndicalisme universitaire.

Dans le domaine pédagogique.

En 1910, au Congrès fédéral d'Angers, à la suite d'une discussion entre instituteurs et ouvriers sur l'éducation morale et civique adaptée aux besoins de la classe ouvrière, des conclusions furent adoptées où l'accent était mis sur le respect de la personnalité de l'enfant. Citons entre autres :

Ne lui imposer aucun dogme, aucune formule ; fortifier en lui, au contraire, le sens critique, l'esprit scientifique, en lui donnant le goût du savoir et le besoin de contrôle ; l'habituer à se conduire seul, à agir par lui-même, à rester maître de soi.

Le congrès, toutefois, estimant que les possibilités de l'école sont limitées, prenait soin de reconnaître que c'est surtout « au syndicat, au métier, à la vie, en un mot, de préparer des ouvriers conscients, des syndiqués dignes et actifs ».

Il décidait d'éditer des ouvrages scolaires « en harmonie avec nos conceptions rationalistes », de mener d'actives campagnes pour obtenir la prolongation de la scolarité primaire jusqu'à quinze ans, la généralisation de l'éducation mixte, la diminution du nombre d'élèves dans chaque classe, etc. etc.

Plus tard, en 1919, on revenait sur la réforme de l'enseignement en s'efforçant d'y intéresser la C.G.T. tout entière ; puis on bataillait contre les taudis scolaires ; on étudiait la question de la lecture et des bibliothèques scolaires et populaires ; on reprenait ensuite, sous les vocables « école du travail » ou « école rationnelle et humaine » la question de rénovation de l'enseignement ; un manuel d'Histoire était édité qui fut d'ailleurs interdit dans les écoles avec la complicité du ministre Herriot, des « Editions » et « Lectures » pour la jeunesse étaient publiées ; en 1931, il fallait défendre contre les staliniens, tout en travaillant incessamment à son amélioration, l'école laïque jugée par eux alors « plus dangereuse que l'école confessionnelle », et il fallait la défendre aussi en tous temps contre les cléricaux.

Et maintenant ?

Sur un seul point de ce programme brièvement résumé nous marquons un demi-succès : la prolongation de la scolarité de 13 à 14 ans. Encore est-il nécessaire de souligner ici l'incohérence de la direction du Syndicat national qui avait admis, sinon préconisé, au lendemain de la « libération », un certificat d'études en deux parties dont la première se passait à onze ans, puis qui s'est vu, sous la pression des sections, heureusement mieux inspirées, dans la nécessité de faire rapporter cette déplorable mesure qui aurait eu pour conséquence en bien des cas, à la campagne surtout, d'abréger la scolarité, et que nous avions déjà combattue victorieusement dans le passé.

Aux taudis scolaires s'ajoutent, à présent, les nombreuses destructions de la dernière guerre : rien n'est encore mis sur le chantier. On a créé quelques postes nouveaux mais ce sont le plus souvent de petites sinécures qui permettent à certains maîtres de s'évader de l'école sans alléger la tâche des autres ni concourir à l'amélioration de l'enseignement, cependant qu'on lésine pour payer des suppléants destinés à remplacer les maîtres malades.

En ce qui concerne la laïcité, le recul est indéniable. Il y eut Vichy, c'est vrai ; mais j'ai sous les yeux un tableau suggestif reproduit dans le bulletin de la section de Maine-et-Loire du S.N. des Instituteurs : c'est celui des subventions de l'Etat dont ont bénéficié les écoles confessionnelles pour ce seul département de 1942 à 1946 (1) :

1942	24.892.785 francs
1943	26.648.544 »
1944	27.235.562 »
1945	57.975.366 »
1946	8.284.000 »
Au total	145.036.257 »

Ainsi, en 1945, l'année d'après la « libération », sous le général de Gaulle, acclamé alors par les partis se réclamant du prolétariat — et dont l'un se prétend maintenant défenseur exclusif de l'école laïque ! — magnifié par de nombreux soi-disant syndicalistes, le chiffre des subventions aux écoles confessionnelles de Maine-et-Loire fut plus que le double de ceux des années précédentes. Il faut voir là un des résultats — et non le pire peut-être — de l'équivoque de la « résistance ».

En 1946, les subventions officielles ne sont pas complètement supprimées, et aujourd'hui encore, sous les gouvernements « socialiste homogène » ou à « direction socialiste » soutenus par maints dirigeants de nos syndicats, certains départements et de nombreuses communes continuent à subventionner, ouvertement ou d'une façon déguisée, les établissements confessionnels, en dépit de la législation antérieure à la guerre.

Où la faillite s'avère grave surtout, c'est quand il s'agit du développement de l'esprit critique, ce qui aurait dû être une des tâches principales de l'école laïque. Les instituteurs en grand nombre n'ont même pas osé, par crainte d'histoires locales leur attirant les coups de l'administration, combattre vraiment les préjugés et superstitions, toujours répandus à la campagne... et même à la ville. Et les masses crédules ont pu être dupées depuis dix ans comme au temps de l'autre guerre : les bobards, les mensonges de toute sorte ont trouvé même créance. On reste confondu, par exemple, quand on voit une partie du prolétariat, celle qu'on aurait pu croire la plus affranchie, la plus révolutionnaire, s'en aller à la dérive derrière un parti qui se dit encore communiste par antiphrase, accepter sans examen les vérités révélées du stalinisme, comme d'autres, d'ailleurs plus nombreux qu'autrefois, acceptent celles de l'Eglise catholique.

Dans ce domaine, tout est à reprendre à la base et la tâche s'avère difficile.

Sur le terrain corporatif.

Les syndicalistes révolutionnaires de l'enseignement, dans leurs luttes incessantes pour l'amélioration de leurs conditions de vie, ont toujours eu le souci de combattre les inégalités de traitements : déjà, dans les amicales, ils faisaient adopter des « vœux » contre les promotions au choix ; plus tard, ils lancèrent dans la corporation l'idée d'un traitement unique et firent comprendre aux plus traditionalistes qu'il importait, comme acheminement vers cet idéal, de réduire les écarts entre les traitements de

(1) Ne rentrent pas dans ce tableau les subventions allouées par le département et les communes.

famine du début et ceux de fin de carrière. L'arbitraire sous toutes ses formes fut dénoncé par eux et combattu sans trêve ; que de fois ne se sont-ils pas dressés contre un « statut des fonctionnaires » pouvant anéantir les conquêtes corporatives de plusieurs décades, contre le pouvoir régalien des chefs dans l'avancement et les mutations auquel ils voulaient substituer l'ancienneté des services, contre les délits d'opinions de toute sorte ?

Nous sommes, à présent, bien loin de ces mœurs. On décide, par exemple, à l'U. G. F. F. (Union générale des fédérations de fonctionnaires, nom nouveau de l'ancienne fédération des fonctionnaires : on a changé le nom et c'est à peu près tout le résultat de la persévérante campagne menée l'an dernier par l'ami Valière), on décide à l'U. G. F. F., sans avoir consulté la masse des adhérents, d'ouvrir « l'éventail des traitements », c'est-à-dire d'accentuer les inégalités, et c'est ainsi que, sous forme d'acomptes sur revalorisation au 1er janvier dernier, on a pu accorder, par mois, 383 francs aux plus petits, et 15.000 francs aux plus gros fonctionnaires. L'un des secrétaires s'en est indigné après coup dans la *Tribune* : c'était tout de même trop choquant ! Les dirigeants de la F. E. N. (Fédération de l'Education nationale) et ceux du S. N. des instituteurs se sont associés à ce beau travail.

On décide, toujours sans consultation de la base, d'approuver et d'exalter un « statut de la fonction publique » qui érige en système le favoritisme administratif et gouvernemental. Sans doute le bureau du S. N. (2) en est-il gêné à la veille du congrès des instituteurs : il s'en excuse dans son rapport moral :

...Les décisions prises par ces grands organismes (F. E. N., U. G. F. F. et C. G. T.) ne doivent pas l'être, quand il s'agit de problèmes importants engageant l'orientation du S. N., sans consultation des intéressés.

Ayons la franchise et le courage de dire que pour certains graves problèmes cette consultation n'a pas toujours eu l'ampleur désirable. Nous pensons au statut de la fonction publique et au système de la Sécurité sociale. Ne donnons pas à nos adhérents l'impression qu'ils sont devant le fait accompli... (*L'Ecole Libératrice* du 15 juin, numéro 17, page 227).

Regrets tardifs, quand le mal est fait; mais il y a pire. En son congrès de Grenoble, l'année dernière, le S. N. s'est prononcé en faveur de l'échelle mobile des salaires, nécessitée par les fluctuations du prix de la vie. Qu'a-t-on fait durant toute l'année pour populariser cette idée et la faire adopter par les « grands organismes » dont on parle ? Rien. On y revient pour la première fois dans le rapport moral en disant :

La notion du minimum vital entraîne celle d'échelle mobile puisque toute variation du minimum vital affectera l'ensemble des traitements...

Comme c'est simple ! Mais la revalorisation des traitements et le reclassement des fonctionnaires sont ajournés de semestre en semestre ; on en prévoit maintenant la réalisation en deux étapes ; même après la demi-victoire des cheminots, nous avons l'impression que tout est remis aux calendes et qu'on ne veut rien faire qui puisse gêner les amis au pouvoir. On collabore !...

Très modérément, Duthel et Valière s'élèvent contre cette manière de faire pour expliquer qu'ils voteront contre le rapport moral de la majorité :

Nous comprenons mal également la méthode utilisée par les organismes syndicaux quant au reclassement, à la revalorisation et au minimum vital. Les adhérents, les syndicats de base ont été tenus dans une ignorance à peu près complète. Un tel syndicalisme de sommets est dangereux et son efficacité reste à démontrer.

Mais ces griefs ne s'adressent-ils pas plutôt à la F. E. N. ou à l'U. G. F. F. ? En réalité, ils valent aussi pour le bureau du S. N., la preuve nous en a été donnée à l'occasion du récent congrès de la F. E. N. En apportant 74 mandats au rapport moral de la Fédération, le bureau du S. N. s'est solidarisé avec la politique d'atermoiements et de reculs pratiquée par la Fédération. Et nous pouvons penser que notre bureau agira de la même façon au congrès de l'U. G. F. F. prévu au début de juillet. En accordant au congrès de la F. E. N. 74 mandats à la motion corporative Janets, qui prévoit le reclassement en deux étapes et reste évasive sur les moyens d'action, alors que la motion Schwartz, qui lui était opposée, reprenait l'essentiel de la motion de Grenoble (échelle mobile, action directe), nos camarades ont pris une lourde responsabilité. Nous ne les suivrons pas dans cette voie, en opposition indiscutable avec les décisions de notre propre congrès de Grenoble, seules valables pour des militants. (*E. L.*, n° 17, du 15 juin.)

Il y aurait encore beaucoup à dire. Il faut se limiter ; mais il est un point qui ne peut être passé sous silence. Nos batailles contre les sanctions administratives et gouvernementales relatives aux délits d'opinions de toute sorte avaient eu du moins un résultat : celui d'émouvoir le personnel et de l'empêcher de s'associer à ces sanctions par les votes de ses représentants dans les conseils départementaux. On avait, en tout cas, fini par comprendre que les syndicats étaient les organes qualifiés de défense de leurs adhérents. La guerre a changé cela : une vague de nationalisme a déferlé ; depuis ce sont les syndicats — ceux qui parlent en leur nom — qui réclament eux-mêmes des sanctions pour délits d'opinions, participant aux commissions d'épuration chargées de juger les suspects, excluant parfois même ceux qui ont été mis hors de cause par ces commissions. Où est donc le temps où les syndicalistes estimaient n'avoir pas à prendre parti entre les divers impérialismes, ni même entre les divers gouvernements bourgeois, les prolétaires de tous pays devant fraterniser et s'unir ?...

Au point de vue social.

Le syndicalisme révolutionnaire avait deux piliers fondamentaux : la lutte de classes et l'internationalisme prolétarien ; une méthode éprouvée : l'action directe. C'est ce qui faisait dire aux vieux James Guillaume, s'adressant aux militants de l'ancienne C. G. T. : *Vous êtes les véritables héritiers de la Ire Internationale.* Par-dessus tout on luttait contre la guerre qu'on sentait venir et contre les préparatifs militaires. Entre les deux guerres encore, l'ex-Fédération de l'Enseignement eut de belles campagnes à son actif contre l'impérialisme et les menées bellicistes ; un nom les résume : celui de notre regretté Gilbert Serret. Le Syndicat national, lui-même, paraissait dans une large mesure gagné à la cause.

Hélas ! La lutte de classes et l'internationalisme ont été « roulés dans le linceul de pourpre » et la collaboration à tout prix a été substituée à l'action directe, aussi bien par les sommets des organisations syndicales que par les partis soi-disant ouvriers.

On a lutté, cette fois, contre le fascisme et le nazisme comme on luttait, jadis, contre le militarisme prussien. Il y avait l'union sacrée et le « jusqu'auboutisme » dans la première guerre mondiale, nous avons eu l'union des Français dans la « résistance ». Les formules ne manquent jamais quand il s'agit de « bourrer les crânes ». Mais, après celle qui devait être la dernière des guerres, le militarisme a sévi plus que jamais, et maintenant les méthodes autoritaires et totalitaires sont à la mode dans tous les Etats — même dans les organisations ouvrières ! — et le militarisme continue à couler à pleins bords. Si bien qu'au dernier congrès du S. N. des instituteurs on a voté — à une faible majorité, il est vrai — une motion des staliniens associant les instituteurs à la formation pré-militaire.

Depuis, le gouvernement a fait suspendre les crédits relatifs à cette prémilitarisation — mesure inattendue dirigée sans doute contre le parti dit communiste qu'on venait d'éliminer du pouvoir et dont on craignait l'emprise sur la jeunesse — et il faut louer la majorité du bureau de s'être cabrée quand les staliniens ont voulu associer le syndicat à une campagne de protestation à ce propos, tout en regrettant que le secrétaire général ait pu croire qu'il était de son devoir, vu le vote de Grenoble, de se ranger du côté des staliniens.

(2) Plus exactement « la majorité du bureau », car Valière et Duthel ont fait les réserves nécessaires, tant aux réunions que dans la revue du S. N., laquelle ne semble d'ailleurs point ouverte aux militants de la base.

Non, la motion de Grenoble n'avait pu donner un tel mandat car la suspension des crédits n'y était point prévue ; mais le congrès avait adopté, à une forte majorité, « l'échelle mobile des traitements, salaires et retraites » et c'est resté lettre morte durant toute l'année. Ajoutons que plus on fera de concessions aux disciples de Staline plus on s'éloignera d'un syndicalisme indépendant, sérieux, honnête, et plus, en même temps, on leur donnera d'assurance et d'audace pour s'emparer de la direction, là comme ailleurs.

Il y aurait, du point de vue révolutionnaire, un parallèle à établir entre les deux guerres mondiales sur l'état des esprits et leur évolution. Cela nécessiterait une étude spéciale avec examen des causes et des résultats. Indiquons seulement qu'en France, de 1914 à 1919, la poignée de résistants qui s'était affirmée après les reniements du parti socialiste et de la C. G. T., et qui devait participer à Zimmerwald, est allée grossissant toujours, malgré les défections personnelles, faisant un bond énorme au temps de la Révolution soviétique ascendante, renversant ensuite la majorité du parti socialiste, inquiétant fort les révolutionnaires repentis de la direction confédérale, donnant bien des espoirs aux militants restés fidèles à la cause. Et constatons que durant cette guerre-ci nous avons assisté quasi impuissants, à un processus à peu près contraire : une grande partie de la masse hostile d'abord à cette guerre, mais incapable d'utiliser la débâcle pour son émancipation ; les nombreux opposants réduits au silence et allant s'effritant toujours durant l'occupation, la vague chauvine emportant presque tout pour finir sous le nom de « résistance » ; contrairement encore à ce qui s'était passé en 1919, nous avons enregistré une sorte de triomphe des partis dits socialiste et communiste à la première consultation électorale, leur donnant d'abord la majorité à la Constituante, majorité dont ils n'ont rien fait de bon pour le prolétariat — après avoir tant contribué à le dévoyer (menées bellicistes, main tendue aux catholiques, etc.) — et qui devait leur échapper par la suite. Il n'est pas étonnant que les organisations syndicales, celles de l'Enseignement en particulier, se soient ressenties de cette évolution... à rebours.

Il ne faut pas désespérer.

Le tableau est sombre, bien sûr. « Au moment où le socialisme voit venir son heure — écrit encore Monatte — quelle drôle de figure on lui a fait ! Et dans le socialisme j'englobe le syndicalisme qui est encore plus défiguré si possible ». Hélas ! oui ; mais ce n'est pas une raison de désespérance. J'entends de bons camarades qui disent, en parlant de l'action au sein du S. N. des instituteurs : « Que diable faisons-nous dans cette galère ? Nous y perdons notre temps et nos forces ». Ce n'est pas tout à fait vrai ; on ne perd jamais complètement son temps quand on s'emploie à faire un peu de lumière et de vérité. Nous avons tellement souffert de notre impuissance durant cette deuxième guerre mondiale, nous qui ne voulions prendre parti pour aucun des impérialismes rivaux, ni sous les auspices d'un maréchal sénile et cagot, ni derrière un général clérical et ambitieux, que nous ne pouvons admettre la passivité au moment où quelques possibilités de propagande se retrouvent.

Et puis, ne voit-on pas qu'en dépit des directions syndicales, fédérales et confédérales la lutte de classes et l'action directe reprennent peu à peu leurs droits ? Mouvements spontanés des P. T. T., l'année dernière, des cheminots, plus récemment, etc. ; comités de grève remplaçant les organismes défaillants. Et ce n'est pas fini. Les excitations chauvines ne paient pas, ne donnent pas du pain aux travailleurs. L'esprit internationaliste renaîtra tout comme la conscience de classe. Il faut y aider.

Dans l'enseignement même, le syndicalisme de lutte n'est pas mort. Qu'il me soit permis d'en donner ici une seule preuve : la motion générale présentée par la section de l'Hérault pour rassembler les opposants au prochain congrès de Montrouge : elle rend le son pur du syndicalisme révolutionnaire.

Louis BOUET.

Motion de la Section de l'Hérault

La section de l'Hérault du S N. des instituteurs est dans l'obligation de constater que l'écrasement des régimes fascistes, le triomphe des soit-disant démocraties, les sacrifices, les souffrances, les misères imposées aux masses laborieuses ou consenties par elles, n'ont nullement écarté les menaces contre les libertés, l'autoritarisme de l'Etat, la dictature économique, les possibilités de conflits internationaux.

Sur le plan intérieur, elle constate que, malgré les gages donnés à la bourgeoisie capitaliste par tous les gouvernements successifs depuis la libération, malgré la politique de collaboration de classes pratiquée par la C.G.T., cette bourgeoisie est toujours plus exigeante et tend sans cesse — ce qui ne peut étonner les militants syndicalistes — à accroître ses profits et consolider son pouvoir; les tentatives de rassemblement faites par un de ses éléments les plus représentatifs n'ont pas d'autre raison.

Sur le plan extérieur, la section constate que des impérialismes rivaux s'opposent toujours avec vigueur, sur tous les points du globe pour accaparer les sources de matières premières, les débouchés commerciaux et les bases militaires. Les échecs et la conférence de Moscou apportent une nouvelle preuve flagrante de la férocité des appétits en présence.

La section ne saurait sous-estimer le danger que peut représenter de Gaulle ou un quelconque homme de paille du capitalisme. Elle estime que la C.G.T. devrait être l'animatrice de la lutte contre ce danger. C'est pourquoi, elle se prononce contre un syndicalisme de confusion, de compromissions, d'abandons, de reniements, contre un syndicalisme qui, conduisant un prolétariat affaibli et désorienté de défaite en défaite, de désillusion en désillusion, ne peut que favoriser le jeu de tout apprenti dictateur. C'est pourquoi elle se prononce pour un syndicalisme de combat indépendant des sectes philosophiques, des partis et des gouvernements et qui, se plaçant avant tout sur le terrain économique, saurait opposer aux trusts et aux puissances d'argent la lutte revendicative quotidienne d'un prolétariat reprenant enfin conscience de sa valeur, de ses forces, de ses possibilités.

La section considère que le drame sanglant des colonies françaises est une preuve de plus du caractère régressif et tyrannique de l'armée, laquelle ne peut être qu'au service des intérêts capitalistes.

Elle estime que la position prise au congrès de Grenoble quant à la préparation militaire est en contradiction formelle avec l'idéal syndicaliste et se prononce pour une révision de la décision de l'an dernier et contre toute collaboration du personnel enseignant à cette préparation.

Face aux menaces constantes de conflits internationaux et certaine d'interpréter la haine des masses travailleuses contre la guerre, la section rappelle la phrase de Jaurès :

« Le capitalisme porte la guerre en lui, comme la nuée porte l'orage. »

Affirme que rien n'oppose les travailleurs des différents pays, sinon les intérêts savamment présentés de leurs maîtres impérialistes.

S'élève avec force contre toute préparation matérielle, morale, psychologique à la guerre, contre toute idéologie nationaliste, raciale ou religieuse, contre la diplomatie secrète en usage, contre tout nouveau traité de Versailles, et proteste énergiquement contre les guerres coloniales actuelles.

Proclame que l'action et l'union des travailleurs, et l'internationalisme ouvrier sont seuls capables d'assurer la paix du monde et de promouvoir la transformation sociale indispensable qui assurera aux travailleurs non seulement le pain quotidien, mais aussi la joie de vivre dans le bien-être et la liberté.

Les crimes de la G.P.U. en Espagne

★

L'assassinat d'Andreu Nin

Il faudrait rendre publiques les archives secrètes de la G.P.U. (le socialisme n'a pas peur de la vérité), pour savoir exactement avec tous les détails quelle a été la fin d'Andreu Nin. Mais en attendant ce moment que tous les révolutionnaires désirent, nous croyons que ceux qui ont été les amis d'Andreu Nin ont le devoir d'expliquer *pourquoi* il fut assassiné, *par qui* il l'a été — les auteurs matériels du crime importent peu, mais il faut faire connaître ses auteurs intellectuels — et comment l'assassinat s'est produit. duit.

Il n'entre pas dans le cadre réduit d'un article de situer le lecteur dans l'ambiance chargée de passions, qui rendit possible, à la suite d'une provocation, le sursaut révolutionnaire des Journées de mai 1937 à Barcelone. C'est après ces tragiques événements que les autorités, manœuvrées par les staliniens, ne respectant pas les engagements pris (1) déchaînèrent la répression contre le P.O.U.M. et également contre une fraction de la C.N.T. - F.A.I.

La campagne de calomnies contre Andreu Nin avait commencé bien avant les Journées de mai. La future victime était désignée constamment par la presse stalinienne du monde entier, orchestrée par les dirigeants de l'U.R.S.S. En Espagne et en Catalogne, cette campagne de diffamation a précédé les faits de mai.

Andreu Nin étant encore ministre à la Justice du gouvernement de Catalogne, un journal édité au front d'Aragon par la division Karl-Marx (stalinienne) publia un dessin figurant une croix gammée, avec aux quatre extrémités, des personnages politiques : Hitler, Mussolini, l'empereur du Japon et Trotsky ou Andreu Nin... Les Journées de mai ne furent donc que le prétexte cherché pour entreprendre une action contre les dirigeants du P.O.U.M. et en premier lieu contre Andreu Nin. Si ce prétexte avait manqué, ils en auraient machiné un autre. Nin et le P.O.U.M. étaient accusés par les staliniens d'être « trotskystes » — c'est-à-dire fascistes pour les valets du Kremlin — On comprendra parfaitement les intentions criminelles des staliniens. Dans le feu de la guerre civile, c'était un devoir d'abattre les fascistes ; accuser de fascisme les soi-disant trotskystes, c'était inciter à l'assassinat contre eux.

En fait, le P.O.U.M. n'a jamais été trotskyste. Nin s'était séparé de Trotsky et des trotskystes depuis longtemps. Trotsky était un adversaire acharné du P.O.U.M., qu'il accusait d' « opportunisme petit-bourgeois », de mener une politique « objectivement contre-révolutionnaire », etc. Et Trotsky attaquait personnellement Nin, son ancien partisan, à qui il ne pardonnait pas de l'avoir quitté. Aujourd'hui que Trotsky a été assassiné à son tour, par l'organisation qui fit disparaître Andreu Nin, il me plaît de rappeler que le P.O.U.M., bien que n'étant pas trotskyste, n'avait jamais considéré le trotskysme comme une organisation contre-révolutionnaire, mais comme une branche du mouvement ouvrier. Et personnellement, je salue dans la personne de Trotsky, en négligeant tout différend politique, un des révolutionnaires les plus intègres et les plus intrépides de notre temps.

Les Journées de mai furent le prétexte pour les staliniens de demander la dissolution du P.O.U.M. et la prison pour ses dirigeants (2). La presse stalinienne, dirigée par des instructeurs politiques envoyés du Kremlin (3), répandait toutes sortes de calomnies, mais sans présenter aucune preuve de ses accusations, et sans porter non plus l'affaire devant les tribunaux. Les ministres staliniens espagnols, Jesus Hernandez et Vicente Uribe, posent la question quelques semaines plus tard au sein du gouvernement, en demandant tout simplement la suppression du P.O.U.M. et l'internement de ses dirigeants. Largo Caballero, chef du Cabinet et ministre de la Guerre, répondit qu'il était un honnête homme — il répéta trois fois le mot « honnête » — et qu'il avait lutté toute sa vie pour empêcher que les gouvernements puissent dissoudre un parti par décret et mettre en prison les ouvriers par ordre gouvernemental et que si quelqu'un avait des accusations à formuler il devait le faire avec des preuves devant les tribunaux. Les ministres staliniens sans répondre se levèrent et abandonnèrent le conseil. La crise était ouverte.

Le parti socialiste que les staliniens avaient réussi à dissocier ne soutint pas Caballero. Un cabinet Negrin surgit. L'ordre public de Catalogne avait été pris en main par le gouvernement central espagnol. Des policiers espagnols arrivèrent de Madrid à Barcelone pour procéder aux détentions ; ils appartenaient tous au parti communiste. Un stalinien — Burillo — fut nommé chef de l'ordre public en Catalogne. Un autre stalinien — Ortega — était devenu le chef de l'ordre public de l'Espagne. Autorités policières et simples agents étaient dirigés par des membres étrangers de la G.P.U.

Le 16 juin, quand la police se présenta aux locaux du Comité exécutif du P.O.U.M. pour perpétrer les arrestations, il était près de midi, et ils trouvèrent seulement Andreu Nin. Ils n'attendirent pas l'arrestation des autres membres de l'organsation, qui se fit plus tard. Nin fut dirigé tout de suite à Valence. Il était accompagné de deux voitures. Dans celle où voyageait Andreu Nin, les menottes aux mains, comme un criminel, il y avait des agents de la police espagnole en uniforme et en civil. Nin ne passa certainement pas plus d'une nuit à Valence. Il fut transféré à Madrid immédiatement et, selon mes informations, il fut enfermé successivement dans diverses prisons improvisées — Tchéka d'Atocha, San-Anton, etc. — et finalement dans un hôtel particulier de Alcala de Henares, converti en prison et contrôlé par le parti communiste.

L'émotion que suscita cette détention et celle des autres membres du Comité exécutif du P.O.U.M. et l'absurdité des accusations dont nous étions victimes, déchaînèrent de grandes protestations. La C.N.T. fut une des premières

(1) Un compromis était intervenu entre le Gouvernement de la Généralité de Catalogne et les représentants des organisations de militants qui se battaient dans la rue : on s'engageait de part et d'autre à cesser la lutte ; aucune répression ne suivait la cessation des hostilités ; les ouvriers garderaient leurs armes ; on rendrait de part et d'autre les prisonniers. Les staliniens ne tinrent pas ces promesses et, par l'intermédiaire de la police, entreprirent une répression féroce, surtout contre le P.O.U.M.

(2) Bien avant les journées de mai, la presse stalinienne demandait déjà la mise hors la loi du P.O.U.M. : la presse soviétique annonçait la répression ; « l'Humanité » également. Les journées de mai, voulues par les staliniens, furent choisies pour redoubler cette campagne. Et comme le gouvernement Caballero se refusait à mener cette répression, ils le renversèrent et mirent au pouvoir un homme à eux : le Dr Negrin. Puis on inventa des faux pour tâcher de démontrer que la lutte de Barcelone était en rapport avec les ordres que les dirigeants du P.O.U.M. et Nin particulièrement avaient reçu de Franco.

(3) Outre les interventions bruyantes des représentants soviétiques dans la politique intérieure catalane et espagnole, dénoncées par Largo Caballero, Araquistain, Prieto, etc., il y avait des agents du Comintern, avec des pouvoirs bien supérieurs, même à ceux des diplomates. A Barcelone, il y avait le nommé « Pedro » qui, selon nos sources d'information, est maintenant sous le nom de « Brno », ministre des Communications de Hongrie. A Valence, l'Italien Ercoli (Palmiro Togliatti), actuellement ministre d'Italie.

organisations à élever la voix contre ces arrestations arbitraires. L'ex-ministre cénétiste Juan Lopez publia dans *Fragua Social* de Valence un brillant plaidoyer en faveur de Nin et des autres victimes du P.O.U.M. ; il affirma que les accusations du P. C. étaient pure calomnie. Luis Companys, président de la Catalogne, envoya un délégué personnel à Valence où siégeait le gouvernement de la République pour tenter de retrouver Nin et pour protester contre son arrestation.

Le gouvernement de Valence affirma immédiatement qu'il ne savait rien de ces arrestations et qu'il ne les avait pas ordonnées. Jamais aucun de ces membres n'a voulu accepter la responsabilité de cette détention. Les ministres de la Justice et de l'Intérieur protestèrent et firent rechercher Nin, en se compromettant ouvertement.

Dans la crainte que Nin ne fût remis aux autorités légales, puisque celles-ci étaient au courant de son enlèvement et de sa séquestration dans une « prison particulière » du parti communiste, des étrangers habillés avec des uniformes de l'armée espagnole entreprirent un nouvel enlèvement. Et les staliniens tentèrent de donner le change en affirmant que c'était des agents de la Gestapo qui l'avaient enlevé !... pour soustraire un de leurs agents principaux à la Justice du gouvernement républicain. L'affirmation était si absurde que les staliniens furent littéralement plongés dans le ridicule et le mépris de tout le monde.

Andreu Nin fut emmené au Pardo, caserne générale des forces staliniennes militaires, sous le commandement du général russe Orloff. Le gouvernement l'apprit et ordonna au général Miaja qui, au fond, était un pauvre homme, et en plus à ce moment une marionnette entre les mains des staliniens de récupérer Nin et de la conduire à Valence. Le général Miaja ne comprend rien à toute l'affaire : ni sa signification politique, ni ses répercussions internationales. Il commit l'ingénuité d'appeler Orloff à son bureau et lui dit qu'il avait appris que Nin était son prisonnier, que le gouvernement veut avoir celui-ci sous son contrôle et qu'il allait l'envoyer chercher immédiatement. Orloff répond qu'il n'en sait rien, qu'en tout cas Nin a été emmené au Prado sans qu'il en soit averti..., et il lui demande la permission de téléphoner à son propre bureau pour savoir si Nin était vraiment enfermé au Prado. Miaja accepte et Orloff se met en rapport avec ses complices. Ils causent en russe. Miaja ne peut rien comprendre de la conversation. Orloff donne l'ordre de cacher Nin, en prévision d'une perquisition des forces du gouvernement. Le sourire aux lèvres, Orloff répond à Miaja que du Prado on lui a communiqué qu'on ne savait rien de Nin et qu'il n'y avait jamais été. La police fait une visite au Prado, bien entendu sans résultat.

La nouvelle du rapt et de la disparition définitive de Nin provoqua dans tout le pays — malgré la censure de la presse, entre les mains des staliniens — et à l'étranger un grand retentissement et une pluie de protestations. Des commissions socialistes arrivèrent de l'étranger pour savoir ce qui s'était passé et pour protester contre ce procédé fasciste. Les ministres s'excusent, mais ils ne peuvent empêcher que les délégations quittent l'Espagne avec la conviction que la République est en fait dominée par les partisans de l'U.R.S.S., qui utilisent la terreur dans les postes mêmes de l'Etat : les ressorts du pouvoir échappent souvent aux ministres. Et lorsque de tels faits se produisent, les ministres disent comme argument et suprême excuse : « Les Russes nous vendent des armes. » Malgré la destitution du colonel Ortega, chef communiste de la Sûreté nationale, la presse stalinienne catalane et espagnole continua d'accuser et de faire emprisonner les militants du P.O.U.M. par un gouvernement et une police aux ordres. Les locaux du parti furent fermés et le parti lui-même suspendu, sur l'ordre gouvernemental. On affirme avoir découvert que les dirigeants du P.O.U.M. étaient en rapport avec Franco, sans apporter aucune preuve. A quoi bon prouver, quand personne ne peut répondre publiquement : les staliniens ont le contrôle de la police, de l'armée, de la censure, des tribunaux, et soumettent le pays à la terreur !

Nin a définitivement disparu. Le gouvernement, pour démontrer qu'il est libre et que le parti communiste n'est qu'un parti entre les autres partis antifascistes, nomme un juge considéré et intègre pour enquêter et exiger la poursuite des responsables de la disparition de Nin. Ce magistrat — Moreno Leguia — travaille bien, mais tout à coup il donne sa démission irrévocable : menacé de mort, lui, sa femme et sa fillette par les communistes, sans avoir de garanties de la part du gouvernement, il a peur. Aucun autre juge ne veut se charger de l'instruction.

Les prisonniers du P.O.U.M. — son Comité exécutif — ne trouvent pas d'avocat pour les défendre, chose inouïe en Espagne où la dignité de la toge n'a jamais permis, même aux époques de plus grande réaction, de laisser sans défense des accusés. Les staliniens ont terrorisé les avocats en accusant ceux qui voulaient assumer la défense du P.O.U.M. d'être des complices de Franco (4). Pourtant, on trouve un avocat qui veut bien s'en charger : c'est Benito Pavon, député appuyé par les syndicalistes et qui occupait un haut poste au ministère de la Justice, mais devant les menaces des staliniens, il demanda au Comité exécutif du P.O.U.M. de faire au nom de sa femme un dépôt d'argent à l'étranger pour que sa femme et sa fille ne se trouvent pas dans la misère s'il était assassiné. Les accusés lui répondirent qu'ils étaient tous des ouvriers sans argent. A quelque temps de là, Benito Pavon s'enfuit en France et dans une lettre retentissante (interdite par la censure, mais qui circula clandestinement) déclare qu'il s'était expatrié pour éviter d'être assassiné par les staliniens. Cette lettre est un véritable acte d'accusation contre les assassins d'Andreu Nin.

De Nin, aucune trace. Les staliniens, qui se sentent accusés par l'opinion publique — les membres du P.O.U.M. ont rempli les murs de toute la Catalogne d'affiches clandestines demandant au gouvernement ce que Nin est devenu — mettent en circulation dans leurs journaux (les seuls autorisés par la censure à écrire sur cette question) cette ignominie : « Où est Nin ? A Salamanque ou à Berlin ! »

Plus tard, trois versions circulèrent sur la mort de Nin. Selon l'une, il fut assassiné dans le même Pardo et son corps brûlé. Selon une seconde version, il fut assassiné à coups de pistolet, sur la route de Carthagène.

Ces deux premières versions sont d'inspiration stalinienne et expliquaient l'exécution de Nin comme celle d'un fasciste (elles montrent bien ce que sont les méthodes staliniennes, car même un fasciste détenu doit être jugé publiquement et avec des garanties ; et ces assassinats clandestins dont furent victimes plus l'un oppositionnel antifasciste jugent bien les staliniens). Nous nous refusons à accepter ces deux versions, qui ne visaient qu'à engager l'opinion publique sur une fausse piste.

Ces deux versions montrent au moins deux choses :

1. Que Nin était innocent des accusations calomnieuses et que les staliniens l'ont assassiné pour des motifs politiques (s'ils avaient eu la preuve de la trahison de Nin, ils l'auraient apportée devant les tribunaux) ;

2. Que si les staliniens avaient une telle préoccupation d'expliquer la disparition de Nin, c'est bien là la preuve de leur responsabilité dans cet assassinat.

Il y a donc une troisième hypothèse que ceux qui connaissent bien les méthodes de la G.P.U. croient plus probable : lors de la disparition de Nin, un bateau soviétique était ancré dans le port de Valence. L'ambassade et les consulats soviétiques en Espagne étaient inviolables. Une police particulière russe surveillait ces jours-là l'hôtel où était installé, à Valence, l'ambassade de l'U.R.S.S. Moi-même, lorsque je tentai de suggérer à Zugazagoitia (alors ministre de l'Intérieur) que peut-être Nin se trouvait enfermé à l'ambassade soviétique, il ne protesta pas et

(4) Celui qui prit enfin la défense des accusés du C. E. du P.O.U.M. — Vicente R. Revilla — une fois fini le procès fut emprisonné et sauva de justesse sa vie en s'échappant. Il dut aller se cacher dans une Division anarchiste. De même, la presse stalinienne accusait d'être fascistes les Commissions de personnalités socialistes étrangères qui vinrent en Espagne pour enquêter sur les accusations contre le P.O.U.M., et sa haine partisane alla jusqu'à faire refuser le visa à l'avocat français M. Henri Torrès, qui voulait venir plaider cette cause. (Et Noguères, président français actuel de la Haute Cour de Justice, n'obtint pas non plus de visa.)

se contenta de me répondre découragé : « Il est tout à fait impossible d'y pénétrer : elle est gardée par sept murailles de Chine ! » (5).

Andreu Nin fut sans doute embarqué sur un bateau soviétique (6) à destination de l'U.R.S.S., pour y mourir lentement dans quelque isolateur sibérien et disparaître sans aucune trace !

Quelqu'un, dont je ne puis révéler encore le nom, qui a habité longtemps l'U.R.S.S. (il est apparenté à des Russes qui ont été un temps attachés à la direction de l'Internationale communiste, il connaît donc bien les méthodes de la G.P.U.), m'a affirmé qu'Andreu Nin fut — de même que le fils d'Abramovitch, Marc Rein, et d'autres oppositionnels disparus d'Espagne — chloroformé, roulé dans un tapis et ainsi embarqué vers l'U.R.S.S., sur un bateau soviétique.

En conclusion, qu'on ne croie pas que le procès de l'enlèvement et de l'assassinat de Nin soit clos. Nous sommes des milliers de militants catalans prêts à tenter de faire la lumière sur cette affaire trouble. Et nous comptons abstraction faite des divergences idéologiques, sur tous les militants ouvriers, sur tous les Catalans dignes de ce nom et qui ne peuvent accepter sans révolte qu'un ministre de Catalogne puisse être enlevé avec impunité de son propre pays, conduit pour être jugé à Madrid, et disparaître de Madrid sans laisser de trace. Il est inadmissible que, pour toute épitaphe d'une vie exemplaire, la mémoire d'Andreu Nin, militant révolutionnaire honnête, soit couverte de fange par les responsables intellectuels de son assassinat.

JORDI ARQUER.

---

(5) Zugazagoitia dit clairement dans son livre que Nin a été assassiné par les staliniens. Il explique beaucoup de détails de cette affaire. Et nous sommes en droit d'affirmer — c'est Indalecio Prieto qui nous l'a raconté, en nous autorisant à le dire par écrit — que Zugazagoitia avait dit à Prieto, en 1939 à Paris, après la chute de la République, qu'il avait recueilli assez d'indices sur les auteurs de l'enlèvement et de l'assassinat de Nin pour pouvoir communiquer ses résultats au président du Conseil, le Dr Negrin. Celui-ci lui aurait dit alors de ne pas poursuivre ses investigations, car cela pouvait nuire aux haut intérêts de la République et à la poursuite de la guerre !...

(6) L'ex-agent de la Guépéou, Jan Valtin, dans son livre : « La noche quedo atras », explique la technique des rapts d'ennemis du régime et l'expédition des victimes vers l'U.R.S.S., sur des bateaux soviétiques.



La politique de Bevin à l'égard de l'U. R. S. S. est la seule possible.

C'est ce qu'a déclaré le leader des rebelles travaillistes. Richard Crossman, dont nous reproduisons ici, d'après l'*Espoir* du 26-6-47, les récentes déclarations :

Dans son discours, comme dans une interview accordée au correspondant de l'Agence Reuter, M. Crossman a précisé qu'il n'avait jamais entendu critiquer les buts de M. Bevin, mais seulement ses méthodes. M. Crossman et ses amis étaient anticommunistes, mais espéraient qu'il était possible de pratiquer une politique à mi-chemin entre l'alliance anglo-américaine et l'alliance anglo-russe.

« Mais aujourd'hui, estime M. Crossman, l'espoir d'obtenir des Russes qu'ils fassent confiance au socialisme britannique s'est évanoui, « dissipé » par l'attitude de mépris impitoyable que les Russes ont opposée à toutes les offres d'amitié britannique ».

M. Crossman ajoute : « Je suis toujours persuadé que notre refus de participer à la croisade anticommuniste est la seule politique rationnelle pour l'Europe, mais nous commençons à sentir que les événements vont nous empêcher de l'appliquer », et encore : « Je crois que la division de l'Europe serait un désastre. Mais il se peut que nous nous trouvions devant ce désastre dans quelques semaines. Et dans ce cas, il faudra que nous nous en tirions de notre mieux ».

PARMI NOS LETTRES

Nouvelles du Maroc Une très intéressante lettre d'un ami qui connaît bien les questions coloniales. On y verra, entre autres, qu'abondance et bien-être ne sont pas synonymes dans nos pays de protectorat, quel que soit le proconsul qui gouverne.

Dans l'ensemble situation alimentaire, et donc sanitaire, bonne. Il a plu, il y a du blé. Pas de famine, pas de typhus. Hamdoullah !

Cependant, si l'on mange bien à la campagne, dans les villes la gêne est grande. Les prix sont aussi élevés qu'en France, mais les salaires y sont de moins de quinze francs de l'heure !

Le salaires ne sont plus fixés par convention entre employeur et employés, c'est-à-dire d'après le rapport des forces. Ils sont maintenant administrativement déterminés pour tout le Maroc. Les salaires n'ont donc pas bougé depuis août 1946, bien que la conjoncture soit splendide. *Depuis six mois, il y a des chantiers du bâtiment partout. Ce n'est pas la grande reprise de la construction, puisque l' « immeuble de rapport » est mort (sans avoir été remplacé), mais enfin, dans les quartiers de la ville, des gens planquent leur argent dans la pierre. Gros emploi de main-d'œuvre, sans qu'il y ait (à cause de la bonne récolte) appel de la campagne dans la ville. Il n'y a cependant pas eu d'action* ouvrière *proprement dite pour venir à bout des salaires ridicules.*

Pour des raisons obscures de haute politique la direction communiste n'a pas étendu au Maroc l'autorisation de grève qu'elle a accordée pour la France et, un peu, pour l'Algérie.

⁂

Pas d'action ouvrière directe, mais la commission des salaires *se réunit à Rabat pour donner des suggestions sur la modification du taux d'août 1946. Les commissaires sont de hauts fonctionnaires de l'administration et des fonctionnaires syndicaux.*

L'on assiste, ainsi, à ce paradoxe d'un contact (on pourrait presque dire d'une collaboration) de l'autorité avec le syndicalisme dont elle ne reconnaît pas le droit à l'existence.

Car le dahir, tant demandé, accordant le droit syndical aux Marocains n'est toujours pas paru !

...On peut se demander pourquoi. Comment se fait-il que, très bienveillant pour le syndicalisme de fait, un Erick Labonne ait reculé devant le syndicat de droit ? *C'est la Tunisie qui nous suggère la clef de l'énigme : le gros des syndicables y est organisé* en dehors de toute influence européenne, *sous l'égide du néo-destour. Labonne a craint l'équivalent au Maroc. En l'état de la politique, c'est-à-dire avant d'avoir le sultan bien à lui, il a craint un mouvement syndical* marocain. *Au maroquisme (ou plutôt à l'arabisme) il préférait le « communisme ». Je ne pense pas que ce soit à cause de son ancienne ambassade à Moscou. C'est parce qu'il croit que le parti communiste est ce qu'il dit être : un parti ne se distinguant des autres partis français que par un grand souci du bien-être ouvrier.*

⁂

Et puis, maintenant, on a le général Juin.

Des gaullistes, révoltés de ne pas avoir toutes les places l'ont, autrefois, appelé « Juin 1940 ». Il ne risque pas d'être dit « Juin 1936 ! »

Depuis qu'il est là se manifeste une persécution, timide mais nette, contre le syndicalisme. Pas à Rabat ni à Casa, mais dans les campagnes et les petits centres des syndiqués indigènes sont arrêtés et condamnés (par les tribunaux indigènes) à de courtes peines de prison. Il y en a plusieurs dizaines depuis un mois. La réaction de l'Union des Syndicats a consisté en des télégrammes d'elle-même et du P.C. à Bidault, etc. La Résidence a alors fait déclarer par la presse qu'il s'agissait de « délits de droit commun » et, assez sottement, en a donné le détail : duquel il résulte qu'il s'agit de « motifs » (menaces, disputes...) comme on en aura tant qu'on voudra, chaque fois que le mouvement syndical se heurtera à la provocation.

Sur un autre plan, Juin a précisé sa position, dans son discours au pacha de Marrakech : « Le Maroc n'est pas à la croisée des chemins. Il a choisi sa voie il y a trente-six ans, avec le traité de protectorat. » *Autrement dit :* « Alignement ! Fixe ! et plus d'histoire à la Erick Labonne. »

Labonne, en effet, pensait que, devant la question arabe, l'heure était à la finesse politique, à la diplomatie. Puisqu'on était embêté par une Ligue arabe au Caire, pourquoi n'aurait-on pas une Ligue arabe au Maroc présidée par un souverain descendant du Prophète et ami de la France ? D'où le voyage à Tanger, les grands coups d'encensoir à la Ligue arabe, et l'annonce de la transformation de Tanger en « capitale diplomatique ».

Ceci nécessitait évidemment de grandes modifications dans le régime du protectorat. A Marrakech, Juin a exprimé le désaveu par Paris de cette politique.

Deux résidents se succèdent : un diplomate, un militaire.

Les diplomates sont faits pour faire de nouveaux traités.

Les militaires défendent les traités acquis.

(Le déroulement de l'Histoire ne semble guère donner raison aux deuxièmes !)

Ainsi, des deux résidents, l'ancien voulait faire du neuf (et, peut-être du raisonnable). Le nouveau veut faire de l'ancien (et, probablement, du déraisonnable).

Il n'est en tout cas pas déraisonnable de penser que Paris (qui ne sait pas ce qu'il veut) *ne mettra pas plus de temps pour lui casser les reins qu'il n'en mit pour son prédécesseur.*

Réflexions sur la situation de la Régie Renault

D'un vieil ami des métaux (un vieil ami qui n'est pas un vieux) ces observations provoquées par l'article de Bois sur la grève Renault.

Il n'est pas dans mes intentions de critiquer le travail de Bois (les copains de ma boîte m'ont dit qu'il était bien) surtout moi qui n'a jamais pu pondre un article et au risque de passer pour un « abstracteur de quintessence » voici quelques remarques, réflexions et questions que me suggère l'article sur Renault.

D'abord, sur le climat Renault, rien ! que fabrique-t-on chez Renault ? Qu'est-ce qu'un département, une usine, un atelier, un secteur ? L'instituteur ou le lampiste de la S.N.C.F. qui lit la R. P. doit en savoir moins que moi à ce sujet et il serait bon de l'éclairer.

Comment sont reliés ces différentes choses : 1° sur le plan technique, 2° sur le plan ouvrier et syndical ? L'état d'esprit ancien (celui de l'affaire Mahouy) subsiste-t-il toujours ?

Le service anthropométrique existe-t-il toujours ? Quelles sont les relations entre les cadres et les ouvriers ? Les ouvriers subissent-ils toujours la dictature ignoble qu'on a connue chez Renault dans les temps anciens ?

Au secteur Collas, le secteur du comité de grève, ce comité de grève comment était-il composé ? professionnels, O. S., femmes, employés, techniciens ? Et le comité d'entreprise dans tout cela, qu'est-ce qu'il a fait ? Il a manié la brosse à reluire probablement, un comité paillasson comme beaucoup de ces organismes, malheureusement.

Est-il vrai que les gars qui composent ce comité ont lâché la lime et les manivelles ?

« Le conflit Renault est un conflit social », je ne suis pas d'accord avec Bois là-dessus, c'est trop simpliste ; il n'y aurait pas de problème technique ? Mais si ! Tous les conflits sociaux quels qu'ils soient ont une base technique (la classe ouvrière en subit et en subira les conséquences, même quand elle aura pris le pouvoir, même quand « les syndicats auront le pouvoir » et je suis prêt à m'étendre là-dessus plus longuement un autre jour si vous le désirez).

Pour en revenir à Renault, je pense que l'un découle de l'autre et je m'explique : ces grosses boîtes, Renault, Citroën, Peugeot sont des monstres, et comme tous les monstres ont une mauvaise « économie ». Je suis persuadé que dans ces boîtes la quantité de main-d'œuvre improductive doit être assez élevée par rapport à la main-d'œuvre productive (ces deux termes demandent peut-être à être définis) et naturellement il faut que ce soit les gars qui font les copeaux qui paient cette main-d'œuvre improductive et par-dessus cela il faut suer les bénéfices. Les petites et moyennes entreprises paient mieux parce que dans ces boîtes, presque toujours, le « bureau de lancement », « le planning » n'existent pas, il n'y a pas cette armée de « dessineux », de bureaucrates, de contrôleurs et autres emmerdeurs que connaissent les grosses boîtes et par voie de conséquence les ouvriers sont mieux payés, je suis presque sûr que chez Renault ce problème se pose actuellement.

Enfin Bois aurait dû (à mon avis) au début de son article nous expliquer ce qu'est la Régie Renault.

Il paraît que la Régie a beaucoup emprunté pour subsister et qu'elle a dépensé un milliard pour l'établissement de la chaîne de la nouvelle 4 CV. Cette 4 CV va sortir en période de crise, vous voyez ça d'ici, ça risque d'être un lamentable fiasco entériné par le comité d'entreprise et les syndicats.

Et on manque de tracteurs !

Et la Régie Renault en fabrique, mais à quel prix ! A mon humble avis il aurait mieux valu porter ces efforts sur l'abaissement des prix de revient de ces tracteurs et l'accroissement de la quantité fabriquée plutôt que de se lancer dans les aventures 4 CV. Il y a trop de risques à prendre.

Conditions d'une vraie Démocratie

D'un ami de la Seine-Inférieure, ces propos inspirés par les derniers articles de Louzon et de Chambelland.

Ceci dit, il me reste à vous louer pour votre revue qui reste et, de loin, une des plus intéressantes du mouvement ouvrier. Les études de Louzon et Chambelland sont toujours aussi nourries et précises. La R. P. a les pieds dans le réel et c'est pour moi un gros compliment.

Notons, toutefois, quelques points de désaccord, notamment quand Louzon nous parle de l'élection des juges. Ce problème de la justice est un des problèmes essentiels de la démocratie. On s'en aperçoit bien à l'heure actuelle où elle oscille de la sévérité extrême envers les collaborateurs lorsque le peuple de la salle est violemment hostile jusqu'aux peines bénignes quand au contraire l'accusé bénéficie de l'assistance de supporters nombreux. La première chose qui choque a priori c'est, en effet, la dépendance étroite à toutes les époques de l'exécutif et du judiciaire. On juge toujours suivant les idées de la fraction politique au pouvoir. Les juges et les policiers sont des fonctionnaires ne l'oublions pas et en tant que fonctionnaires sont obéissants. Leur justice n'est pas la justice pure. C'est une justice partisane. Il n'est que de se rappeler les exécutions massives de la Terreur suivies aussitôt de vengeances de la réaction thermidorienne ; des jugements sans clémence de Napoléon, suivis des exactions de la Terreur blanche, et plus près de nous les condamnations de terroristes sous Pétain, suivies des exécutions de collaborateurs de nos jours. Ne croyons pas que ces jugements, comme on pourrait le supposer, sont le fait de juges différents. Qui a condamné sous Pétain, condamne encore de nos jours. A chaque époque, chaque faction a trouvé ses juges dociles.

A cette dépendance trop étroite du juge et de l'Etat Louzon ne voit comme remède que l'élection des juges par le peuple. Ce n'est pas un remède, loin de là, au lieu d'obéir à l'Etat, le juge suivra trop souvent ses opinions politiques. Car de nos temps on ne peut faire un choix, une élection sans y mêler la politique. Changer l'impulsion unitaire de l'Etat en impulsion quadripartite, quoi de changé. La Révolution de 1789 a fait, je crois, cette expérience des juges élus ; on ne peut sans mensonges, dire que sa justice fut impartiale !

Louzon nous cite les juges élus des Etats-Unis. C'est un exemple, ma foi, qui laisse à désirer.

Par association d'idées, j'arrive indirectement à l'étude serrée de Chambelland sur la Sécurité sociale où je bute sur une phrase qui, pour moi, est la phrase-clé de notre avenir.

« Cette indifférence des assurés *devrait, entre autres, avoir pour conséquence le développement de la bureaucratie. Comme* l'indifférence des syndiqués *entraîne le développement de la bureaucratie syndicale.* » *Chambelland aurait pu ajouter :*

« *Comme* l'indifférence des citoyens *entraîne le développement outrancier de l'Etat, la fascisation progressive de toute la nation.* »

Car enfin comment un Français peut-il s'appeler sans rire citoyen alors que toute sa vie politique active consiste à voter une ou plusieurs fois ce qui lui demande, mettons trois heures par an. Le reste du temps il délègue tous ses pouvoirs, il les abdique pour employer un mot plus exact entre les mains de gens que souvent il n'a jamais vus.

On pense, avec stupeur, aux temps héroïques de la Grèce, où le peuple réuni chaque jour sur l'Agora, décidait du sort de la cité.

Quelle commune mesure existe-t-il entre le citoyen athénien et le citoyen français : l'un élisait des agents d'exécution, l'autre élit des pantins.

NOUVELLLES DE SUISSE. — Plusieurs de nos anciens abonnés ont été agréablement surpris de recevoir à nouveau la R.P. Ils viennent de nous envoyer quelques lignes aimables pour nous dire tout le plaisir qu'ils éprouvent à la lecture de nouvelles non synchronisées et à retrouver le véritable esprit révolutionnaire sans lequel le mouvement syndical. de Suisse comme d'ailleurs, se mourrait lentement. Ils profitent de cette occasion pour adresser aux camarades de France leur salut le plus fraternel.

La rédaction.

A PROPOS DU SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT ET D'HISTOIRES PERSONNELLES

Ils ont mal pris leur... « Elan » !

Dans le n° 2 de la *R. P.*, j'ai consacré deux colonnes au congrès du syndicat de l'Enseignement de la Région parisienne — syndicat dont j'étais le secrétaire général en 1939 et qui fonctionne encore selon les statuts que j'ai rédigés. Je croyais avoir le droit d'en parler. Avec toute la liberté d'un syndiqué du rang ! J'avais peut-être le devoir de communiquer à mes amis les résultats de mon expérience.

Je ne crois pas que la lutte contre la bureaucratie stalinienne dépende essentiellement de la rédaction et du vote de motions. Le syndicalisme a des ressources inépuisables et variées, et dans l'Université, il se rencontre avec le vieil esprit de libre examen qui perce souvent sous le masque étroit du partisan. Du côté des enseignants de tous ordres et de toutes catégories, ces messieurs peuvent s'attendre à des surprises désagréables et imprévues, car le zèle de leurs plus fidèles amis d'aujourd'hui peut changer de sens sans perdre de sa force... Je suis convaincu que le syndicat des agents de lycées et celui de l'Enseignement technique se dégageront de l'emprise purement politique. Mais il est des membres du Syndicat de l'Enseignement qui se croient appelés au « gouvernement des cerveaux », sous une dictature totalitaire. Ce sont ceux-là que j'ai traités de « savants accomplis ou futurs ». Ce n'est pas injurieux. Est-ce l'un d'entre eux... cependant qui sécrète, à mon intention, dans *l'Elan Syndicaliste* — organe officiel du syndicat — de juin 1947, une bonne mesure d'encre fielleuse ?

Serait-il « accompli », que ce savant aurait encore beaucoup à apprendre. Qu'il surveille sa syntaxe et son style !. « Un revenant »... « Les poubelles du syndicalisme ! ». Cette mauvaise littérature pour affiches électorales révèle aussi peu de goût que d'originalité !

Qu'il se renseigne avant d'écrire ! Je ne suis pas un « étranger au syndicat de l'Enseignement », qui profite de mes cotisations. Et si je suis régulièrement détaché à « l'Entr'aide française », c'est afin de me consacrer aux enfants victimes de la guerre. Je vis au milieu d'enfants et d'éducateurs, le jour et la nuit. Ma compétence, en matière d'enseignement, est au moins égale à celle que l'on reconnaît à M. le président Maurice Thorez, parlant de la mine et de ses mineurs !...

Que ce jeune savant étudie, avec un peu plus d'attention, son histoire contemporaine. Il apprendra que le « Secours national » dont je fus l'employé salarié, n'est pas l'œuvre de Pétain, qu'il a été fondé en 1915, mis en sommeil en 1919 et reformé en 1939, par décret du gouvernement Daladier ! Qu'il lise le livre fort objectif de Dansette sur la « Libération de Paris » ! Il y trouvera des renseignements précis sur l'action du groupe de « *Résistance du Secours National* », dont le chef — aujourd'hui directeur à l'Entr'aide française — a reçu la médaille de la Résistance. Les gens de Vichy et de la collaboration ont voulu utiliser le Secours national comme toutes les institutions et les administrations publiques. Ici et là, ils se sont heurtés à l'opposition passive ou active de la grande majorité du personnel. Et l'action des « résistants » du Secours National a consisté essentiellement dans le sauvetage de nombreuses victimes de la barbarie totalitaire. Je ne rougis pas d'y avoir participé. Lavergne, qui préside aux destinées de la Fédération de l'Education nationale, n'est pas intervenu lorsque nous avons, Yvonne Hagnauer et moi, été frappés d'ostracisme pour avoir — alors que nous étions suspendus et privés de ressources — trouvé notre gagne-pain au Secours national. Et cependant Lavergne, pendant toute l'occupation, s'est assis au Comité d'études économiques et syndicales et à la C.G.T. clandestine, à côté de Léon Chevalme, directeur adjoint de la Région parisienne du Secours national (1). Et je n'ai pas le loisir d'ouvrir ici tout mon dossier. La liste de ceux et de celles qui ont utilisé ou voulu utiliser le Secours national, porte des noms de militants importants, appartenant à l'une ou l'autre des deux principales tendances de la C.G.T...

Au reste, on irait loin si l'on voulait instruire le procès de tous ceux qui ont pu grâce aux institutions de Vichy mener ou continuer leur œuvre — depuis le professeur communiste qui fut membre d'un comité ministériel, sous Pétain, jusqu'à l'instituteur communisant qui fut couronné par l'Académie française, sous Pétain — sans oublier celui qui édita des bouquins sous la double censure de Vichy et des Allemands ! — Je ne les incrimine pas. Ils ont eu raison de profiter au maximum des complaisances du régime maréchalien. Mais des œuvres scientifiques, historiques ou littéraires ont-elles donc plus de prix que la vie des enfants et des hommes que nous avons, sous le couvert du Secours national, arrachés à la déportation et à la mort ?

L'anonyme savant de « l'Elan » met en cause le syndicat du personnel de l'Entr'aide française « digne continuation de ce trop fameux Secours National » (*sic*) ! Que votre plume est rapide, jeune homme! Le syndicat du personnel de l'Entr'aide française adhère régulièrement à la C. G. T. par le canal de la Fédération des Syndicats d'Employés. L'Entr'aide française est présidée par M. Justin Godart, dont les tendances ne sont pas suspectes, et dirigée par un comité central où figurent : Alice Duchêne, de l'Union des Femmes françaises, Priaut, du Secours populaire, Raynaud et Bothereau, de la C.G.T. Certes la question de l'existence même de l'Entr'aide française est posée. Si des communistes importants la condamnent, c'est peut-être avec l'âpreté d'héritiers probables. Quant aux défenseurs de la laïcité — Ligue de l'Enseignement et Syndicat des Instituteurs — si leurs observations sont souvent exactes, leurs conclusions portent à faux. L'Entr'aide française, comme la Sécurité Sociale, utilise des services sociaux, que leur formation incline trop souvent à une action tendancieuse. La suppression de l'Entr'aide française ne résoudrait pas la question. Et si des institutions nettement laïques, comme nos Maisons d'enfants (2) disparaissaient, leurs pensionnaires s'orienteraient fatalement vers les « internats sociaux » et les « centres spécialisés » qui sont — à 95 % — à tendance confessionnelle.

Mais c'est là un problème que je ne pose ici qu'incidemment, et dont la solution dépend d'un examen plus approfondi.

Cela me gêne d'écrire ma propre biographie. J'avais prévenu les amis du Noyau lorsqu'ils m'ont chargé de « la cuisine » de la *R. P.* Je m'attendais à quelque agression. Je ne l'espérais pas moins venimeuse, mais je la prévoyais moins maladroite.

---

(1) Dans le mouvement syndical, nous n'avons pas souvent été d'accord avec Chevalme. Nous ne le sommes pas aujourd'hui. Je lui garde cependant toute mon estime, pour son attitude, pendant l'occupation. Arrêté par les Allemands, en fin 1940 il a repris sa place, à sa sortie de prison, sans que l'on puisse avoir de doute sur ses sentiments. Il était guetté. Il le savait. Je n'ai jamais eu l'impression qu'il voulait assurer sa sécurité, en rusant avec les vainqueurs provisoires.

(2) Le directeur des Maisons d'enfants est un inspecteur d'académie, membre du conseil général de la Ligue de l'enseignement. Il a succédé, dans ce poste, à une inspectrice, qui fut la collaboratrice directe de Paul Langevin.

Faut-il être jeune dans le métier pour apprendre l'existence de la *R. P.* aux 20.000 lecteurs possibles de « l'Elan Syndicaliste » ? L'attrait du fruit défendu et le piment du péché peuvent exciter des curiosités malignes !

Parler de mon affaire — si typique qu'elle soit ? — D'abord, il y aurait trop à dire. Je ne pourrai même pas aborder le cas d'Yvonne Hagnauer, beaucoup plus scandaleux que le mien. Et puis, il me faut mettre en cause des gens qui tentent encore — avec quelle insuffisance ! — de dresser le barrage devant l'impérialisme stalinien. Je me contenterai, pour cette fois, de notes rapides et d'une citation.

En septembre 1939 nous avons signé Vivès, Yvonne Hagnauer et moi le fameux tract « Paix immédiate » rédigé par Lecoin, qui portait déjà, entre autres signatures, celle de notre ami Robert Louzon. Nous ne discuterons pas ici cette initiative. Il nous est apparu, conformément aux résolutions de notre dernier congrès d'avant guerre, que le Syndicat des Instituteurs ne pouvait pas être absent d'une suprême tentative en faveur de la paix. Et ce n'est pas aux partisans de l'alliance Hitler-Staline qu'il convient de nous le reprocher.

C'est pour ce seul motif que nous avons été, Yvonne et moi, inculpés et suspendus de nos fonctions, sans traitement. Et sous les différents gouvernements qui se sont succédé jusqu'en 1942, nous n'avons bénéficié d'aucune mesure de faveur. En juin 1942, un tribunal militaire, siégeant en zone libre, a acquité tous ceux qui demeuraient encore inculpés (Vivès, Charlotte Bonnin, Giroux, Henry Poulaille, Hélène Laguerre et nous deux) et qui, d'ailleurs, devaient normalement bénéficier de la prescription, depuis octobre 1940. (Pour les délits de presse, le délai de prescription est de 3 mois).

Cependant, mobilisé le 17 septembre 1939, dans une formation sanitaire, volontaire pour un groupe de l'avant, volontaire lors de la débâcle pour l'équipe d'arrière-garde, je suis fait prisonnier le 14 juin 1940 et libéré, comme brancardier des vieilles classes, le 1er novembre 1940.

Je reviens à Paris. La dissolution du Syndicat des Instituteurs a suivi celle de la C.G.T. On discute encore au bureau de la section syndicale de la Seine, sur une proposition — assez inquiétante — de regroupement des instituteurs, sur une base professionnelle. Ecarté des délibérations par la volonté des deux hommes qui dirigeaient la section — et qui devaient se séparer quelques mois plus tard — considéré déjà comme un gêneur dont on ne prévoyait pas le retour si proche et que l'on espérait en fuite devant la répression raciste, je précise mes idées dans une lettre adressée au bureau de la section et à quelques militants. On me pardonnera d'en citer la conclusion. Pour en expliquer le ton, il faut revivre l'atmosphère de fin novembre 1940, alors que nous touchions, pour des raisons sociales et domestiques, aux limites du désespoir.

Toutes ces solutions sont dangereuses. Elles sont provisoires, comme la situation qui nous est faite. L'avenir pour moi est dominé par deux idées et deux espoirs. La reconnaissance de l'enseignement comme un service public *et non comme une* Administration d'Etat. *J'ai insisté longuement, dans le passé, sur cette distinction essentielle qui conditionne notre rentrée future dans une organisation intersyndicale.*

La lutte contre la soumission de l'enseignement aux nécessités gouvernementales et à la raison d'Etat : quel que soit le régime — même s'il devenait conforme à nos vœux — cette lutte est un des aspects de l'effort de libération.

Si nos militants abandonnaient ces deux idées, qui étaient à la base de notre syndicalisme universitaire, c'est qu'ils auraient tout oublié sans apprendre autre chose que de vieilles formules napoléoniennes.

Je vous parle sans amertume, ni rancune, ni irritation. Frappé avec Yvonne Hagnauer, exclusivement parce que pacifiste et syndicaliste, *je ne renie rien de ce que j'ai défendu et aimé pendant vingt ans. Quel que soit mon avenir, quelles que soient les mesures qui m'atteindront demain, je me considérerai toute ma vie comme un instituteur et un syndicaliste. Je ne revendique que ces deux titres. Et c'est parce que j'ai toujours été votre représentant partout où je me suis trouvé, que je vous adrese un appel que je voudrais aussi pressant qu'amical.*

Nous n'avons pas le droit de mépriser quoi que ce soit dans notre action d'hier. Ne cédons pas au penchant morbide de calmer nos souffrances intimes et morales par des meurtrissures physiques et sanglantes. Notre S. N. avait bien des faiblesses. Personne ne le sait mieux que moi. Mais comme elles sont négligeables, en comparaison de la force qu'il représentait. Et comme il nous paraît grand, dans les ruines qui nous entourent.

Nous n'avons pas le droit de nous sentir atteints par la faillite de ce que nous avons toujours combattu : la politique de prestige nationaliste, le militarisme, l'irresponsabilité parlementaire, la cohue des rassemblements électoraux, l'influence partisane dans les organisations syndicales, la corruption du syndicalisme par la démagogie aventureuse et l'ankylose bureaucratique. Nous pouvons relire aujourd'hui, sans aucune gêne, ce que nous avons dit et écrit avant la catastrophe. « Un rassemblement des forces françaises saines et libres » ne s'opérera pas contre nous, ne s'opérera que sur nos thèses fondamentales.

Nous n'avons surtout pas le droit de disposer de l'autorité du S. N. au profit d'entreprises contraires à son âme qui ne peut mourir ; ou de la détruire dans de douloureux déchirements. C'est tous ensemble *que nous avons gagné la confiance de milliers d'instituteurs et d'institutrices, condamnés au silence aujourd'hui, mais qui n'ont pas perdu le droit de penser et d'attendre (et je songe en particulier à nos centaines de prisonniers qui, comme moi pendant quatre mois, rêvent de la vieille maison où ils se retrouveront pour se reprendre et se refaire). C'est* tous ensemble *que nous aurons demain à rendre compte de notre action depuis septembre 1939 — car on bâtit aujourd'hui sur le sable et l'heure viendra des liquidations et des réparations.*

Ce qui nous a unis demeure toujours aussi vivant. Et ce serait nous condamner, plus durement que toutes les répressions gouvernementales, que de l'abandonner sur la route, comme un bagage encombrant, afin de suivre les profiteurs provisoires de la défaite et de la misère.

Cette lettre écrite alors que la victoire du nazisme paraissait certaine, précise suffisamment ma position devant « la Révolution nationale », à laquelle on ose prétendre que j'ai adhéré. Bonissel, qui a beaucoup d'ordre et de mémoire, n'a pas retrouvé cette lettre, en a même perdu le souvenir.

Il n'a tout de même pas oublié que je me suis immédiatement solidarisé avec lui lors de la scission dans l'ancienne équipe — que nous nous consultions régulièrement, à chaque occasion — que j'ai participé aux premières tentatives de reconstitution du syndicat clandestin. Il n'a pas oublié, que nous étions trois, Breuillard, lui et moi, à prendre contact avec Delsol pour l'organisation de la solidarité en faveur de toutes les victimes de l'occupation. Lorsque j'ai dû en mai 1943, poursuivi par la police allemande, quitter la région parisienne, nous n'avons pas cessé d'être en contact. Il ne l'a pas oublié, comme il n'a pas oublié l'invitation pressante qu'il m'a adressée, de sa part et de la part de Rollo, le 24 décembre 1943, pour la réunion de formation du bureau clandestin du Syndicat national. La lettre, que j'ai conservée, ne m'est pas parvenue en temps utile. Mais ma réponse a certainement touché son destinataire.

Non, Bonissel n'a rien oublié de tout cela. Comme Senèze n'a pas oublié mes déclarations, lors de notre première rencontre, à Clermont-Ferrand, en mai 1943. Comme d'autres n'ont pas oublié qu'ils m'avaient porté sur la liste des représentants de leur tendance lors de la reconstitution du syndicat, en septembre 1944, et que le seul Senèze m'a sacrifié, malgré les engagements pris lorsque les communistes ont exigé mon éviction.

C'est alors que l'on a sorti l'histoire du Secours national. C'était donc une nouveauté pour tous ceux qui avaient bataillé avec moi pendant quatre ans. On savait fort bien quel était mon emploi. On m'encourageait même à y demeurer. Pour corser l'affaire, on a sorti deux documents-massues, volés dans mon dossier, au ministère de l'Education nationale lors des batailles de la Libération. La copie dactylographiée d'une lettre ma-

nuscrite, dont on n'a pas retrouvé l'original — et rien ne prouve que la copie soit conforme — écrite par le président de l'Entr'aide d'hiver au préfet de la Seine, en faveur de notre réintégration. Il s'agit là d'une démarche normale — que nous n'avons pas sollicitée — de celui qui, étant responsable de la région parisienne du Secours national, s'inquiétait de compter dans son personnel deux instituteurs suspendus. Les termes même employés, s'ils sont exacts, les erreurs manifestes commises par l'auteur, prouvent à tout homme de bonne foi, que nous n'avons ni inspiré, ni suggéré cette rédaction. Je n'ai pas le texte sous les yeux, mais il s'agit bien d'une intervention banale conçue pour attendrir un représentant de l'autorité publique. En pillant d'autres dossiers, même ceux de ses bons amis, notre héroïque voleur aurait trouvé trace d'autres démarches beaucoup plus compromettantes et qui, celles-là, furent provoquées par les bénéficiaires.

L'autre document — authentique, celui-là — est une lettre que j'ai écrite, lorsqu'il était vaguement question de ma réintégration. Il s'agissait d'éviter une enquête dangereuse de l'administration et d'obtenir, pour moi, un congé pour convenances personnelles. Je n'ai écrit cette lettre qu'après avoir consulté Bonissel, en qualité de représentant du syndicat. L'a-t-il aussi oublié ?

Non, il n'a rien oublié. Mais il n'a rien dit. Ni lui, ni d'autres, malgré mes appels à leur amitié et à leur loyauté. René Bonissel n'est certes pas l'auteur de l'écho de l'*Elan syndicaliste*. Il écrit et il manœuvre mieux que cela. Mais, par son silence ou ses propos, il en porte indirectement la responsabilité.

Qu'elle lui soit légère !

L'auteur de l'écho prétend que j'ai été « convaincu de mensonge ». Il s'agit, sans doute, de ma situation au Secours national, dont il affirme que j'étais « un responsable » (*sic* !). Quand cela aurait été, ce ne serait pas motif d'épuration! D'anciens « responsables » du Secours national sont aujourd'hui militants importants des syndicats, du parti socialiste, de la franc-maçonnerie, ...même du parti communiste ! Mais c'est l'échotier qui ment. Un responsable, en toute administration publique ou privée, est un homme qui a « délégation de signature », selon la formule consacrée. Que l'on me montre un seul document officiel du Secours national, portant ma signature ? Engagé, grâce à Gaston Guiraud, comme collecteur à 350 fr. par semaine, je suis devenu rédacteur, attaché au secrétariat d'Henri Sirolle, alors directeur de la Région parisienne du Secours national. C'est tout. Notre situation matérielle, pendant toute l'occupation, même aux heures les plus favorables, même en tenant compte des avantages en nature, a toujours été nettement inférieure à celle dont nous aurions joui si nous étions demeurés dans nos classes. Et c'est encore vrai, aujourd'hui. Et je ne dis rien, par pudeur, des longs mois pendant lesquels nous ne pouvions prendre qu'un repas par jour !

Vous savez bien que c'est vous qui mentez. Vous savez bien que l'histoire du Secours national n'est qu'un prétexte. Vous savez bien qu'il fallait nous écarter, parce que nous demeurions fidèles au syndicalisme et au pacifisme et parce que nous avons toujours affirmé — Yvonne Hagnauer et moi — un respect intransigeant pour les règles syndicales. Vous l'avez avoué imprudemment, en certaines circonstances. Pourquoi ne pas le proclamer solennellement et définitivement ? Cela simplifierait et abrégerait la polémique. Et cela permettrait de juger la... « prudence » de nos anciens amis !

Vous parlez de « la poubelle » du syndicalisme, dans laquelle la *R. P.* m'a retrouvé ! Mais c'est que « votre syndicalisme » — qui n'est pas le nôtre — semble une maison à l'envers. Dans le même « Elan », où l'on veut m'enfoncer, on publie un ordre du jour, en faveur de l'ex-recteur Roussy, cet affairiste milliardaire et démagogue. A voir et à sentir ce que vous placez, à la place d'honneur, dans votre salon de réception, on comprend que des gens délicats se dirigent vers votre poubelle.

On a dit sur un ton dédaigneux que si la police allemande m'avait poursuivi, c'était uniquement pour mes origines raciales. C'est partiellement inexact. Je l'ai laissé dire, à l'époque, car si toute la vérité avait été connue, certains auraient poussé leurs investigations dans les bureaux du Secours national ou à la Maison de Sèvres, où j'habitais, déjà signalée comme foyer gaulliste et... « communiste » (mais oui !). Cependant les dénonciations qui me visaient en ont atteint d'autres dont l'hérédité aryenne n'était pas douteuse.

Mais je prends peut-être pour du dédain, ce qui n'est que du dépit. Sans la complicité miraculeuse d'un policier, je partais pour le camp de déportation. Et si les victimes parmi les déportés politiques sont hélas ! très nombreuses, les survivants, parmi les déportés raciaux sont infiniment rares. Quel dommage d'avoir manqué une si belle occasion !

On « revient »... de la poubelle où les maîtres ont jeté tout ce qui les gênait. Les gaz et le four crématoire sont beaucoup plus efficaces. En matière d'épuration, Hitler demeure un maître inégalé.

Roger HAGNAUER.

LES COMMUNISTES ALLEMANDS AUX COMMUNISTES FRANÇAIS

Votre devoir éminent, à vous communistes français, sera d'empêcher à tout prix que le peuple allemand ne se retrouve dans la solitude des cimetières et de la faim. Plus de politique de Versailles qui nous a donné Hitler. **Plus de Vatican qui nous refera un centre catholique, couverture hypocrite de la pire réaction, jusqu'au jour où les armes seront prêtes pour une nouvelle tuerie.** Plus de sanctions et de dettes qui ne servent qu'à démoraliser les forces démocratiques **permettant aux ploutocrates anglais et américains de racheter en sous-main les grandes affaires et de redonner ainsi une puissance sociale à la bourgeoisie allemande défaite, tout en la castrant sur le terrain de la concurrence mondiale.** Pas de dépècement de l'Allemagne **qui ne pourrait aboutir qu'à ruiner toute perspective d'émancipation de la classe ouvrière et construirait, au centre même de l'Europe, les lignes de démarcation de la troisième guerre mondiale.** Cette lutte, nous ne pouvons pas la mener seuls. De l'autre côté des frontières nous devons entendre des voix qui répondent aux nôtres. **Il y va du salut de notre cause tout entière. Quels que soient les jeux de la diplomatie et du hasard, nous sommes entièrement solidaires, nous, communistes, du monde. Si, après cette guerre, nous ne pouvions résoudre dans un sens positif la crise allemande, croyez-moi, vous seriez, vous aussi, bien près de votre tombe, quelles que fussent vos forces apparentes.** La ruine de l'Internationalisme ne peut signifier que la ruine de la révolution, son avortement dans la barbarie.

D. ROUSSET :
Les Jours de notre mort, p. 429.

RENAISSANCE DU SYNDICALISME

L'action dans les Services Publics

Au moment d'achever la mise en pages de la R. P., nous apprenons que la conférence de l'Union fédérale des fonctionnaires, réunie le 14 juillet, a décidé de ne pas lancer immédiatement le mot d'ordre de grève et de tenter d'ultimes démarches auprès de l'Assemblée nationale.

Si nous étions animés par le même esprit de parti que nos habituels contradicteurs, nous pourrions triompher bruyamment d'un « recul », d'un désaveu du mandat formel du congrès de l'Union — qui fournit d'appréciables arguments à une opposition systématique.

Nous ne jouerons pas ce jeu tendancieux et nous ne pensons pas que la surenchère soit la seule manifestation du syndicalisme de classe.

On ne discute pas les revendications des fonctionnaires, que la presse la plus conservatrice justifie — peut-être dans un but politique. Deux questions se posent, qui ne se confondent pas absolument : le reclassement général des fonctions publiques et la revalorisation des traitements.

La solution de la première question a toujours provoqué et provoquera encore des luttes entre catégories de fonctionnaires. La solution de la deuxième question est formellement incluse dans le statut de la fonction publique qui, en son article 32, précise qu'aucun traitement de début ne doit être inférieur à 120 % du minimum vital, fixé pour deux ans, par décret.

Nous avons déjà dit ce que nous pensions de ce « dirigisme » généralisé. On a cru trouver le secret de la sécurité dans cet automatisme que l'évolution chaotique des prix et des salaires a quelque peu contrarié.

La C.G.T. veut fixer le minimum vital, en accord avec la Confédération du patronat. Le gouvernement cherche un nouveau palier des prix et des salaires, avant d'imposer un nouveau blocage général.

Les fonctionnaires ne peuvent attendre la fin de ces opérations. Ils ont raison de réclamer un acompte provisionnel, à compter du 1er janvier 1947, conformément aux engagements pris à leur égard en 1946.

Les dirigeants de l'Union pourraient même mettre l'accent avec plus de force sur la nécessité vitale de revaloriser les bas traitements.

Qu'ils hésitent à déclencher un mouvement d'une telle ampleur on le comprend sans peine !

Seulement, pourquoi s'exposer à un tel recul. On use facilement, trop facilement à notre sens, de la grève ou de la menace de grève, surtout dans les services publics. Sans doute, à la base comme au sommet, veut-on profiter de la présence au gouvernement de ministres socialistes — dont on peut condamner la politique — mais qui sont exposés aux réactions d'un parti où les règles démocratiques ne sont pas encore abolies.

Ce n'est pas ici que l'on élèvera des objections de principe contre la grève dans les services publics. Mais il ne faudrait pas vulgariser un moyen d'action dont la gravité est exceptionnelle et qui pourrait être discrédité par un abus inconsidéré. En célébrant le centenaire de la révolution de 1848, souvenons-nous de l'expérience des Ateliers nationaux, sabotée par celui qui ne l'avait entreprise que dans le but d'en prouver l'absurdité.

D'ailleurs, nous en revenons toujours à la thèse exprimée dans notre dernier numéro. Il ne semble plus possible de batailler pour les traitements dans les services publics, comme pour les salaires dans l'industrie privée, sans poser une question de politique générale.

Cela fait sans doute l'affaire des gens de parti. Mais cela fait perdre aux organisations syndicales toute leur liberté de mouvement.

R. H.

Nationalisation et salaires

La Fédération de l'Eclairage préconisait depuis de nombreuses années la nationalisation de l'industrie, de l'énergie électrique et du gaz. La commission administrative de la C.G.T. illégale établit, en 1942, un programme qui contenait cette nationalisation. A la libération, la Fédération collabora avec l'U.N.I.T.E.C. à l'élaboration d'un projet de nationalisation. Celui voté par le Parlement est moins complet.

Examinons un peu ce qu'est la nationalisation du gaz et de l'électricité.

La nationalisation est le transfert de la propriété des entreprises à la nation. La plus grande partie des installations d'électricité et de gaz n'étaient pas propriété des compagnies qui les exploitaient, mais celle des autorités concédantes, c'est-à-dire des communes.

Les compagnies ont développé l'équipement de l'électricité sur la base de 3 milliards de kwh. tous les dix ans. Ce développement était nettement insuffisant.

Par exemple, elles n'ont poursuivi l'établissement des centrales hydrauliques que sur les chutes les plus rentables et qui pouvaient être exploitées dans les meilleures conditions.

La nationalisation était devenue une nécessité pour développer l'économie du pays.

Il est prévu un équipement portant la production à 40 milliards de kwh. en 1950, ce qui économisera une grande quantité de charbon.

Le plan Monnet prévoit plus grand. Mais sera-t-il appliqué ?

La production, le transport et la distribution de l'électricité et du gaz sont bien nationalisés, mais la réorganisation de ces services n'est pas encore définitivement établie. Elle se poursuit néanmoins méthodiquement et, dans quelques mois, elle sera terminée.

Il semble que des directeurs et des cadres, qui étaient adversaires de la nationalisation l'admettent maintenant. Sans doute, il en existe encore qui y sont réfractaires, et nos syndicats nous signalent des cas de sabotage.

Contrairement à ce qu'écrivent certains journaux, la gestion de la nationalisation de l'électricité et du gaz est bien organisée. La production est plus intense qu'antérieurement au 8 avril 1946. Les syndicats travaillent activement au succès de la nationalisation.

La Fédération de l'Eclairage a préconisé l'organisation de la production, la suppression du gaspillage. Il existe, dans chaque exploitation, un comité mixte à la production où les militants syndicalistes s'ingénient à augmenter la production, par le perfectionnement de l'outillage.

La production a augmenté avec un personnel moins nombreux ; elle est au coefficient 130 (100 en 1938).

Mais d'où vient le déficit de 15 milliards dont il est tant parlé ?

D'abord, sur les prévisions de 15 milliards de déficit, pour l'année 1947, 10 milliards sont prévus pour la réfection de l'équipement qui, sous l'occupation, a été sérieusement endommagé.

Cinq milliards de déficit d'exploitation ?

Mais c'est l'insuffisance du prix de vente qui le crée. Le prix de vente du kwh. d'électricité est à l'indice 381 et le prix du mètre cube de gaz à l'indice 431 (100 en 1938). Alors que, pour les autres produits industriels les indices atteignent 800, 1.000 et même davantage. Les usines d'électro-chimie et d'électro-métallurgie ont des contrats de fourniture d'électricité à des prix dérisoires.

Le statut national

La campagne de presse contre la nationalisation s'est déchaînée lors de la publication au *J.O* du décret du 22 juin 1946, instituant le statut national du personnel prévu par l'article 47 de la loi du 8 avril 1946, qui uniformise les quelque cinq cents statuts qui existaient.

Deux innovations très heureuses sont incluses dans ce statut, contre lesquelles de hauts fonctionnaires — notamment des Finances — s'élèvent dans une commission interministérielle : la commission supérieure nationale du personnel et les commissions secondaires.

La Commission supérieure nationale du personnel comprend 18 membres : 9 désignés par les organisations syndicales les plus représentatives, 6 par les services centraux des exploitations, 3 par les conseils d'administration.

Une commission secondaire doit être créée dans chaque service ou exploitation, sur la base paritaire.

Si les syndicats savent désigner des militants actifs, ces commissions rendront de grands services. Le favoritisme sera muselé.

La structure fédérale sera modifiée. Il sera constitué un syndicat par exploitation, alors qu'à l'heure actuelle, la Fédération de l'Eclairage compte plus de sept cents syndicats.

Une troisième innovation importante est incluse dans le statut : la péréquation automatique des pensions. Les camarades retraités sont ainsi assurés du bénéfice de pensions correspondant au prix de la vie.

Barème des salaires

La presse a beaucoup parlé des salaires dont sont bénéficiaires les gaziers et électriciens.

Le personnel est classé en vingt échelles. Dans chaque échelle, il y a sept échelons.

Le passage d'un échelon à l'échelon immédiatement supérieur dans chaque échelle a lieu, de plein droit, tous les trois ans. Le directeur pourra, après avis de la commission secondaire, décider d'attribuer un avancement d'échelon au bout d'un an.

Le passage d'un échelon donne une augmentation de salaire de 10 % du salaire de base.

L'augmentation de 60 % du salaire au sommet était acquise antérieurement à la nationalisation pour les agents de maîtrise et les cadres de l'Energie industrielle, compagnie qui était le plus grand trust d'électricité du pays. Les employés et les ouvriers bénéficiaient d'une augmentation de 50 % du salaire de base.

Le personnel a été classé à l'échelon qui correspondait au salaire dont il était bénéficiaire au mois de juin 1946, date de la publication du statut. Ce classement n'a donc pas donné de majoration de salaires.

Des camarades qui ont vingt-cinq et trente ans de service sont classés à l'échelon 3 ou 4 de leur échelle.

Le salaire de base est national. Il était, au mois de juin 1946, de 4.400 francs par mois. Ce chiffre est majoré, suivant les zones, de 7,50 %, 10 %, 15 %, 20 % et, pour la Seine, de 25 %.

Le conflit entre le gouvernement et la fédération

La presse a beaucoup parlé de la grève de l'électricité et du gaz. Rares étaient les journaux qui examinaient le conflit avec objectivité.

Les salariés de toutes les industries obtinrent, en juillet 1946, une augmentation de salaire de 25 %.

La Fédération de l'Eclairage formula une demande d'augmentation de salaire de 13,66 %, ce qui portait le salaire de base à 5.000 francs.

Malgré de nombreuses démarches auprès des pouvoirs publics, les Finances s'opposaient à toute augmentation, ce qui provoquait, dans tous nos syndicats, de vives protestations.

Un comité fédéral national fut convoqué en octobre 1946. Deux camarades et moi-même avons proposé la grève. Notre proposition fut vivement combattue par le secrétariat fédéral et la presque unanimité des délégués. Leur argument-massue était que nous servirions la presse, qui attaquait vivement le statut national, alors que nous estimions, nous, que c'était la mesure la plus efficace pour défendre ledit statut.

Une délégation fut envoyée chez Bidault. Le jour de cette audience, l'*Humanité* publia un papier annonçant que la Fédération de l'Eclairage n'avait nullement l'intention de faire grève.

Le gouvernement jouait donc sur du velours.

Le Conseil des ministres attribua une majoration de 8,33 % du salaire de base, ce qui portait ce salaire de base à 4.767 francs, avec effet rétroactif du 1er juillet 1946.

Les gaziers et électriciens n'étaient pas satisfaits. Il y avait de quoi !

Le bureau fédéral protesta vigoureusement, mais vainement, auprès des pouvoirs publics.

En février dernier, une délégation fut reçue par Ramadier, président du Conseil. J'en étais. Il nous exposa les raisons pour lesquelles il ne pouvait nous donner satisfaction ; toutefois, il ne s'opposerait pas à un aménagement intérieur, et il nous demandait de nous mettre d'accord avec Lacoste. Nous répondîmes : avancement d'un échelon.

Le décret du 18 janvier 1947 accorde un acompte provisionnel aux fonctionnaires. Les gaziers et électriciens de Paris, qui étaient assimilés au personnel de la Ville de Paris, du fait d'un engagement d'Electricité de France de les faire bénéficier des mesures de rajustement des salaires des fonctionnairs en cours d'examen, revendiquent cet acompte provisionnel. Ils demandent une augmentation de 23 %.

La C.E. de la Fédération, en accord avec les syndicats, estimant que les gaziers et électriciens de Paris ne pouvaient recevoir une majoration de salaires aussi importante, alors que les camarades de province n'en seraient pas bénéficiaires, revendique pour tous les salaires du gaz et de l'électricité un relèvement de salaire de l'ordre de 15 %.

La Fédération a fait accepter que les demandes d'augmentation de salaires, non satisfaites en 1946, soient incluses dans la revendication de 15 % : avancement d'un échelon et demi (l'avancement d'un échelon correspond à une augmentation de 10 %), ou par l'attribution d'un échelon et d'une prime à la production de 5 %.

Les conseils d'administration de l'Electricité de France et du Gaz de France avaient accepté cette revendication.

Le président directeur général d'Electricité de France avait également donné son agrément, mais il subordonnait la décision à la détermination d'un index économique, c'est-à-dire à une échelle mobile des prix du kwh. d'électricité et du mètre cube de gaz (règle qui était appliquée jusqu'à la libération).

Le gouvernement n'ayant pas accepté cette demande, M. Simon, président directeur général, démissionna.

Les protestations émanant des syndicats provoquèrent la réunion du comité fédéral national, le 16 mai. Les délégués exposèrent le mécontentement existant et le désir des camarades de prendre une décision de grève. Le comité fut unanime à décider la grève.

Une délégation fut envoyée au ministère de la Production industrielle. Le ministre étant en province, nous fûmes reçus par le directeur du cabinet, qui promit d'informer Lacoste par téléphone.

Le comité fédéral national, qui n'était prévu que pour une journée, décida de siéger le lendemain.

Le lendemain, la délégation fut convoquée à une réunion interministérielle au ministère du Travail, où assistaient de hauts fonctionnaires des Finances, du Travail et de la Production industrielle. En conclusion, ils nous demandèrent un délai de trois jours.

Inutile de dire que les délégués du comité fédéral national étaient mécontents de repartir dans leur région sans avoir obtenu de réponse.

Des camarades socialistes de province, membres du comité fédéral, rendirent visite à Guy Mollet, secrétaire général du parti socialiste, et l'informèrent de la colère des salariés du gaz et de l'électricité.

Le gouvernement fut donc prévenu de la gravité de la situation.

Le secrétariat fédéral, une fois de plus, exposa au ministère du Travail, à celui des Finances et à celui de la Production industrielle le bien-fondé de notre revendication. Grande fut notre surprise d'apprendre, le mercredi 21, que le Conseil des ministres repoussait notre demande.

C'est alors que le secrétariat fédéral décida de convoquer d'urgence le comité fédéral national pour le vendredi 23 mai.

Tous les membres du comité fédéral se prononcèrent pour une action immédiate. L'organisation de la grève fut mise sur pied par une commission dont les décisions furent acceptées à l'unanimité. Dès le lendemain, le délestage commença et augmenta progressivement jusqu'au mercredi 28, jour où la grève devait être appliquée dans toutes les exploitations de gaz et d'électricité.

Le 28, les usines à gaz devaient diminuer la production de 50 %, ce qui devait épuiser les réserves.

Des instructions très précises furent données pour que les hôpitaux, cliniques, crèches, sapeurs-pompiers, etc., ne soient à aucun moment coupés.

Si la grève du 28 n'avait pu amener le gouvernement à composition, le délestage devait se poursuivre avec plus de rigueur, en augmentant quotidiennement jusqu'à la grève totale.

Les coupures de courant eurent lieu dans tout le pays, comme il avait été recommandé par le comité fédéral. Il convient de noter que la Fédération de l'Eclairage groupe 90 % des travailleurs de l'électricité et du gaz, et que le Groupement national des cadres affilié à la Fédération compte plus de onze mille adhérents, sur un effectif de douze mille gradés. C'est la première fois que la Fédération de l'Eclairage décide une grève nationale. Il est donc hors de doute que si la grève du 28 avait eu lieu, la décision aurait été appliquée dans la presque totalité des exploitations.

La grande majorité des cadres était aussi acquise à l'action. Ce fait mérite d'être signalé.

Pourquoi la grève n'a-t-elle pas eu lieu ?

Le 27, à 23 h. 30, nous étions convoqués par Daniel Mayer, ministre du Travail. Il nous proposa de soumettre le litige à l'examen de Grunebaum-Ballin, président honoraire d'une section du Conseil d'Etat.

Nous connaissons ce haut fonctionnaire depuis de longues années. Dans la période de 1935 à 1938, ses arbitrages nous furent toujours favorables. Notre revendication étant justifiée, nous avons donc confiance en son esprit d'équité.

L'ordre de réquisition du gouvernement ne nous a pas surpris. Nous avions pris la précaution de demander à nos camarades de se rendre à leur lieu de travail, mais de se croiser les bras. La réquisition aurait été inopérante. On peut amener un cheval à l'écurie, mais on ne peut l'obliger à boire. Le décret de réquisition n'avait en rien émoussé la combativité de nos camarades.

Les propositions faites par Grunebaum-Ballin au gouvernement, dans le délai prévu, étaient acceptables. Le président du Conseil les repoussa.

Le nouveau texte fut communiqué au secrétaire fédéral le 9 juin, c'est-à-dire le lendemain du délai fixé. Il était inacceptable.

Les camarades de quelques usines, informés par radio et par la presse que le conflit rebondissait, débrayèrent sans attendre les instructions de la commission exécutive. Le 10 juin, la discussion s'engagea avec le ministre de la Production industrielle. Elle fut reprise à 23 heures. L'accord intervint à 4 heures du matin.

Un échelon est accordé à tous les agents.

Une prime à la production de 3,12 % est attribuée.

Les camarades du Gaz de Paris, de la C.P.D.E. et des secteurs électriques, qui antérieurement à la nationalisation étaient assimilés aux fonctionnaires, recevront un traitement équivalent à celui dont ils seraient bénéficiaires s'ils étaient restés fonctionnaires.

Les syndicats sont satisfaits du résultat obtenu. Toutefois, de nombreux camarades estiment que la prime à la production devrait être uniforme, et non calculée au pourcentage.

C. DELSOL.

Élection des délégués du personnel chez Renault

Cet appel a été publié, sous forme de tract, le 17 juin 1947. Il est bon de rappeler que les candidats aux fonctions de délégués doivent être, aux deux premiers tours de scrutin, présentés par les syndicats. Pour être élu il faut avoir, au premier tour, la majorité absolue des inscrits ; au deuxième tour, il suffit que le nombre des votants soit au moins égal à la moitié plus un du nombre des inscrits. Si un troisième tour de scrutin est nécessaire, les candidatures sont libres.

Les 18 et 23 juin ont lieu les élections des délégués du personnel. Ces élections sont réglementées de telle façon qu'il nous est impossible d'élire des délégués de notre choix.

1° Les candidats sont tous désignés par en haut; il n'existe aucune possibilité pour les ouvriers du rang de présenter des candidats à eux, s'ils ne passent pas par l'intermédiaire des dirigeants de la C.G.T. ou de la C.F.T.C.

2° Une seule liste est établie pour toute l'usine, c'est-à-dire que les ouvriers sont appelés à se prononcer sur des noms qu'ils ne connaissent pas, ce qui fait que si un candidat d'un secteur est mis sur la liste contre la volonté des ouvriers de ce secteur, il peut être élu quand même par les voix des autres secteurs qui ne le connaissent pas.

Au secteur Collas, par exemple, les candidatures proposées par plus de 1.000 ouvriers ont été repoussées, tandis que les candidatures retenues ont été proposées par 7 ouvriers.

A deux jours des élections, nous ne connaissons même pas les candidats. Le jour des élections, nous serons mis devant un fait accompli. On nous présentera des candidats que nous ne connaissons pas, et ceux qui les connaissent n'auront pas eu la possibilité de discuter les candidatures, puisqu'elles auront été présentées au dernier moment.

On veut nous faire voter « démocratiquement », mais on supprime la campagne électorale.

Or, nous sommes en droit de douter de pas mal de nos délégués qui, *pendant la grève, ont eu une attitude de jaunes.*

Au nom de l'unité, on nous demande de faire confiance à la section syndicale. Comment pouvons-nous faire confiance, sans une large discussion préalable et sans aucune garantie, à des gens qui nous ont fait reprendre le travail avec une aumône de 3 francs, alors que la lutte *prolongée de quatre jours dans un seul secteur nous a fait obtenir les 1.600 francs !*

Maintenant que les élections approchent, l'attitude des responsables cégétistes se fait « habile ». Mais ce qui nous intéresse, ce n'est pas qu'ils soient aimables à la veille des élections, mais qu'ils respectent les droits des ouvriers. S'ils étaient démocratiques et honnêtes, ils auraient pu le prouver malgré la loi bourgeoise en vigueur, en faisant désigner les candidats de leur liste *par tous les ouvriers de chaque département. NOUS AURIONS TOUS VOTE POUR UNE TELLE LISTE.* Mais ils ne l'ont pas fait, parce que permettre aux ouvriers de s'exprimer librement, de choisir qui leur plaît, ce serait, pour les bureaucrates, la fin de ce qu'ils aiment le plus, c'est-à-dire : commander aux ouvriers et les mener comme on mène des moutons.

C'est pourquoi nous demandons aux camarades de notre usine de *S'ABSTENIR TOUS AUX PREMIER ET DEUXIEME TOURS DES ELECTIONS DE DELEGUES*, pour pouvoir *PRESENTER, AU TROISIEME TOUR, UNE LISTE DE DELEGUES DE NOTRE CHOIX, PAR DEPARTEMENT.*

Camarades, il est indispensable que nous suivions tous ce mode d'action, même ceux d'entre nous qui veulent voter pour des délégués désignés par la C.G.T. !

SYNDICAT DEMOCRATIQUE-RENAULT (ex-Comité de grève)

FAITS ET DOCUMENTS

La loi antisyndicale votée aux Etats-Unis

Malgré le veto du président Truman, la Chambre des Représentants et le Sénat des Etats-Unis ont voté la fameuse loi antisyndicale, dont le bulletin U.S.A. du 14 juin indique ainsi les dispositions :

« Le nouveau projet de législation ouvrière ne modifie pas de façon fondamentale le droit que possèdent les ouvriers de procéder à la négociation de contrats collectifs, droit qui leur a été accordé par la loi Wagner. Mais il stipule les règles qui doivent, à l'avenir, présider à l'exercice de ces droits. Dans leur ensemble, ces règles ont pour effet d'établir un système de restrictions et, dans certains cas, d'interdictions complètes, destinées à empêcher les ouvriers d'utiliser à leur gré la puissance des syndicats dans le domaine économique.

» Le projet de loi établit une catégorie entièrement nouvelle de « pratiques déloyales » de la part des syndicats et donne au Bureau national des relations ouvrières de nouveaux pouvoirs pour les contrôler. Entre autres choses, le projet interdit aux syndicats de « faire pression » sur l'ouvrier et de l'obliger de choisir telle organisation plutôt que telle autre pour la négociation de contrats collectifs. Il interdit aussi aux syndicats d'établir des clauses d'affiliation qui favorisent tel ouvrier par rapport à tel autre.

» Le projet interdit les « grèves juridictionnelles », c'est-à-dire les grèves causées par un désaccord entre deux ou plusieurs syndicats qui se disputent le droit d'organiser les ouvriers d'une entreprise quelconque. Il interdit aussi les « boycotts secondaires » qui ont pour but de forcer un employeur à refuser les produits ou les fournitures d'un autre employeur. La partie qui s'estime lésée par un tel boycott peut en référer aux tribunaux.

» Le projet interdit le « closed shop », c'est-à-dire la pratique selon laquelle un employeur n'a pas le droit d'embaucher un ouvrier non syndiqué ; il refuse aux agents de maîtrise le droit de négocier les contrats collectifs.

» Les syndicats s'exposent à des poursuites devant les tribunaux civils en cas de violation de contrat. De telles poursuites, cependant, ne peuvent être menées que contre le syndicat et ses biens, et non contre tel ou tel membre du syndicat.

» Le projet n'autorise le système des cotisations syndicales retirées du salaire « à la base » qu'en cas de consentement écrit de la part de l'ouvrier, et il interdit les dons aux œuvres sociales ouvrières à moins que les dons en question ne soient gérés à la fois par le syndicat et l'employeur.

» Le projet s'attaque aux pratiques du « featherbedding », c'est-à-dire aux règlements établis par les syndicats dans le but de fixer une limite maximum à la production que l'on peut demander à un ouvrier ; il prévoit des sanctions contre les syndicats qui tenteraient de forcer l'employeur à payer des travaux qui n'auraient pas été accomplis.

» Le projet accorde aux employeurs, en cas de conflit du travail, le doit d'exprimer toutes les opinions qu'ils désirent, que ce soit verbalement ou sous forme écrite à la condition que ces opinions ne contiennent « aucune menace de représailles ou de recours à la force », ni « aucune promesse de récompenses ».

» Le projet affirme l'existence du droit de grève, sauf pour les employés du gouvernement, mais il déclare qu'un délai de soixante jours, pendant lesquels devront s'exercer des efforts de conciliation et de médiation est obligatoire avant qu'un arrêt de travail puisse se produire légalement.

» De plus, dans le cas où il existe un cas d'urgence nationale intéressant une industrie tout entière ou une importante partie de cette dernière, il autorise le gouvernement à rendre formellement obligatoire un délai de quatre-vingts jours avant la grève, pendant lequel on étudiera les faits et on cherchera à trouver un terrain d'entente...

» Le principal instrument pour atteindre ce but est une commission prévue par le projet de loi qui crée un Bureau fédéral indépendant de médiation et de conciliation et qui exige de chacune des deux parties signataires d'un contrat collectif qu'elle annonce soixante jours à l'avance son intention de dénoncer le contrat ou de le modifier. Dans les trente jours, si les deux parties n'ont pu parvenir à un accord, elles doivent prévenir le Bureau fédéral de médiation qu'elles sont prêtes à se réunir pour négocier.

» Pendant cette période, et jusqu'à la date d'expiration du contrat, il ne doit y avoir ni grève, ni lock-out. Tout employé qui ferait grève pendant cette période de soixante jours perdrait son emploi et la protection de la législation ouvrière.

» En cas de grève qui, de l'avis du président « met en danger la sécurité ou la santé de la nation », le délai passera à quatre-vingts jours et une commission sera nommée pour vérifier les causes du conflit.

» Enfin, le projet rend obligatoire un vote au scrutin secret des ouvriers sur la dernière proposition présentée par l'employeur avant que ne prenne fin l'autorité que possède le gouvernement d'empêcher la grève et que celle-ci peut donc se déclencher... »

Le projet communiste de statut de l'Algérie, jugé par le Parti du Peuple algérien

Le Parti du peuple algérien publie la Nation algérienne, organe clandestin de la libération nationale. Son n° 8 contient un article sur le projet communiste de statut de l'Algérie, que nous reproduisons à titre documentaire.

Les députés communistes ont déposé le 13 mars dernier sur le bureau de l'Assemblée nationale française un projet de statut de l'Algérie.

De ce projet qui prévoit l'institution d'une Assemblée algérienne et d'un gouvernement algérien, nous extrayons l'article 44 relatif au gouvernement algérien et qui est à nos yeux l'article qui mérite le mieux d'être examiné. Cet article déclare en substance : « Conformément à l'article 62 de la Constitution de la République française, la défense extérieure de l'Algérie et les relations internationales sont du ressort du gouvernement de la République française. »

Cela signifie qu'en ce qui concerne les prérogatives du gouvernement algérien, la direction de la Défense nationale ainsi que celle des Affaires étrangères n'appartiendront pas aux Algériens en propre.

Sur ces deux importantes questions, le point de vue des communistes et celui de l'U.D.M.A. coïncident. Ceci est une atteinte flagrante à la démocratie et à la souveraineté de l'Algérie, car, tant que les Affaires militaires appartiendront à une puissance autre que l'Algérie, tant que les troupes étrangères stationneront en territoire algérien, il n'y aura pas de véritable liberté dans notre pays. Rien ne sera changé à notre état de servitude si des troupes étrangères doivent demeurer sur notre sol.

Le drame où se débat aujourd'hui l'Indochine nous fournit l'exemple d'un pays qui, après avoir été reconnu comme un Etat indépendant, s'est vu être l'objet d'une lâche agression grâce aux troupes françaises qui étaient demeurées sur son territoire. Aujourd'hui Ho Chi Minh pose comme conditions fondamentales pour traiter avec les Français : Défense nationale et Affaires étrangères aux mains des Vietnamiens.

En Egypte, l'opinion publique est essentiellement préoccupée par le retrait des troupes anglaises d'Egypte.

Enfin, la Syrie et le Liban n'ont été réellement indépendants que du jour où leur territoire national a été débarrassé des troupes françaises.

En excluant les Algériens des ministères aussi importants que ceux des Affaires étrangères et des Affaires militaires, les communistes ne prennent pas position pour la véritable nation algérienne souveraine telle que nous la concevons.

Ceci s'explique par le fait que le parti communiste en France est un parti gouvernemental. Il soutient toujours le point de vue de « réalité algérienne », « territoire associé » qui doit être intégré dans « l'Union française ». Les communistes s'appliquent toujours à sauvegarder les intérêts de l'Empire français. »

La situation de l'industrie textile française

D'une conférence de presse faite le 28 avril, par M. Deschamps, conseiller d'Etat, président de la commission de modernisation du textile, tirons quelques extraits qui ne manqueront pas d'intéresser ceux qui entendent les appels officiels pour le développement de la production et du rendement.

« L'insuffisance des salaires provoquait depuis longtemps une crise qualitative de recrutement. C'est ainsi que l'effectif était tombé de 800.000 ouvriers en 1929 à 640.000 ouvriers en 1938. En 1944, il s'élevait seulement à 320.000. Il a atteint 380.000 au début de 1946 et, à partir de ce moment, des matières premières arrivant par des importations, il est remonté progressivement pour arriver actuellement (avril 1947) à 465.000. Cet accroissement provient d'ailleurs uniquement de l'ancienne main-d'œuvre dispersée dans d'autres industries et qui revient dans le textile au fur et à mesure que la matière première arrive.

» Au point de vue matières premières, la France dépend de l'étranger pour 90 %. Les premières balles de coton et de laine ne sont arrivées qu'en février 1945. Au total, depuis le 1er janvier 1945 au 31 décembre 1946, la France a reçu environ 980.000 tonnes de matières premières textiles, soit en moyenne 490.000 tonnes par an. Or, avant la guerre, la France achetait 630.000 tonnes de matières premières textiles à l'étranger. Rien que sur les importations, il y a déjà un déficit de 140.000 tonnes par an.

Le textile a souffert également des destructions de guerre. Les destructions atteignent 30 % dans le coton (1.200.000 broches sur 9 millions existant avant la guerre, 13.000 métiers sur 185.000). Pour la laine, les destructions ont touché Elbeuf et les dentelles de Calais. Ces destructions représentent une somme de 3 milliards de francs de 1939 », ce qui fait une somme de 24 à 30 milliards actuels.

LES FAITS DU MOIS

LUNDI 2 JUIN. — Grève des ouvriers boulangers de la région parisienne. Grève des raffineurs et transporteurs d'essence. — La grève des commerçants est différée, sur engagements pris par le gouvernement.

MARDI 3 JUIN. — Grève des cheminots à Villeneuve-Saint-Georges et à la gare de Lyon.

JEUDI 5 JUIN. — Fin de la grève des boulangers. — Le comité directeur du parti socialiste dissout le bureau national des Jeunesses socialistes.

A Washington: M. Truman déclare scandaleux les événements de Hongrie.

Le général Marshall invite, aux **Etats-Unis**, les pays d'Europe à s'unir pour un programme de reconstruction, avec l'aide des Etats-Unis.

VENDREDI 6 JUIN. — La grève des cheminots s'étend à tous les réseaux. — Benoist-Méchin est condamné à mort.

SAMEDI 7 JUIN. — La conférence **socialiste internationale de Zurich** refuse d'admettre le parti **social-démocrate allemand.**

LUNDI 9 JUIN. — Grèves partielles dans l'Eclairage.

La conférence **socialiste internationale** de Zurich n'accepte pas les socialistes allemands (la majorité des deux tiers n'est pas acquise).

MERCREDI 11 JUIN. — Fin du conflit de **l'Eclairage.**

JEUDI 12 JUIN. — Fin de la **grève** des **Cheminots.**

VENDREDI 13 JUIN. — Grève d'avertissement de certains **services publics.**

SAMEDI 14 JUIN. — Grève du personnel des **établissement frigorifiques** et des employés des **« Prisunic ».**

DIMANCHE 15 JUIN. — Réunion du Comité national de la C.N.T. qui se prononce pour l'échelle mobile et un acompte de 20 %.

LUNDI 16 JUIN. — A **Moscou**, attaques de la presse et de la radio contre les chefs socialistes.

Le gouvernement français décide que les **primes** à la production seront fixées par négociations directes entre patrons et ouvriers.

A New-York, grève de 200.000 marins.

MARDI 17 JUIN. — Entretiens Bidault-Bevin, sur le **plan Marshall.**

Grève générale à **Liège.**

MERCREDI 18 JUIN. — La C.G.T. se prononce contre les **projet financiers** Schuman et demande que le problème des salaires soit réglé en juillet.

Grève dans **les grands magasins.**

Grève générale dans les **banques.**

SAMEDI 21 JUIN. — La commission des finances de l'Assemblée nationale se prononce par 15 voix contre 13, contre **des projets financiers.**

Le Conseil national du **Patronat français** se prononce contre **les primes à la production.**

LUNDI 23 JUIN. — **Grève,** avec occupation d'usine, chez **Citroën.**

Aux Etats-Unis, malgré le veto du président Truman, le Sénat vote la loi antisyndicale.

L'U.R.S.S. accepte de participer à la conférence de Paris, sur le plan Marshall.

MARDI 24 JUIN. — L'Assemblée nationale, par 302 voix contre 241 et 59 abstentions, a voté **les projets Schuman.**

Grève des mineurs dans le Nord, le Pas-de-Calais et le bassin de Saint-Etienne.

Aux Etats-Unis, 200.000 mineurs sont en **grève,** pour protester contre la loi antisyndicale.

MERCREDI 25 JUIN. — **Congrès du parti communiste,** à Strasbourg.

VENDREDI 27 JUIN. — **Réunis à Paris,** Bevin, Molotov et Bidault discutent du plan Marshall.

Reprise du travail **dans les grands magasins.**

SAMEDI 28 JUIN. — **Fin de la grève des mineurs.**

Congrès du parti **social-démocrate allemand à** Nuremberg.

DIMANCHE 29 JUIN. — **Discours du général de Gaulle, à Lille.**

LUNDI 30 JUIN. — **Découverte d'un complot** contre la IVe République.

3-7715

Le Gérant : J.-P. FINIDORI.

SOCIETE NATIONALE DES ENTREPRISES DE PRESSE
100, r. Réaumur, Paris Imprimerie Réaumur

ENTRE NOUS

Après la parution du 3e numéro, nous n'avions pas encore repris le contact avec tous nos anciens abonnés, et les possibles qui nous avaient été signalés par des amis, tous ceux qui s'intéressaient à notre revue ne nous ont pas encore envoyé leur abonnement.

Parmi les possibles qui ont reçu deux numéros, combien ont éprouvé le besoin de s'abonner et attendent l'occasion de passer à la poste ou le prochain rappel qui leur permettra de caser le versement d'un abonnement parmi la liste des dépenses urgentes ?

Nous sommes perduadés que de nombreux camarades qui connaissent la **R.P.**, désirent la recevoir régulièrement. Mais pourquoi tardent-ils à envoyer leurs 130 ou 250 francs ? Attendent-ils une formule de chèque ? Nous n'en pouvons envoyer avec la revue. Nous ne pouvons pas écrire à chacun d'eux. Le travail d'administration est assuré par des camarades qui ont leur journée à faire; ils passent beaucoup de temps à l'administration, la correspondance, l'expédition, les permanences. Songez-y, camarades négligents ! Songez-y aussi, amis de divers départements et de Paris, qui voudriez voir la **R.P.** se développer. Jetez un coup d'œil sur le tableau des abonnés. Combien y en a-t-il dans votre département ? Est-ce suffisant ? Non. Alors, demandez-nous la liste des abonnés et des possibles qui ont reçu deux numéros. Touchez vous-mêmes les camarades que vous considérez comme susceptibles de s'abonner. Ce travail a été fait par quelques camarades et les résultats sont éloquents. La Loire a pu arriver à 54 abonnés; l'Algérie à 22; la Gironde, la Haute-Garonne, le Rhône, les Alpes-Maritimes à 20... Mais les Bouches-du-Rhône, l'Isère, le Nord, le Pas-de-Calais, le Puy-de-Dôme, la Seine-Inférieure, la Loire-Inférieure, la Meurthe-et-Moselle ? Dans tous ces départements ouvriers, croyez-vous qu'on ne peut pas trouver 50 abonnés ? Et dans ces 16 départements qui n'ont pas encore d'abonnés, croyez-vous qu'on ne peut trouver quelques amis ou sympathisants ?

⁂

Certes, le résultat de ces trois premiers mois est encourageant : 830 abonnés souscrits ; 43.080 francs de souscriptions; 89.093 francs d'abonnements de soutien.

Mais on doit doubler le nombre des abonnés avant la fin de l'année. C'est possible si chacun de nos amis veut lui-même prendre contact avec les « possibles » qui connaissent la **R.P.** et les sympathisants qu'il peut trouver autour de lui.

Nous entrons dans la période de vacances, la moins propice au recrutement. Mais c'est aussi la période où l'on reprend contact avec de vieux amis et où l'on a le temps d'établir des projets et de commencer à les mettre à exécution.

Tableau des Abonnés par Département

AU 30 JUIN

Paris	194	Marne (Hte)	1
Seine	110	Mayenne	1
Seine-et-Oise	44	Meurthe-et-Moselle	3
Ain	6	Meuse	1
Aisne	6	Morbihan	2
Allier	3	Nièvre	2
Alpes (Basses)	1	Nord	5
Alpes (Hautes)	1	Oise	7
Alpes-Maritimes	19	Orne	1
Ardèche	10	Pas-de-Calais	3
Ardennes	3	Pyrénées (Htes)	1
Aube	1	Pyrénées (Basses)	4
Aude	3	Pyrénées-Orient.	2
Bouches-du-Rhône	7	Puy-de-Dôme	8
Calvados	2	Bas-Rhin	2
Charente	1	Rhône	20
Charente-Maritime	3	Saône-et-Loire	7
Cher	4	Sarthe	2
Corrèze	2	Savoie	2
Côte-d'Or	10	Savoie (Haute)	10
Côtes-du-Nord	8	Seine-et-Marne	7
Creuse	1	Seine-Inférieure	6
Dordogne	2	Deux-Sèvres	2
Doubs	3	Somme	2
Drôme	12	Tarn	1
Finistère	15	Belfort	2
Gard	3	Var	4
Garonne (Hte)	19	Vaucluse	4
Gers	1	Vienne (Hte)	7
Gironde	24	Yonne	3
Hérault	7	Algérie	22
Indre	6	Congo	1
Indre-et-Loire	3	Maroc	2
Isère	2	Tunisie	1
Jura	4	Allemagne	2
Landes	5	Belgique	7
Loire	54	Costa-Rica	1
Haute-Loire	9	Hollande	1
Loire-Inférieure	1	Suisse	34
Loiret	4	U.S.A.	4
Lot-et-Garonne	1	Mexique	1
Maine-et-Loire	12		
Manche	2		
Marne	4	TOTAL	830

D'où vient l'argent ?

SITUATION A FIN JUIN

RECETTES

Abonnements :		
Ordinaires .. 171.940........		
de soutien .... 89.093........	261.033 »	
Souscriptions	43.080 »	
Vente « R.P. »	8.227 50	
Vente brochure « Où va la C.G.T. ? »	4.864 »	
Publicité	1.200 »	
	318.404 50	
Chèques postaux au 1er mars (11.20 + 0.30)	11 50	
	318.416 »	
Dû à Louzon (« Etudes », « Economie capitaliste »)	965 »	
Dû à D.E.S. (librairie)	250 »	
Total des recettes..........	319.631 »	319.631 »

DEPENSES

Frais d'impression (avril et mai)	78.700 »	
— **cliché, bandes, routage** (d°)	1.790 »	
— **de poste** (correspondance et envoi « R. P. » à l'étranger)	5.687 50	
— **de bureau** (fournitures diverses et fiches)	3.201 50	
	89.379 »	
Dû par Ligue syndicaliste	1.000 »	
Total des dépenses........	90.379 »	90.379 »
SOLDE :		
En espèces	5.218 »	
Aux chèques postaux	224.034 »	229.252 »

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

J. Pinty (Alger), 1.000 ; J. Mathé (Paris), 1.000 ; L. Boissin (M.-et-L.), 1.000 ; Di Luccio (Alger), 1.000 ; Cviklinski (Alger), 1.000 ; A. Jeannot (Gironde), 750 (complément) ; Fontaine (Rhône), 500 (compl) ; C. Grandjouan (Paris), 1.000 ; B. Cazaubon (H.-Pyr.) ; 500 (1er vers.). Total : 7.750 francs.

SOUSCRIPTIONS

A. Pelletier (Seine), 20; Raoul Bulcourt (Paris), 50; M. Traversaz (Savoie), 100; anonyme (Haute-Savoie), 50; P. Colson (Oise), 50; R. Boudet (Paris), 50; J. Langue (Tunisie), 250; Y. Hagnauer (S.-et-O.), 250; P. Martin (Drôme), 250; Chevalier (Paris), 50; F. Ménégaux (Seine), 50 ; E. Duchamp (Paris), 50 ; Mlle Sermay (Paris), 50 ; A. Simplet (Rhône), 100 ; Aubrée, 250 ; Mme Martinet (M.-et-L.), 250; E. Salis (Seine), 250; Y. Deler (Gironde), 20; Y. Hébert (Gironde), 200; M. Millet (Cher), 50; A. Mallet (Hte-Loire), 250; Boudault (M.-et-L.), 100; Jean Rigal (Hte-Garonne), 100; Cohen-Scali (Alpes-Marit.), 100; Léger (Paris), 250; Mme Allègre (Alger), 250 ; J. Le Gall (Seine-Inf.), 50 ; A. Piron (Seine), 50; G. Berthomier (Loire), 150; A. Félix (S.-et-O.), 50; Chéron (Paris), 20; anonyme (Paris), 250; L. Pajot (Seine), 70; A. Bollengier (Paris), 50; R. Thiéry (Nord), 250; F. Trellu (Finistère), 50; Gionta (Paris), 250; Grimm (M.-et-M.), 100; anonyme (Seine), 250; Dreyfus (Paris), 50; Néplaz (Paris), 250; Th. Verny (P.-de-D.), 100; Tronchet (Suisse), 100; A. Loubri (Gironde), 50; M. Laurent (S.-et-O.), 50; P. Raffin (Seine), 100; E. Guilloux (Seine), 100; Durand (Seine), 50; R. Thiry (Seine), 100; Lily Wullens (Oise), 50; J. Vidalenc (Hérault), 100; F. Labrégère (S.-et-O.), 50; A. Jonneaux (Paris), 50; A. Hennaut (Belgique), 50; anonyme (Loire), 250; Le Coutaller (Morbihan), 50; A. Richard (Landes), 20; D. Leblanc (Hte-Vienne), 50; J. Séguy (B.-du-Rh.), 100; R. Lapassade (B.-Pyrénées), 50; Ballereau (Indre), 100; J. Gibrat (Finistère), 100 ; M. Pennetier (Seine), 50 ; Mlle Yény (Belfort), 100; Mme Naconne (Rhône), 150; C. H. L. (Paris), 750; V. Robert-Peillard (Seine), 250. — Total : 8.300 francs.
